



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

Avril 2022

Quels scénarii d'évolution pour les systèmes d'élevage mobiles à l'horizon 2040 ?

Note de synthèse sur la prospective élevage en Afrique de l'Ouest



Cette étude a été réalisée dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO, l'ECOWAP, et plus précisément du Projet « Elevages et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest » (PEPISAO), mis en œuvre par la Commission de la CEDEAO à travers sa Direction agriculture et développement rural (DADR), et dont les composantes 1 et 2 ont été déléguées au Secrétariat exécutif du CILSS.

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Agence française de développement (AFD) et l'appui technique du CILSS et du Groupement IRAM-ISSALA-LARES.



Groupement
IRAM
ISSALA
LARES

Ce rapport est publié sous la seule responsabilité de la Direction agriculture et développement rural de la CEDEAO et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'AFD et des Etats Membres de la CEDEAO et du CILSS.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

COMMISSION DE LA CEDEAO

Département des Affaires économiques et à l'Agriculture
Direction agriculture et développement rural
Annexe River Plaza – 496 Abogo Largema Street – Central Business District
PMB 401 Abuja FCT – République Fédérale du Nigéria

 agric_ruraldev@ecowas.int

 www.ecowap.ecowas.int

 [ecowas.agriculture](https://www.facebook.com/ecowas.agriculture)

 [ecowas_agric](https://twitter.com/ecowas_agric)

Pour citer ce document :

Commission de la CEDEAO. *Quels scénarii d'évolution pour les systèmes d'élevage mobiles à l'horizon 2040 ? Note de synthèse sur la prospective élevage en Afrique de l'Ouest. 2022*

Crédit photo : <https://fr.freepik.com/photos/animal> créé par wirestock - fr

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu de ce document pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de ce document dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à la CEDEAO.

© CEDEAO 2023

Sommaire

SOMMAIRE	3
AVANT-PROPOS	4
RESUME EXECUTIF	5
INTRODUCTION	7
Construire une vision régionale sur le devenir des systèmes d'élevage mobiles.....	7
Systèmes d'élevage mobiles et sociétés ouest-africaines	8
La mobilité dans les sociétés ouest-africaines : acteurs, territoires et politiques.....	16
1. LES VARIABLES DU CHANGEMENT : TENDANCES ET INCERTITUDES A CONSIDERER	20
1.1 Dimensions socio-économiques.....	20
1.2 Environnement et changement climatique.....	21
1.3 Territoires, institutions et politiques publiques	22
2. LES SCENARIOS ENVISAGES	27
2.1 Scénario tendanciel - Un pastoralisme sous tensions dans un environnement conflictuel.....	27
2.2 Scénario de rupture – Suppression de la transhumance et un repli des politiques d'élevage sur l'espace national	30
2.3 Scénario accompagné - Vers un système d'élevage régional intégré.....	33
3 UNE MISE EN DISCUSSION DES SCENARIOS	38
3.1 Atouts, limites et durabilité des trois scénarios	38
3.2 Consensus et divergences autour des scénarios.....	41
3.3 Les conditions de promotion d'un scénario régional intégré	42
CONCLUSION : LA MOBILITE DE L'ELEVAGE, UN BIEN COMMUN REGIONAL	44
Un compromis possible au bénéfice de l'intégration régionale ?	44
Assoir une perspective intégrée sur des fondements communs.....	45
LISTE DES SIGLES	46
LISTES DES ILLUSTRATIONS	47
BIBLIOGRAPHIE	48
Travaux préalables pilotés par le Pepisao	48
Prospectives sur l'élevage et le pastoralisme en Afrique de l'Ouest.....	48
Autres documents et sources d'informations.....	48

Avant-Propos

L'élevage constitue un secteur stratégique en Afrique de l'Ouest et au Sahel, qu'il s'agisse de l'ampleur du cheptel et des productions, de l'importance dans les moyens d'existence et la sécurité alimentaire de millions de ménages. Historiquement, les systèmes d'élevage des ruminants sont constitutifs des économies et de la gestion des immenses espaces arides sahéliens et un élément central de la culture des familles de pasteurs, éleveurs, agro-éleveurs. Mais l'élevage est surtout illustratif du potentiel qu'offre la valorisation des complémentarités agro écologiques de la région, ce qui en fait le premier vecteur de l'intégration des économies et des territoires à travers un système d'échanges complexes. Ce système qui permet de faire face à la variabilité des ressources naturelles, organise les synergies entre systèmes de production agricole et systèmes d'élevage, est vecteur de liens et de dialogue entre communautés. Il permet enfin d'alimenter les marchés déficitaires en protéines animales des pays côtiers.

Les mutations aussi rapides que majeures auxquelles fait face la région (démographie, urbanisation, insécurité, changement climatique...) remettent en question ces trajectoires historiques qui ont largement fondé l'intégration régionale des espaces, des économies et des peuples ouest africains.

L'exacerbation de la compétition pour l'accès aux ressources naturelles (pâturage, eau et foncier) et les conflits médiatisés qui en découlent conduisent les pays à repenser leurs approches et bien souvent à adopter des positions de repli sur l'espace national.

La CEDEAO s'est engagée dans la promotion de l'élevage et la gestion des transhumances transfrontalières depuis plus de 25 ans. A l'évidence, les principes retenus à la fin du siècle dernier par la Communauté régionale doivent être réformés, à la lumière des mutations en cours, de celles qui se dessinent, et surtout des ambitions que se donne la région à travers les États et l'ensemble des acteurs socioprofessionnels pour penser le devenir d'un secteur aux multiples dimensions économiques, sociales, culturelles et environnementales.

C'est la raison pour laquelle la Commission de la CEDEAO a entrepris un travail de prospective

destiné à éclairer le chemin des acteurs et des décideurs. Ce travail repose sur une synthèse des connaissances et la conception de trois scénarios avec l'identification de leurs impacts probables à l'horizon 2040. L'un est fondé sur une projection des principales tendances historiques et actuelles; le deuxième est caractérisé par une montée en puissance des logiques nationales et enfin, le troisième, tente d'esquisser une transformation anticipée et accompagnée du secteur dans l'espace régional, et tout particulièrement des systèmes d'élevage qui incluent la mobilité comme élément de sécurisation, de compétitivité et d'adaptation à la variabilité climatique.

Ces scénarios sont soumis au débat et aux amendements le plus largement possible en vue de faire émerger une vision partagée de l'ensemble des acteurs. Ils sont soumis pour être discutés, amendés, enrichis. Avec en perspective une vision claire des évolutions souhaitables et la définition d'une stratégie opérationnelle, incluant des investissements massifs et structurants et la définition d'instruments de politique publique nationaux et régionaux, cohérents, harmonisés, permettant d'accompagner ces évolutions. Cette stratégie devra couvrir les dimensions productives, la gestion concertée des ressources naturelles et la sécurité sanitaire, l'articulation des échelles de gouvernance, le déploiement de chaînes de valeur efficaces, la gestion des dimensions commerciales intra et extra-communautaires, etc.

C'est toute la finalité de ce document soumis par la Commission de la CEDEAO aux diverses et multiples parties prenantes. L'ensemble de ce processus ambitieux doit permettre de soumettre des orientations claires et consensuelles aux instances statutaires de la Communauté.

J'invite toutes les parties prenantes à prendre une part active dans cette réflexion stratégique destinée à éclairer et bâtir un avenir harmonieux dans ce secteur décisif pour la CEDEAO des Peuples.

Sékou Sangaré
Commissaire Agriculture, Environnement et Ressources en eau

Résumé exécutif

L'élevage sous toutes ses formes reste un pilier de l'économie et de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Pourvoyeur d'emplois et de revenus pour de très nombreux acteurs des chaînes de valeur d'une part et de protéines animales et de sous-produits, d'autre part, il constitue un enjeu majeur pour la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience des populations. Les systèmes pastoraux et agro-pastoraux, fondés sur la mobilité du bétail pour faire face à la variabilité des ressources fourragères et à la disponibilité des ressources en eau, permettent à la région de valoriser d'immenses espaces semi arides, impropres à la culture, mais dotés d'une biodiversité très riche, que seuls les ruminants peuvent exploiter sur la base de systèmes extensifs. Cette mobilité induit de fortes interactions avec les espaces d'accueil (transferts de fertilité, traction animale, approvisionnement en produits animaux et en céréales dans les espaces frontaliers et les bassins de consommation des pays côtiers, etc.). Elle est aussi facteur de cohésion sociale entre les communautés. Aux côtés de ces formes d'élevage issues d'un important savoir-faire ancestral, fortement et constamment adapté au cours des dernières décennies, se sont développées différentes d'autres formes d'élevage dites « modernes » : élevage de ruminants sédentaires (ranch), élevages laitiers plus ou moins intensifs, mais aussi différents élevages à cycle court (volailles, porcs, lapins et d'autres espèces (escargot, d'abeille, etc.) notamment en zones périurbaines. Pour autant, la région reste fortement déficitaire en protéines animales et en aliments du bétail concentrés (maïs, soja) afin d'assurer l'alimentation des filières intensives et à cycles courts.

La croissance démographique et l'urbanisation induisent une forte augmentation de la consommation de produits animaux, en lien avec les changements d'habitudes alimentaires et l'amélioration des pouvoirs d'achat d'une frange croissante de la population. Les coûts de production des protéines fondés sur les systèmes intensifs restent peu compétitifs au regard des importations de produits souvent de bas de gamme, et au regard des systèmes traditionnels améliorés. Par ailleurs, cette croissance démographique affecte aussi le monde rural et induit une extension constante des surfaces cultivées, en l'absence de stratégies et pratiques massives d'intensification durable des systèmes

agricoles. De son côté, le cheptel ruminant qui s'accroît régulièrement requiert des espaces de pâtures sans cesse croissants. Il en résulte une compétition accrue sur les ressources naturelles que les réformes des codes fonciers agro-pastoraux en cours arrivent rarement à réguler efficacement.

Depuis quelques années, on assiste à une exacerbation des conflits d'usage des ressources, en partie réelle, et en partie liée à une amélioration de la connaissance (observatoires) et à la médiatisation. De nombreuses initiatives sont en cours pour tenter de pacifier les relations entre pasteurs et agriculteurs : déploiement de dispositifs à différentes échelles de dialogue, de prévention et de gestion des conflits, incluant le développement des infrastructures d'accueil des transhumants. Ces dispositifs s'inspirent de la réglementation de la CEDEAO sur la transhumance et cherchent à répondre à la montée des violences induites par une combinaison de facteurs : compétition sur les ressources accentuée par la variabilité et les changements climatiques, montée des conflits intercommunautaires, mauvaise gouvernance, insécurité liée au terrorisme et aux activités des groupes mafieux, etc.

Dans ce contexte, les États sahéliens ou côtiers, s'interrogent sur le devenir de la mobilité pastorale et agropastorale. Plusieurs d'entre eux ont pris des mesures drastiques affichant la volonté de réduire les transhumances, tant internes que transfrontalières, tout en cherchant à promouvoir la sédentarisation et l'intensification des élevages et l'agrobusiness. Pour ce secteur phare de l'intégration régionale, on assiste à la montée en puissance d'approches de développement fondées sur l'espace national. A l'heure actuelle, malgré le développement récent de programmes et projets d'appui au pastoralisme, les positions des différentes catégories d'acteurs ne semblent jamais avoir été aussi éloignées. Cette situation rend urgente et nécessaire la conduite d'une analyse prospective approfondie qui permette d'engager l'action à moyen et long terme, valorisant mieux le potentiel économique, social et environnemental de ce système et minimisant les impacts négatifs qui l'affectent durement.

En cohérence avec les orientations de l'Ecowap-2025, la CEDEAO considère que la construction participative et inclusive d'une vision partagée à moyen-long terme est indispensable pour piloter les « réformes quotidiennes » et leur donner un cap.

Cette vision partagée qui sera à terme concrétisée par un cadre stratégique d'intervention et d'investissements massifs, passe par quatre phases essentielles :

- Une analyse approfondie du fonctionnement des systèmes pastoraux et agro-pastoraux au moyen de la conduite de deux travaux de base (i) l'évaluation de la portée et des limites du cadre réglementaire de la transhumance, (ii) l'évaluation des impacts économiques, sociaux et environnementaux des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel ;
- Une analyse approfondie des variables-clés qui déterminent les trajectoires passées et à venir des systèmes d'élevage mobiles ;
- La réalisation d'une synthèse prospective permettant « d'explorer les futurs possibles... » en capacité d'orienter les politiques et les stratégies des acteurs à tous les niveaux ;
- Enfin la formulation de la stratégie, voulue comme un cadre consensuel de référence des interventions dans le sous-secteur de l'élevage en général et de la sécurisation du pastoralisme et de l'agropastoralisme en particulier.

Trois catégories de variables ou déterminants-clés des trajectoires à moyen et long terme des systèmes d'élevage mobiles se dégagent nettement :

- Les variables économiques impliquant les dynamiques démographiques, de la demande et de l'offre domestiques en produits animaux, ainsi que sa propension au renforcement de la résilience des populations en générant des activités pourvoyeuses de revenus pour les jeunes ;
- Les déterminants liés aux mutations des terroirs sous l'influence de la variabilité et des évolutions du climat, de la gestion du foncier (agricole et pastoral) et des ressources naturelles ;
- Les déterminants socio-politiques au regard des implications des modes de gouvernance et leurs répercussions sur l'environnement sécuritaire, la situation des jeunes et des femmes.

Trois scénarii - non exhaustifs - se dégagent de la combinaison des hypothèses fortes qui sous-tendent ces trois catégories de variables clé :

- **Le scénario tendanciel.** Pour l'essentiel, il prolonge les tendances lourdes actuelles, tant sur le plan des effectifs des troupeaux, des pratiques

d'élevage, de la mobilité, que du fonctionnement du marché des produits animaux marqué par une forte dépendance de la région aux importations extra-africaines, etc. Dans ce scénario, les politiques publiques et les initiatives des acteurs locaux et régionaux ont une faible capacité d'influence sur les défis majeurs que sont l'accès équitable aux ressources naturelles, l'atténuation des conflits, le renforcement de la cohésion entre communautés ;

- **Le scénario de rupture et de repli sur l'espace national.** A l'inverse, marqué par une forte implication des États, il privilégie le raisonnement, les objectifs d'autosuffisance et l'action publique au sein de l'espace national. Il est guidé par une logique de sédentarisation volontariste qui se traduit par un recul majeur de la mobilité des animaux. Il traduit une volonté de modernisation de l'élevage qui doit compter avec des politiques foncières qui, elles sont orientées vers la privatisation des espaces, toutes choses susceptibles de raviver les tensions intercommunautaires. La sédentarisation des troupeaux qui induit des coûts élevés de production sans pour autant permettre d'améliorer significativement l'offre en produits animaux aptes à satisfaire une demande en forte croissance, est fortement questionnée ;
- **Le scénario d'une transformation régionale maîtrisée.** Il s'éloigne des deux précédents tant dans le contenu que dans l'approche. Il cherche à exploiter les complémentarités positives régionales historiques, en engageant des actions résolues de « modernisation des élevages extensifs » fondés sur la mobilité, de façon à accroître la productivité et les revenus. Il privilégie une approche concertée, régionale, et la formulation d'un compromis « gagnant-gagnant » permettant de renforcer le rôle du secteur dans l'intégration régionale et de réduire sa dépendance à l'égard des importations extra-africaines. L'entrepreneuriat privé exploite un environnement des affaires prévisibles et très favorables au développement du sous-secteur des élevages.

Ces trois scénarios sont explicités et documentés. Ils n'excluent pas, tant dans la formulation que dans le dialogue et la négociation, la conception d'autres scénarios de compromis de moyen-long termes, et bien évidemment des étapes de transition.

Introduction

*Ni prophétie, ni prévision, la prospective n'a pas pour
objet de prédire l'avenir,
mais de nous aider à le construire*
(de Jouvenel, 2004)

*La démarche prospective consiste à explorer les futurs
possibles
au profit de la décision et de l'action, c'est-à-dire
l'élaboration de politiques et de stratégies à court,
moyen et long termes*
(Godet, 2016)

Le Projet « Élevages et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'ouest » (PEPISAO) est mis en œuvre par la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) et le Comité Inter-États de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) avec l'appui financier de l'Agence française de développement (AFD). L'objectif du projet est de « renforcer la résilience des populations et contribuer au développement économique et social de la région ». De façon spécifique, il vise à « réduire les conflits liés au pastoralisme à travers l'amorce de la construction d'une vision régionale partagée sur les différents modes d'élevage ruminant ». En particulier, il est attendu du PEPISAO une contribution afin que « les États et les parties s'accordent sur le devenir des élevages dans l'espace régional »ⁱ et, sur cette base, ajustent leur politique de développement de l'élevage à l'issue de concertations à conduire autour d'une vision régionale partagée. La présente note synthétise les travaux menés par le PEPISAO autour du devenir des systèmes d'élevage mobiles dans l'espace régional de l'Afrique de l'Ouest afin d'accompagner le processus de concertation qui doit sous-tendre la formulation d'une stratégie régionale pour **une transformation maîtrisée des systèmes d'élevage**.

Construire une vision régionale sur le devenir des systèmes d'élevage mobiles

Bâtir une prospective régionale pour un futur partagé

Pour contribuer à une vision partagée sur les mutations des systèmes d'élevage mobiles à l'échelle régionale, une démarche de prospective a été retenue. Il s'agit de se préparer à des futurs différents, de la simple prolongation des

tendances historiques et actuelles en identifiant les dynamiques de changement à l'horizon des vingt prochaines années. Par l'analyse de ces tendances et des incertitudes qui les caractérisent, il est possible d'identifier les variables qui peuvent conduire à un scénario de rupture et celles sur lesquelles il est possible d'agir pour accompagner les transformations nécessaires de ces systèmes.

Ces variables ont été identifiées et analysées dans trois notes prospectivesⁱⁱ traitant, respectivement, des domaines économiques, environnementaux – incluant le foncier rural et le changement climatique – et, enfin, socio-politiques, associées aux systèmes d'élevage mobiles. Un travail d'évaluation des impacts sociaux, économiques et environnementaux a complété l'analyse bien que ce dernier, comme l'ensemble de l'analyse, soit fortement limité par l'absence de données actualisées (sur le cheptel, la productivité/taux d'exploitation, les flux de transhumance, les flux commerciaux et la consommation, l'évaluation des transferts de fertilité, etc.). Enfin, un atelier professionnel coorganisé avec l'Université de Paris 1-Sorbonne a permis de contribuer à la cartographie et l'infographie des travaux réalisés. L'ensemble de ces contributions a permis au groupe de travailⁱⁱⁱ constitué par la CEDEAO d'établir la présente note de synthèse, laquelle vise à servir de **support de réflexion et d'échanges pour alimenter le dialogue multi-acteurs** promu par la Communauté régionale avec l'appui du PEPISAO.

Les principales questions qui sous-tendent la réflexion

L'objectif de la prospective est, non seulement de mieux **comprendre les mutations en cours** en lien avec les **tendances lourdes que présente la région** dans certains domaines de l'Économie, de la Société, de la Politique, de l'Environnement, de la Culture et de la Technologie (ESPECT), mais aussi d'envisager des approches de niveau stratégique, voire de mesures de politiques pour encadrer les transformations en cours. De façon spécifique^{iv}, il est proposé d'examiner le devenir des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel à la lumière d'un ensemble de questions-clés :

- Au niveau de **l'économie**, comment les systèmes d'élevage mobiles (SEM) sont-ils en capacité, à moyen et long termes, de poursuivre de manière significative leurs contributions dans plusieurs

registres : i) l'intégration économique régionale et au-delà les enjeux liés à la Zone de libre-échange continentale (ZLECAf) ; ii) le développement de l'offre en protéines d'origine animale dans une région sujette à un boom démographique continu et à une forte dynamique d'urbanisation ; iii) le renforcement de la résilience des communautés pastorales et des populations des zones d'accueil aux aléas économiques et sociaux ; iv) comme maillon primaire de filières créatrices de valeur ajoutée, pourvoyeuses d'emplois pour les jeunes et d'autonomisation des femmes.

- Au niveau de la valorisation, de la protection et du partage des usages **des ressources naturelles**, quelles sont les grandes tendances à moyen terme (2040) d'évolution au sein de l'espace régional, du point de vue des ressources pastorales et agro-pastorales (disponibilité du foncier, fertilité des sols, ressources fourragères, sous-produits agro-industriels) ? Quelle est la capacité des SEM à valoriser les vastes espaces semi-arides peu peuplés et leurs ressources hydrauliques (de surface et souterraines) compte tenu de la variabilité et du changement du climat, de la nécessité d'une croissance des productions végétales, y compris par l'extension des surfaces cultivées et de l'impératif de protection de la biodiversité ? Comment les politiques d'élevage et d'agriculture (foncier agricole, mobilité pastorale, fertilité des terres, hydraulique) peuvent-elles anticiper/éviter l'exacerbation de la compétition pour l'accès aux ressources naturelles et accompagner/impulser des transformations dans des systèmes agraires associant différentes mises en valeur agricole et pastorale ?
- Et, enfin, au regard des **transformations politiques et sociales** que connaît la région Afrique de l'Ouest et le Sahel (gouvernance politique contestée, prolifération de conflits de différentes natures et intensités, croissance démographique, exode et urbanisation, migration, scolarisation, difficultés croissantes d'accès aux services sociaux, notamment à la santé, à l'éducation pour les pasteurs et leurs enfants), comment les systèmes agropastoraux et pastoraux sont-ils affectés ? Quels rôles jouent les groupes pastoraux dans les sociétés et la cohésion sociale de leurs pays, notamment dans la formulation des politiques et stratégies qui touchent leur existence ? Quelles politiques pourraient consolider/restaurer/créer le dialogue et les interdépendances sociales et

économiques entre les groupes et communautés pour réduire les appréhensions et renforcer la cohésion sociale ?

Systèmes d'élevage mobiles et sociétés ouest-africaines

La place du pastoralisme au sein des systèmes d'élevage

Le pastoralisme, sous diverses formes, est présent sur l'ensemble des continents et ce, depuis une période au moins aussi ancienne que la naissance de l'agriculture^v. Tout comme cette dernière activité, il a connu de nombreuses transformations dans la plupart des régions du monde, en lien avec la démographie et l'urbanisation des sociétés. En revanche l'élevage transhumant est loin de disparaître. Il demeure dans la plupart des espaces saharo-sahéliens, steppiques, méditerranéens, montagnards et polaires de la planète. La vitalité et la résilience de ce système d'élevage est d'abord le fait d'une rationalité économique, l'herbe n'est pas chère dans des espaces qui ne peuvent être cultivés et qui sont exploités par la pâture saisonnière. En Asie, dans les pays d'Asie centrale, la Mongolie, jusqu'aux régions des plateaux de l'Himalaya la valorisation par les ruminants mobiles d'espaces impropres à la mise en culture est largement de mise aujourd'hui. En Europe la transhumance bénéficie de soutiens publics au titre des services écosystémiques qu'elle rend : prévention de l'embroussaillage (et donc des feux) et des avalanches, maintien de la biodiversité des paysages « ouverts », etc.

Figure 1 : Les systèmes d'élevage mobile, réponse à la variabilité du climat

Sources : à partir de Assouma & alii, 2019 et Marty, 2019

Le pastoralisme^{vi} se définit par tout ce qui se rapporte à l'élevage mobile. La mobilité des troupeaux, et souvent, mais pas toujours, celle des familles, se situe au cœur de la définition. La mobilité des troupeaux est fondée sur l'accès partagé et la gestion communautaire des points d'eau (puits, forages, mares) et des parcours (espaces naturels herbeux et arborés, jachères et champs après récolte). La mobilité est une stratégie d'adaptation à la variabilité locale, saisonnière et interannuelle, des pluies et des ressources. Au Sahel, la végétation se régénère pendant les quatre mois de la saison des pluies, de juillet à octobre. Ce stock renouvelé constitue également la ressource alimentaire principale des ruminants pendant les huit mois de saison sèche. L'éleveur mène le troupeau vers les meilleures ressources du moment, dans la limite d'un effort acceptable, ce qui l'oblige à se déplacer chaque jour et selon les saisons. En saison des pluies, les animaux se déplacent chaque jour autour du campement. En saison sèche, s'ajoutent des déplacements sur des dizaines ou centaines de kilomètres : c'est la transhumance qui peut

traverser plusieurs régions d'un pays et passer d'un pays à l'autre. Les éleveurs décident des itinéraires pour assurer l'abreuvement et, par le choix des pâturages, les besoins alimentaires des animaux, et généralement en fonctions des liens sociaux intercommunautaires qu'ils ont développés. Les ruminants sahéliens ont un potentiel génétique adapté aux pratiques pastorales, aux conditions extrêmes de chaleur et de sécheresse et s'accommodent d'une large gamme de plantes. Au cours de la saison sèche, dès que la qualité et la quantité de fourrage diminuent, les transhumances s'organisent, laissant à la résidence principale, quelques animaux. Au fil de la transhumance, les animaux maigrissent parce que l'herbe est moins riche et les déplacements demandent de l'énergie. La mobilité « va de pair avec une extrême flexibilité et une capacité permanente à s'adapter et à prendre des décisions. Elle est le fait, d'une part, de pasteurs qui, soit ne font que de l'élevage, soit adjoignent des activités agricoles et, d'autre part, d'agriculteurs qui misent de plus en plus sur l'élevage pastoral et plus récemment de citoyens aisés qui investissent dans le bétail (plus rentable que les placements bancaires) »^{vii}. L'agro-pastoralisme est ainsi une combinaison, dans des proportions variées, d'activités agricoles et d'élevage.

Au Sahel, l'intérêt de cette mobilité et de cette flexibilité est de répondre de manière adéquate à la diversité des terroirs ruraux pastoraux ainsi qu'aux facteurs aléatoires qui caractérisent les conditions climatiques sahéliennes, à commencer par la quantité et la répartition des précipitations. Ainsi, est associée au pastoralisme une notion de « **variabilité structurelle** »^{viii} permettant de bien décrire la réalité vécue de cette pratique d'élevage, qui implique notamment la mobilité. Cette variabilité est ancienne et attestée dans les manuscrits en écriture arabe qui sont conservés dans certains pays (Mali, Mauritanie). Elle a tendance à s'accroître sous les effets conjugués des rapports socio-politiques entretenus avec les

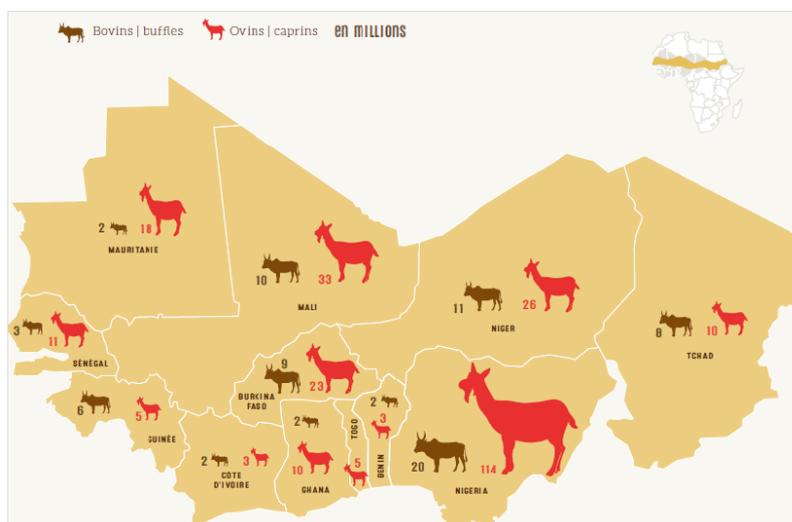
représentants des États et du changement climatique tel que décrit par le GIEC, principalement au Sahel, mais aussi dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. Dans ces zones, l'alternance des saisons pluvieuses et sèches connaît avec des épisodes inhabituels plus rapprochés et plus contrastés qu'auparavant et qui accroissent l'occurrence des phénomènes climatiques extrêmes (sécheresses, inondations, vents violents, etc.). A la tendance à l'intensification des précipitations, se combinent des variations liées à l'espace avec des aires aux potentialités inégales que sont, d'une part, les zones relativement sécurisées des vallées et des bas-fonds et, d'autre part, les zones dunaires ou indurées plus étendues mais plus incertaines en termes de végétations à pâturer. D'après l'inventaire du CILSS^{ix}, l'Afrique de l'Ouest comprend plus de 120 écorégions, ce qui représente une grande diversité de situations et limite toute généralisation à l'échelle de la région.

Données-clés sur l'élevage et l'agriculture

L'Afrique de l'ouest comptait, en 2019, 391 millions d'habitants, dont environ 55% dans les espaces ruraux. La population rurale a augmenté rapidement : +188% entre 1980 et 2015 et les Nations-Unies prévoient une croissance soutenue à l'avenir (+149% d'ici 2050) dans un contexte où la population totale devrait doubler d'ici à 2050 (796 millions d'habitants). Migrations et mobilités caractérisent l'espace régional en fonction des contraintes, des opportunités et des contextes^x. Elles sont facilitées par la CEDEAO dont les fondements prévoient la libre circulation des biens et des personnes entre ses États-membres.

Figure 2 : Effectif des cheptels bovins et ovins-caprins par pays

Source : Inter-réseaux, 2017 d'après Faostat



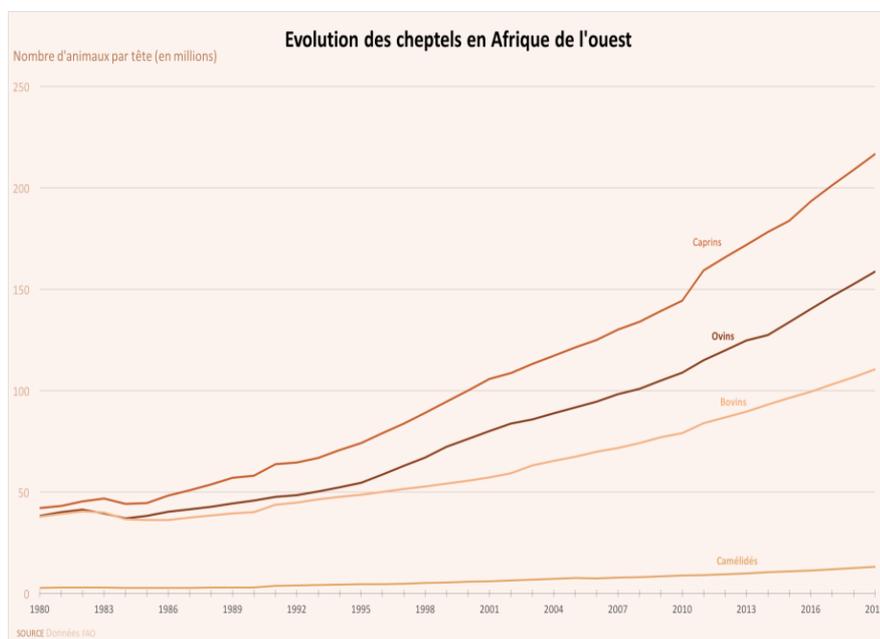
Concernant l'élevage^{xi}, l'Afrique de l'Ouest, le Tchad et la Mauritanie compteraient 77 millions de bovins, 163 millions de caprins, 104 millions d'ovins et plus de 3 millions de camélidés^{xii}. Ces effectifs (approximatifs faute de recensement systématique et récent) sont en hausse permanente depuis les années 1980, dernier épisode de grande sécheresse, avec un taux de croissance de l'ordre de 2 à 3% par an. Pour autant, la croissance des effectifs n'est pas du seul fait des pasteurs. L'intensification agricole et la diversification des systèmes, notamment dans les espaces soudano-sahéliens, conduit à intégrer l'élevage de façon croissante (conduisant à « privatiser » l'usage des résidus de culture et comportant des pratiques de mobilité vers les espaces pastoraux en période de culture). Dans cet ensemble, des élevages sédentaires intensifs émergent, mais demeurent globalement très minoritaires. Selon les agrosystèmes, ils peuvent constituer une des causes des tensions dans les zones méridionales de transhumance où les pasteurs mobiles sont confrontés à deux problèmes différents : l'extension des surfaces cultivées (les champs mangent

la savane, les couloirs sont obstrués) mais aussi l'augmentation du cheptel des agriculteurs sédentaires (traction, fumure, lait, épargne) qui revendiquent donc des parcours et la vaine pâture pour eux. Bien que minoritaire en effectif on pourrait faire l'hypothèse que l'augmentation des surfaces cultivées induit une croissance supérieure du cheptel sédentaire dans ces zones agricoles méridionales.

De façon fondamentale se pose donc l'épineux problème de l'accès aux ressources naturelles. Plusieurs dizaines de millions d'éleveurs pasteurs et d'agro-éleveurs pratiquent la mobilité au niveau de leur élevage. En outre, le secteur de l'élevage en Afrique de l'Ouest repose principalement sur les échanges commerciaux de bétail entre les espaces pastoraux sahéliens et les centres de consommation urbains situés dans les pays côtiers, une partie des déplacements des troupeaux correspondant à leur convoyage à pied vers les marchés^{xiii}. L'élevage mobile fournit chaque année de l'ordre de 10 millions de têtes de bovins destinées à l'abattage.

Figure 3 : Évolution des cheptels en Afrique de l'Ouest

Source : Atelier DynPED-Iram, 2021 à partir de FAOStat

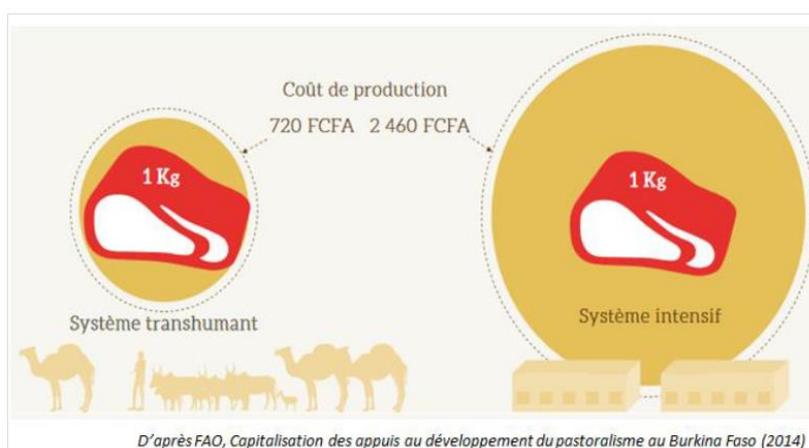


Au cours des cinquante dernières années, la production de viande de ruminants en Afrique de l'Ouest a plus que triplé pour atteindre deux millions de tonnes. **A l'heure actuelle, l'élevage local fournit 99% de la viande rouge locale consommée à l'échelle régionale.** La comparaison des performances économiques explique, en grande partie, la compétitivité des systèmes d'élevage mobiles.

Différentes études montrent que le coût de production de la viande rouge, lequel détermine son prix de revient sur les marchés de consommation, est 3 à 3,5 fois moins élevé que celui des ranchs, même si ces derniers peuvent s'avérer plus productifs par tête de bétail, c'est-à-dire en fonction du capital immobilisé ou investi.

Figure 4 : Coût de production selon les différents systèmes d'élevage

Source : Inter-réseaux, 2017 d'après Fao (2014)



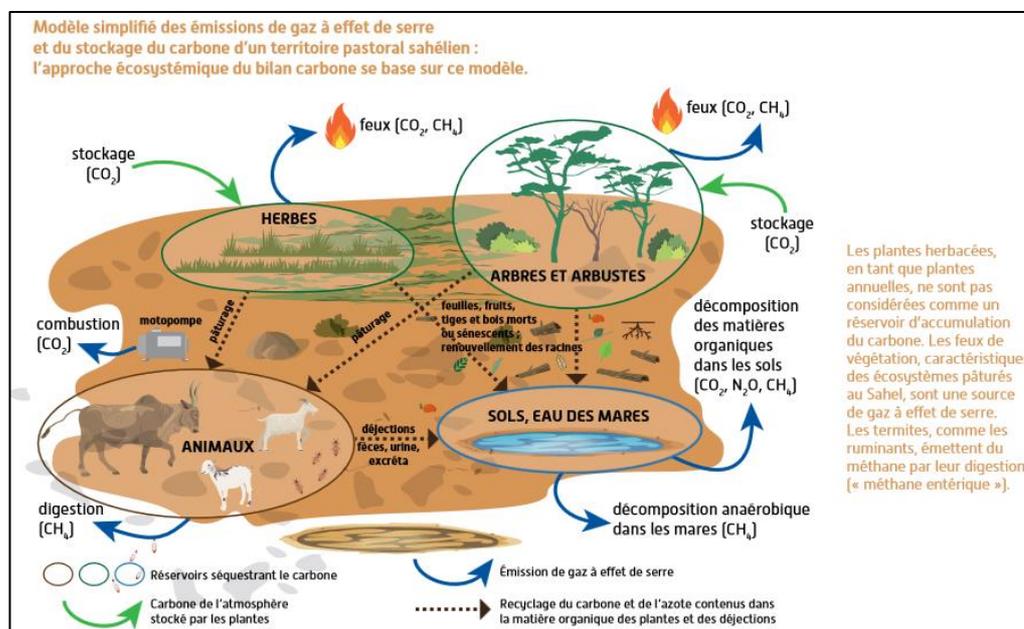
D'après FAO, Capitalisation des appuis au développement du pastoralisme au Burkina Faso (2014)

Une autre différence majeure entre les systèmes d'élevage correspond à leurs performances environnementales. Le système pastoral contribue très peu aux émissions de gaz à effet de serre (GES). Dans une évaluation écosystémique des GES intégrant l'ensemble des composantes du bilan carbone de ce système complexe, le système pastoral apparaît comme étant à l'équilibre et représente, de ce fait, un potentiel d'atténuation en

matière de changement climatique^{xiv}. Les connaissances scientifiques établissent en effet que les émissions de méthane entérique sont compensées par différents mécanismes constitutifs de cet écosystème au niveau de la valorisation de la biomasse, de l'apport de matière organique et son recyclage, la mobilité des animaux contribuant à d'importants transferts entre différentes zones de l'espace pastoral.

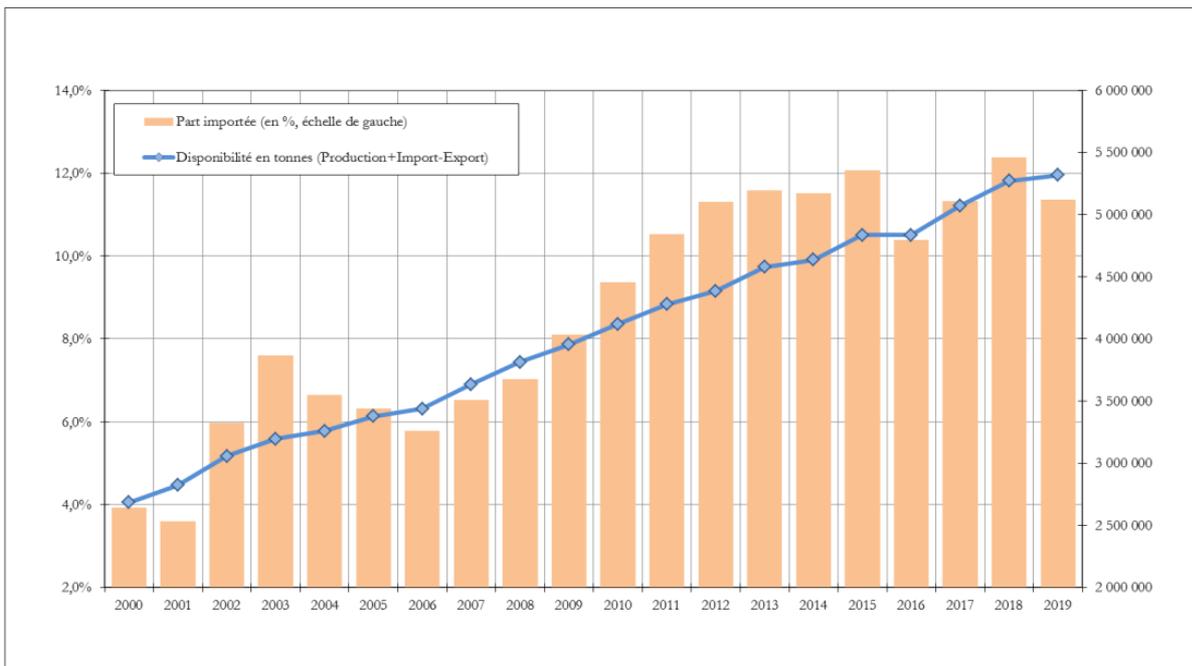
Figure 5 : L'élevage pastoral, un bilan carbone à l'équilibre

Source : Assouma & alii, 2019



L'essor des productions pastorales a permis à la consommation *per capita* de viande rouge de se maintenir à environ 7 kg/habitant/an. Les importations de viande rouge sont restées à un niveau très modéré en Afrique de l'ouest (CEDEAO, Mauritanie & Tchad). La part importée, tous produits carnés confondus (compte tenu des modes de consommation en « sauce » et des substitutions fréquentes entre différentes viandes et abats), si elle augmente progressivement depuis 2000, est restée en deçà des 13% de la disponibilité totale.

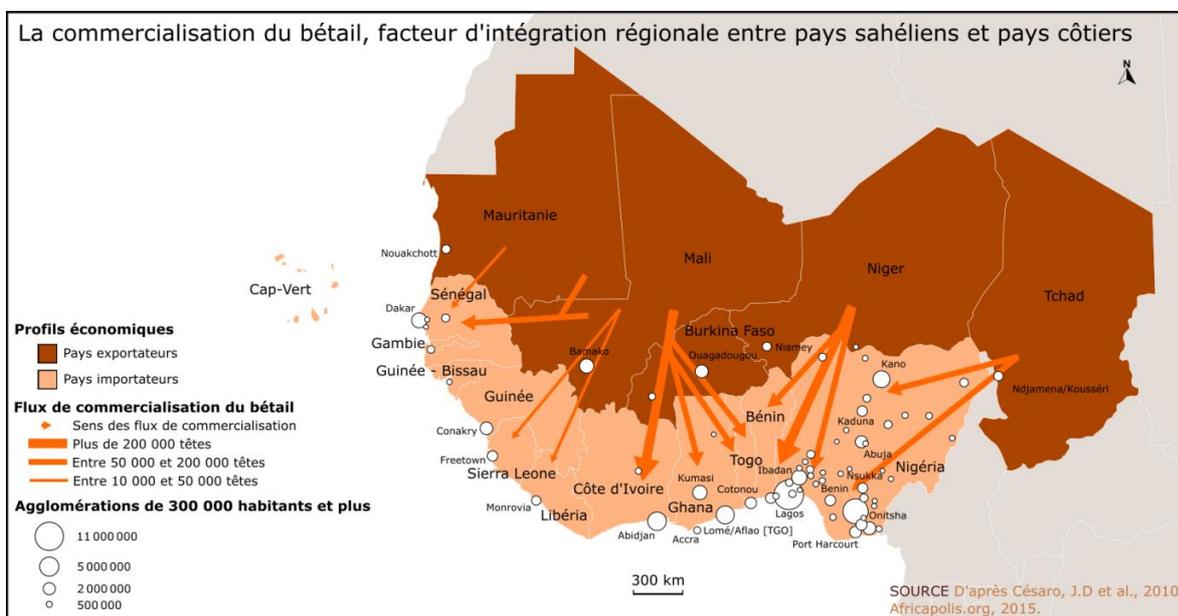
Figure 6 : Disponibilités en viandes (viandes rouges, volailles & porcs) et part importée (%)
 CEDEAO-Mauritanie & Tchad, source : Iram-Issala-Lares à partir de FAOStat



Les circuits commerciaux, combinant de plus en plus convoiage à pied et en camion du bétail, ont permis d’approvisionner les grands centres urbains de la

sous-région à partir des territoires pastoraux et agro-pastoraux sahéliens, ce qui fait des systèmes d’élevage mobile un système régional intégré^{xv}.

Figure 7 : Flux de commercialisation du bétail en Afrique de l’Ouest
 Source : Atelier DynPED-Iram, 2021



Il existe de nombreuses typologies classifiant les systèmes d’élevage en Afrique de l’ouest. Une approche simplifiée distingue ces systèmes en fonction la nature des cheptels, des principales

cultures associées à l’élevage, de l’amplitude de la mobilité et, en corollaire, de l’échelle couverte par leurs déplacements : locale, nationale ou transfrontalière.

Figure 8 : Typologie des systèmes d'élevage

Source : Atelier DynPED-Iram, 2021

		Distance parcourue	Echelle des transhumances	Nature des cheptels	Type de culture associée
Pastoral transhumant		Grande amplitude >300km	Transfrontalière	Ovins Caprins Bovins Camélidés	/
Agro-pastoral		Grande amplitude 100-300km	Transfrontalière	Ovins Caprins Bovins Camélidés	Céréales
		Faible amplitude < 100km	Nationale	Bovins	Céréales
Sédentaire		/	/	Ovins Caprins Bovins Camélidés	/

SOURCES OECD, 2008 ; Chapitre 2 du rapport provisoire impacts élevage mobile, 2020. Réalisé par l'Atelier DynPED-IRAM.

En complément des associations agriculture-élevage typiques de l'agro-pastoralisme, des relations étroites associent les systèmes agricoles et les systèmes d'élevage mobiles. Sur de nombreux terroirs agricoles, les champs de culture sont ouverts à la vaine pâture une fois la récolte terminée ou quand ils sont mis en jachère. Les agriculteurs bénéficient alors de la fumure apportée par les animaux. Plus largement, de nombreuses formes de coopération existent entre agriculteurs et éleveurs, qu'il s'agisse de dons et d'échanges alimentaires, de confiage et gardiennage des troupeaux, de transport des récoltes, de surveillance des parcelles ou de contrats afin de

fertiliser les terres agricoles. Cependant, le développement de l'élevage au sein même des systèmes agricoles bouleverse la donne. Les agriculteurs valorisant avec leur propre cheptel leurs résidus de culture, limitant ainsi l'accès aux transhumants. On assiste aussi à une monétarisation de l'accès à ces résidus ainsi qu'à l'eau. Cette dynamique reste difficile à documenter sur un plan quantitatif. Mais il est clair qu'il s'agit d'une pratique croissante, cohérente avec le développement de systèmes de production durables (agroécologie), contribuant à la diversification des revenus et à une plus forte résilience des systèmes d'exploitation.

Figure 9 : Relations agriculteurs-éleveurs et connexion des systèmes d'élevage pastoraux^{xvi}

Inter-réseaux-PRAPS, 2017



L'élevage pastoral à mobilité saisonnière régionale a une longue histoire de connexion avec les systèmes de production animale sédentaires avec lesquels les collaborations sont nombreuses. Les éleveurs sédentaires servent de « logeurs » et d'intermédiaires, voire de représentants, aux éleveurs pastoraux transhumants de passage. Les pasteurs peuvent confier à leur « logeurs » des animaux blessés ou malades, ou qu'il faut vendre, et les éleveurs sédentaires peuvent confier une partie de leur cheptel aux pasteurs mobiles pour une transhumance. Les connexions des éleveurs transhumants avec des agro-éleveurs sédentaires spécialisés dans les zones semi-arides, subhumides et périurbaines sont aussi nombreuses. Les éleveurs pastoraux transhumants fournissent de jeunes animaux par le biais de contrats directs ou par l'intermédiaire des marchés de bétail. Cette disposition inclut les jeunes mâles soit pour la traction animale, soit pour l'embouche, et les jeunes femelles allaitantes pour le renouvellement des troupeaux laitiers dans les unités périurbaines. La

transhumance en saison sèche dans les zones agropastorales subhumides et humides profite également à la gestion de la fertilité des sols des terres cultivées en accélérant le recyclage de la matière organique et en transférant la fertilité vers des champs choisis pour la fumure.

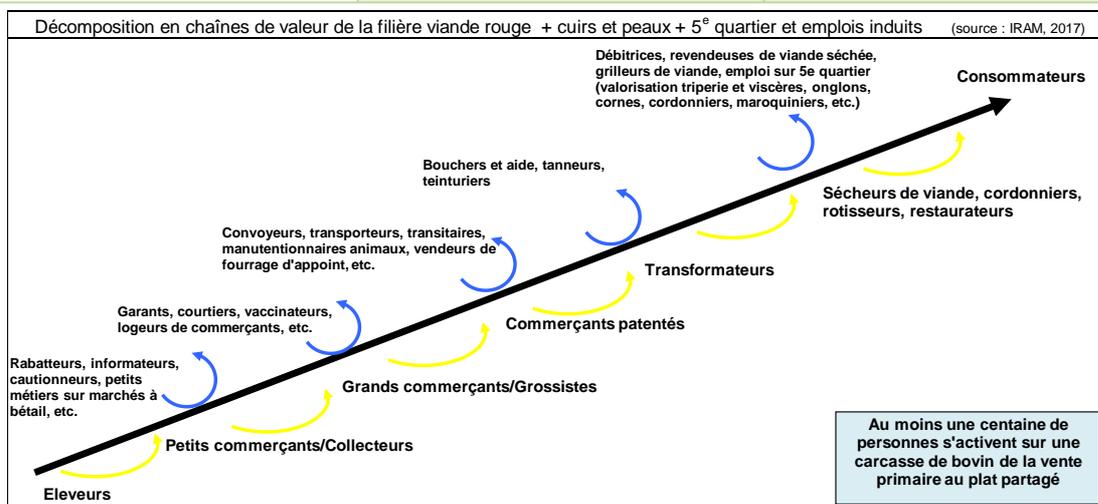
Au-delà des éleveurs, les chaînes de valeur de l'élevage mobile contribuent à l'économie des pays de la région et fournissent un nombre d'emplois important. L'étude sur les impacts des systèmes d'élevage (Iram-Issala-Lares, 2021) révèle les difficultés à estimer les contributions socio-économiques de l'élevage en Afrique de l'Ouest, d'autant que certaines contributions (traction animale, fumure organique) sont rarement prises en compte dans les estimations. Dans les pays sahéliens, la contribution de l'élevage varie entre 10 à 15 % du PIB et correspondrait à une moyenne de près de 40% du PIB agricole. Une estimation globale pour la région (CEDEAO, Mauritanie et Tchad) à partir de l'outil LSIPT (FAO) indique une contribution de l'élevage entre 3 et 4% au PIB pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, dont plus de 60% correspondant à l'élevage mobile.

L'élevage apporterait une contribution significative (de l'ordre de 50%) aux revenus des ménages ruraux, principales victimes de la pauvreté, et une part tout aussi significative à l'emploi et aux systèmes d'activités. Aux activités d'élevage, il est important d'y associer les emplois liés aux marchés à bétail et à leur approvisionnement par les animaux en transhumance, ceux liés aux centres de collecte et de transformation, à l'installation de centres de distribution d'aliments bétail, aux postes vétérinaires, aux parcs de vaccination, au fonctionnement des abattoirs et des nombreux points de vente et de distribution de la viande ou d'autres produits animaux. Cette analyse devant intégrer également les activités liées à la valorisation des sous-produits (cuirs, peaux, etc.).

Figure 10 : Acteurs et fonctions dans les chaînes de valeur animales

Sources : Iram-Issala-Lares, 2021 & Iram, 2017 repris par Praps-ETP-4

Étapes du circuit de commercialisation	Acteurs	Rôles
Production	Les éleveurs locaux et des pays sahéliens : Pasteurs, agro-éleveurs, emboucheurs	Ils remplissent la fonction de production et de fourniture d'animaux.
Approvisionnement des marchés à bétail	Collecteurs et convoyeurs à pieds puisqu'ils gèrent une part croissante du commerce du bétail	Ils sillonnent les marchés ruraux et villages pour s'approvisionner en bêtes et constituer un stock destiné à la vente.
	Les « aides » au chargement et déchargement	Ils assurent le chargement et le déchargement des animaux au départ et à l'arrivée
	Tuteur ou logeur	Il est l'intermédiaire entre le marchand de bétail et le client. Il est également garant des animaux.
	Marchands	Ils s'approvisionnent principalement chez les collecteurs et parfois chez les emboucheurs et les producteurs.
Circuit mort	Chevillards	Ils abattent et vendent en gros aux bouchers et autres acheteurs.
	Bouchers	Les bouchers vendent au détail la viande dans une boucherie.



La mobilité de l'élevage, entre continuité et adaptation permanente

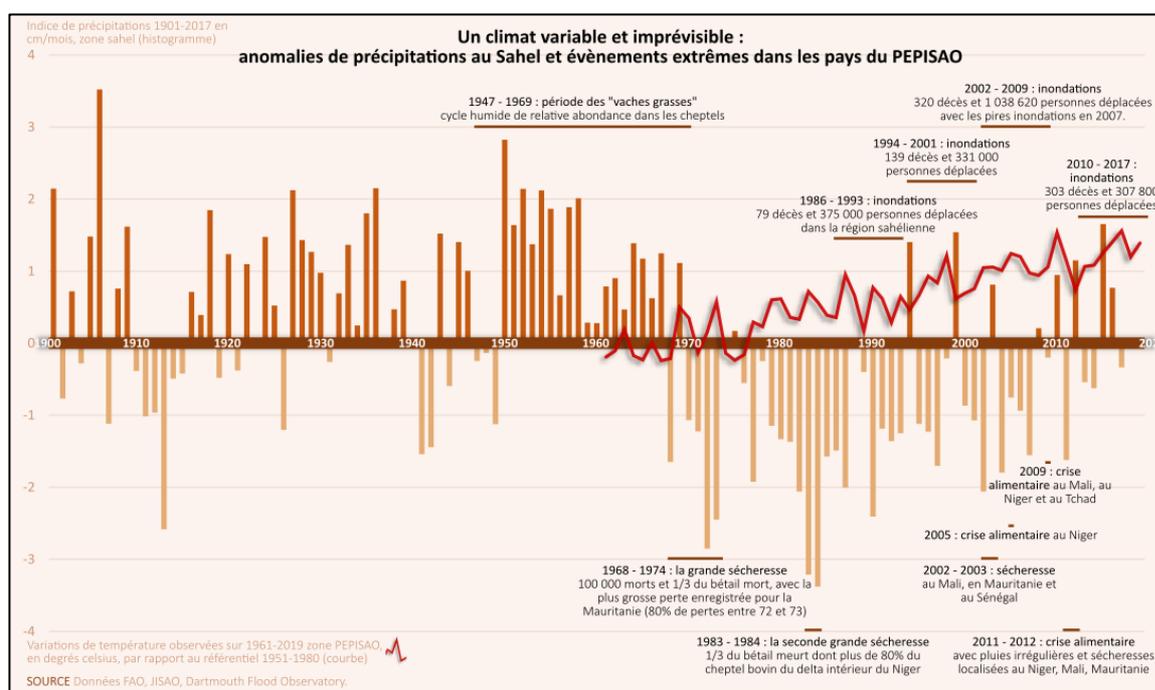
Changements climatiques et **croissance démographique** conduisent néanmoins à de profonds changements dans les pratiques d'élevage mobile^{xvii}.

Bien qu'une évolution historique de glissement vers le sud des isohyètes ait été constatée avant les années 2000 en Afrique de l'Ouest, les observations climatiques et les modélisations disponibles dans les travaux sur le changement climatique contredisent les prédictions sur l'aridification progressive de l'Afrique de l'Ouest.

Pour les dernières décennies, la pluviosité est en moyenne plus élevée que durant les décennies sèches 1970-1990^{xviii}, notamment sur la Côte, mais ce sont les inégalités de répartition spatiale et temporelles, ainsi que les variations interannuelles qui sont surtout relevées. Ces changements, s'ils favorisent la croissance végétale là où les sols le permettent, notamment aux marges sahariennes du Sahel, accentuent également le lessivage des sols, leur acidité et accélèrent la minéralisation de la matière organique qui affectent la fertilité des sols. Ils tendent également à accroître les événements extrêmes plus localisés, tels que les inondations.

Figure 11 : Évolution des températures et événements extrêmes en Afrique de l'Ouest

Source : Atelier DynPED-Iram, 2021



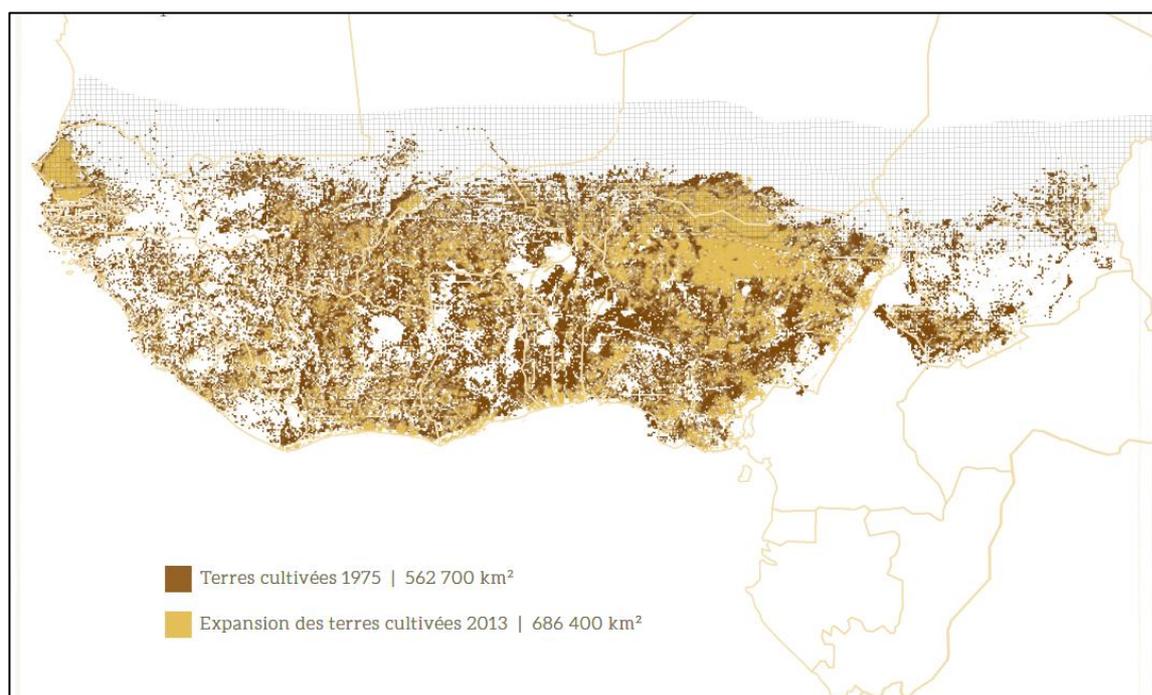
Les tendances à la hausse des pluies, accompagnées par celles des températures, surtout en saison sèche, et celle de la concentration en CO₂ dans l'atmosphère devraient favoriser la croissance végétale au moins là où la fertilité en azote et phosphore des sols le permet, et en particulier sur les marges sahariennes du Sahel^{xix}. En effet, ces mêmes facteurs devraient aussi renforcer le lessivage des sols, en aggraver l'acidité et accélérer la minéralisation de la matière organique aboutissant à une baisse de productivité. Il est aussi possible que ces tendances, surtout l'augmentation des teneurs en CO₂ favorisent les plantes dont la photosynthèse est de type C₃, en particulier les ligneux au détriment des plantes dont la photosynthèse est de type C₄, en particulier les graminées annuelles au Sahel et cespitueuses pérennes dans les savanes. Cela pourrait entraîner à terme un

embroussaillage des parcours et des savanes déjà très prévalent en Afrique australe et orientale.

De même, l'augmentation de la population s'est accompagnée d'une extension des zones cultivées à un rythme proche de la démographie humaine. Les superficies cultivées ont augmenté (+122% entre 1975 et 2013 selon le CILSS, 2016) au détriment des pâturages et des jachères, réduisant les surfaces de pâturage naturel, fragmentant les espaces et induisant des accès plus difficiles nécessitant plus de précautions, un gardiennage plus serré et des négociations accrues entre agriculteurs et éleveurs. La réduction des ressources pastorales, celle de la superficie et de l'accès aux parcours constituent autant d'obstacles à la transhumance régionale et saisonnière des troupeaux mobiles

Figure 12 : L'expansion des surfaces cultivées entre 1975 & 2013

Source : PRAPS-Inter-réseaux, 2017 (à partir de CILSS, 2016)



La mobilité dans les sociétés ouest-africaines : acteurs, territoires et politiques

Évolution de la mobilité, stratégies d'adaptation des acteurs et dans les territoires

Ainsi que le constatent P. Hiernaux et M. Assouma dans leur synthèse prospective, le déficit de ressources fourragères en saison sèche s'est aggravé d'autant que la densité du cheptel a aussi augmenté. Le déficit fourrager saisonnier est aggravé par la disparité de l'accès à l'eau lié, d'une part, au maillage irrégulier de points d'eau et, d'autre part, à leurs capacités et statuts divers. Localement abondants comme dans le Ferlo sénégalais, les points d'eau forment un réseau très lâche et disparate dans des régions pastorales comme le Gourma au Mali. Les ressources fourragères des régions sous-équipées sont sous-utilisées au détriment de fortes charges autour des points d'eau de surface permanents et des forages à gros débit en saison sèche. Par ailleurs, l'insécurité qui affecte le Sahel et les parties nord des pays côtiers crée des obstacles supplémentaires à la mobilité du bétail en saison humide et en saison sèche. Enfin, les politiques de privatisation des terres avec l'attribution de titres de propriété à des grandes exploitations (ranch, plantations ou très grandes fermes irrigables des deltas ou même des zones pastorales) impactent sur les circuits de transhumance et l'accès à l'eau et au pâturage (et dans certains cas des superficies considérables

attribuées à des investisseurs privés) ; La fixation des populations mobiles menées dans certains pays côtiers (Nigeria, Bénin) voudrait limiter l'accès aux parcours et la mobilité du bétail, mais permettent aux ménages de bénéficier de services sociaux de base.

La première adaptation des familles d'éleveurs pastoraux aux restrictions de l'accès aux ressources pastorales vitales est de diversifier leurs activités économiques, souvent en pratiquant des cultures vivrières pour répondre aux besoins alimentaires familiaux. Cela implique un minimum de droits d'accès au foncier, généralement refusé aux pasteurs en zone subhumide, et une sédentarisation au moins une partie de l'année et pour une partie de la famille. Cette diversification contribue à son tour à l'expansion des terres cultivées en particulier en zone aride vers le nord du front agricole. Par ailleurs, le renforcement de la pluriactivité au sein des familles pastorales, si elle facilite la scolarisation des enfants et l'accès aux soins, contribue à réduire les compétences des jeunes hommes en matière de techniques traditionnelles d'élevage et de gestion quotidienne du bétail (conduite des troupeaux, soins, garde, accès aux bons pâturages et abreuvement), ce qui pourrait conduire à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée et à la perte progressive de savoir-faire et des réseaux relationnels tactiques pour les itinéraires). Pour autant, certaines organisations d'éleveurs et pasteurs ont pleinement pris conscience de ces transformations, impliquent les jeunes dans la réflexion sur leurs devenir, déploient des formations

ciblées sur les nouvelles générations qui intègrent la mutation des techniques d'élevage et leurs aspirations socio-économiques.

La prise en compte de la mobilité par les institutions et les politiques publiques^{xx}

Par contraste avec le domaine des cultures et celui de la foresterie et de l'agroforesterie, les investissements publics dans le domaine de l'élevage sont demeurés très limités jusqu'en 2013, sans rapport avec l'apport économique de l'élevage^{xxi}. Ils ont surtout porté sur la santé vétérinaire, suivi d'une relance des infrastructures d'hydraulique pastorale et du balisage des aires de pâturages et des couloirs de passage au début des années 2000 dans plusieurs pays sahéliens. Plus récemment les soutiens ont également visé l'amélioration des infrastructures de commerce de bétail notamment les marchés à bétail dont la gouvernance suscite beaucoup de convoitise entre autorités coutumières, administration régionale et collectivités décentralisées. Plusieurs interventions concernent également le développement des filières, notamment la promotion des chaînes de valeur (centres de collecte, mini laiteries, entrepôts de vente d'aliments bétail). Pour l'essentiel ces investissements reposent sur le financement de programmes internationaux.

En outre, un clivage semble s'établir entre les politiques d'élevage des pays du Sahel et celles des pays côtiers. En effet la contribution économique et sociale de l'élevage pastoral commence à être reconnue officiellement dans les pays du Sahel avec les recommandations de la Déclaration de N'Djamena (2013) suivi par les accords politiques de la Déclaration de Nouakchott (2013). Cette reconnaissance a été accompagnée par le financement de projets de développement dédiés tels que le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS), mais aussi le programme régional d'investissement pour le développement de l'élevage dans les pays côtiers (PRIDEC) dont le lancement est retardé faute de financement, le projet d'appui au développement de l'élevage (PADEL), le Projet régional de dialogue et d'investissement pour le pastoralisme et la transhumance au Sahel et dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest (PREDIP), le Programme de Développement Durable des Exploitations Pastorales au Sahel (PDDEPS), le Projet élevages et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest (PEPISAO) et le projet d'appui à la commercialisation de la viande et du bétail en Afrique de l'Ouest et au Tchad (PACBAO), plus centré sur les chaînes de valeur animales régionales.

Dans les territoires pastoraux, l'objectif est de réhabiliter, compléter et favoriser une gestion durable et plus transparente des infrastructures hydrauliques, vétérinaires et commerciales lien avec les politiques de décentralisation tout en s'assurant d'une forte implication des associations d'éleveurs de ces territoires. Dans les territoires agropastoraux, l'objectif est de soutenir les cadres de concertation locaux et régionaux, afin de rendre la transhumance en saison sèche plus efficace et mutuellement bénéfique à travers la délimitation des espaces aires de pâturages et sécurisation des couloirs de passage. Cependant dans les pays côtiers, tout comme dans le sud de certains des pays sahéliens, cet objectif s'oppose à la volonté de « moderniser » l'élevage qui passerait par sa sédentarisation, en substituant à la pâture sur les parcours naturels, un système d'affouragement et de distribution d'aliments du bétail récoltés sur l'exploitation, achetés sur le marché ou auprès des industriels de l'aliment du bétail (SPAI).

Cet objectif de sédentarisation de l'élevage accompagne une politique de sécurisation foncière qui ambitionne la reconnaissance de titres fonciers aux agriculteurs. Les éleveurs pastoraux à mobilité saisonnière qui conservent jusqu'ici une place prépondérante dans la production animale dans les pays côtiers risquent d'être exclus de cette privatisation, n'étant pas résidents permanents et utilisant des espaces en commun sans délimitation d'aire d'exploitation et à vocation pastorale. Cette politique de privatisation du foncier accompagne une tendance générale à la déconcentration administrative suivie, dans certains pays, d'une décentralisation partielle qui se heurte à la verticalité du pouvoir politique renforcée par la militarisation opérée en réponse à l'insécurité civile et au terrorisme.

Les évolutions récentes des politiques pastorales conduisent à codifier l'activité pastorale pour en orchestrer la mobilité^{xxii}. Depuis les indépendances, de nombreuses politiques publiques ont promu la sédentarisation, le *ranching*, l'intensification et la modernisation de l'élevage. Ces systèmes se sont révélés inadaptés aux écosystèmes sahéliens à forte variabilité. Dans le Nord et le Centre des pays côtiers où les ressources fourragères sont moins aléatoires, où des améliorations fourragères sont possibles, des ranchs publics (financés par l'Europe, la Banque mondiale) ont été créés dans les années 70 (Côte d'Ivoire). Leur équilibre économique n'a jamais été atteint.

Depuis une quinzaine d'années, une prise de conscience des gouvernements, des partenaires

techniques et financiers et des organisations pastorales régionales se fait jour pour soutenir le développement des zones pastorales et ainsi la mobilité des troupeaux. Le Mali, la Mauritanie, le Niger ont élaboré des lois et des codes pastoraux (un projet de code pastoral a aussi été préparé par le Tchad) dont l'application effective reste cependant délicate. Le Niger, le Mali et le Tchad ont élaboré une stratégie nationale d'hydraulique pastorale (SNHP, SNDP au Tchad). Le Tchad, le Niger, puis le Mali, le Burkina Faso, le Sénégal et la Mauritanie ont engagé^{xxiii} des actions de rénovation des infrastructures pastorales à grande échelle. Ces approches sont basées sur des démarches de concertation et de sécurisation des axes de transhumance. Avec l'accompagnement de négociations d'accords sociaux intercommunautaires pour la gestion des points d'eau pastoraux et la sécurisation des espaces pastoraux, c'est une approche de gestion locale et négociée du foncier qui s'est développée pour devenir incontournable aujourd'hui, y compris dans les stratégies nationales d'hydraulique pastorale par exemple. C'est en particulier dans ce sens que la CEDEAO a soutenu les échanges d'expériences et les orientations de la déclaration de Ndjamena (2021) sur la sécurisation du foncier agro-pastoral en Afrique de l'Ouest et du Centre^{xxiv}

L'évolution montre, dans les pays sahéliens, une trajectoire d'évolution importante des perceptions et une prise de conscience assez générale des États, de leurs partenaires financiers, mais aussi d'une large part de la société civile, des enjeux politiques, économiques, sociaux et environnementaux du pastoralisme. Néanmoins, se produit une asymétrie croissante entre politiques foncières pastorales des pays sahéliens et des pays côtiers. Parallèlement à l'évolution assez généralisée au cours des années 1990-2000 des politiques d'élevage des pays sahéliens, plusieurs pays côtiers, qui avaient développé des politiques d'accueil assez volontaristes de la transhumance dans les années 1980, ont remis en question ces orientations à partir de la fin des années 2000.

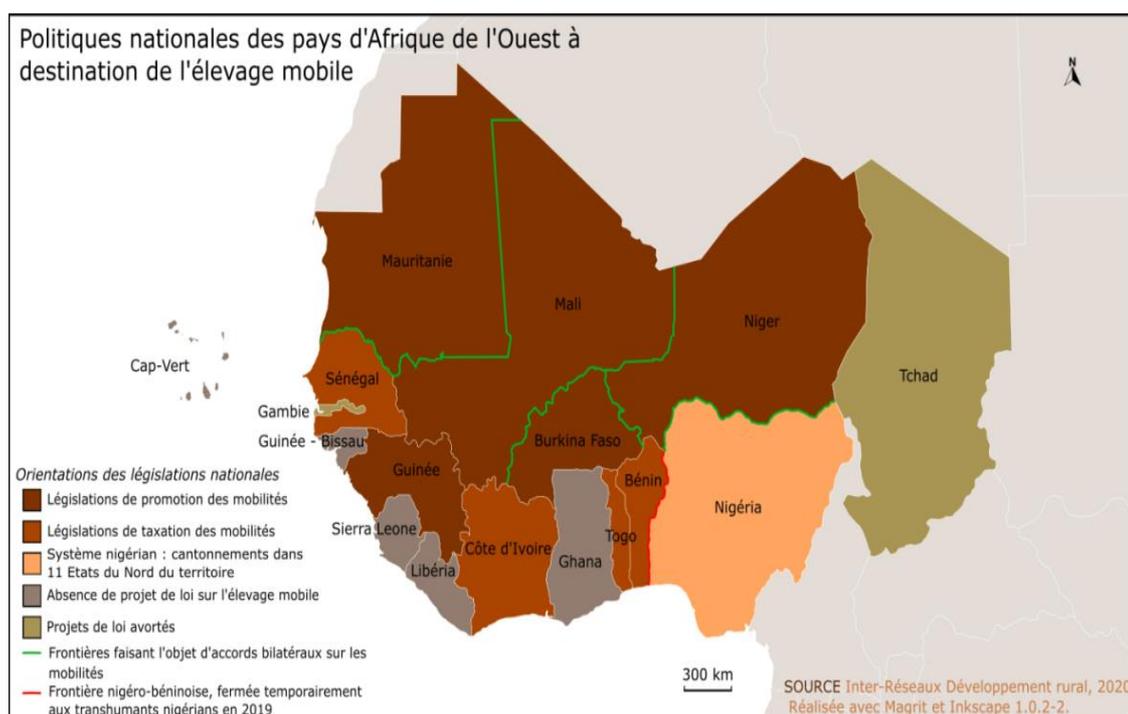
La période des politiques d'accueil des pays côtiers peut être illustrée par l'exemple de la Côte d'Ivoire, qui a construit dans les années 1980 une politique solide d'investissements visant le développement des élevages extensifs /pastoraux dans la partie septentrionale (transhumants et sédentaires – culture attelée) mais aussi les élevages « intensifs » dans le Centre (lait, ovin), les filières à cycle court. Les investissements réalisés par la SODEPRA à cette époque ont concerné environ trois cents points d'eau, produire des blocs fourragers et délivrer des services de santé animale renforcés dans le Nord du pays. Cette expérience de la SODEPRA illustre bien qu'un projet politique « intégral » pour un pays côtier est possible basé sur une politique forte de développement des élevages.

Lors de la grande sécheresse de 1984, le Bénin a également très largement ouvert sa frontière à l'élevage nigérien, activant une opération d'accueil et de vaccination de grande envergure pour les troupeaux sinistrés en provenance du Niger. La crise pastorale de 2009 a été révélatrice du changement de politique des pays côtiers. Les éleveurs du Niger qui s'apprêtaient à engager leur mouvement de repli vers les pays côtiers, notamment le Nigeria et le Bénin, en ont rapidement été dissuadés par des déclarations politiques, émanant de ces deux pays, hostiles à une transhumance exceptionnelle. La durée de la saison sèche en zone sahélienne et l'impossibilité de rejoindre le front des pluies de la saison suivante ont occasionné des pertes importantes pour les éleveurs. Par ailleurs, les autorités nationales ont tardé à reconnaître la situation de crise, malgré de multiples alertes lancées par les organisations pastorales et plusieurs observateurs.

La cartographie différenciée des politiques de foncier pastoral dans la région révèle, d'une part, de nouveaux rapports de force et d'intérêts et, d'autre part, des controverses, conflits, concurrences ou alliances entre acteurs et institutions qui entrent en jeu dans la production des politiques du foncier pastoral.

Figure 13 : Politiques nationales à destination de l'élevage mobile

Source : Atelier DynPED-Iram, 2021



A l'échelle régionale, plusieurs textes encadrent la transhumance transfrontalière. Ces différents textes de lois par pays viennent compléter le protocole de la CEDEAO réglementant la transhumance depuis 1998. La volonté politique visant à mieux gérer la transhumance entre les États dans l'espace communautaire s'est traduite par l'adoption du cadre réglementaire communautaire de 1998^{xxv} dont le règlement en permettant l'application a été adopté en 2003. Ces textes ont défini des règles régissant l'accès du bétail transhumant aux ressources pastorales dans les zones d'accueil, la création de comités nationaux chargés de la transhumance dans plusieurs pays (Bénin, Togo, Ghana, Niger, Burkina Faso) et l'impulsion d'une dynamique de concertation entre certains pays partageant une frontière commune pour prendre en charge les flux de transhumance transfrontalière. Ce protocole reconnaît l'importance de la mobilité pastorale transfrontalière et vise à réduire les problèmes quand les troupeaux se déplacent, notamment les conflits entre agriculteurs et éleveurs et la propagation de maladies animales (épizooties

1. Les variables du changement : tendances et incertitudes à considérer

Les variables qui orientent les dynamiques de changement des systèmes d'élevage mobiles peuvent, à partir des trois notes de prospective, s'organiser en trois catégories principales : les dimensions socio-économiques, les aspects environnementaux (dont les dérèglements attendus du changement climatique) et les orientations plus spécifiquement sociopolitiques et institutionnelles.

1.1 Dimensions socio-économiques

Évolution de la demande en produits animaux, démographie et urbanisation

L'analyse des **systèmes agricoles et alimentaires** à l'échelle régionale repose sur un ensemble d'hypothèses en ce qui concerne **l'évolution de la demande en produits animaux, viandes et**

produits laitiers en particulier. L'évolution de la demande à venir dépend, en premier lieu, du nombre d'habitants lié aux projections démographiques, mais également de l'importance de l'exode rural et du processus d'urbanisation susceptible de modifier en profondeur les modes de consommation alimentaire^{xxvi} et, en arrière-plan, la qualité et l'origine des aliments consommés. Le tableau ci-dessous montre deux estimations de l'évolution de la consommation, et donc de la demande, de la viande en 2030 et en 2040 dans la zone CEDEAO. La première estimation est basée sur l'hypothèse que la consommation par capita des différents types de viande reste au même niveau que celle en 2020. La deuxième estimation est basée sur l'hypothèse que les consommations par capita des différents types de viande augmentent ou diminuent au même rythme que pendant la période 2010-2020

Figure 14 : Estimations de la demande dans la zone CEDEAO pour différents types de viande en 2030 et 2040^{xxvii}

	Historique					Estimations prévisionnelles											
	2010		2020		Evolution de la consommation par capita (2010-2020)	Consommation par capita au même niveau qu'en 2020					Consommation par capita qui évolue au même rythme qu'entre 2010-2020						
	Consommation totale (tonnes)	Consommation par capita (kg)	Consommation totale (tonnes)	Consommation par capita (kg)		2030	2040	2030	2040	2030	2040	2030	2040				
Viande bovine	788 218	2,60	924036	2,33	-10%	1 187 969	29%	2,33	1 495 059	62%	2,33	1 064 265	15%	2,08	1 183 696	28%	1,842
Viande ovine	282 812	0,93	291266	0,73	-21%	374 461	29%	0,73	471 259	62%	0,73	294 714	1%	0,58	270 535	-7%	0,421
Viande caprine	408 305	1,35	442012	1,11	-17%	568 264	29%	1,11	715 161	62%	1,11	470 112	6%	0,92	468 113	6%	0,728
Viande porcine	372 829	1,23	525692	1,32	8%	675 846	29%	1,32	850 552	62%	1,32	728 235	39%	1,43	982 415	87%	1,529
Poulet	739 311	2,44	1206365	3,04	25%	1 550 940	29%	3,04	1 951 858	62%	3,04	1 933 965	60%	3,79	2 915 933	142%	4,537
Totale/moyenne	2 591 475	8,54	3 389 371	8,53	0%	4 357 479	29%	8,53	5 483 889	62%	8,53	4 491 291	33%	8,80	5 820 692	72%	9,06

Pour comparer, il est important de noter que les prédictions de l'OCDE et de la FAO (2021) pour l'Afrique dans son ensemble comptent sur une consommation de viande (bovine, ovine, porcine et volaille) par capita de 13,02 kg en 2018-2020 et 12,73 kg en 2030.

Revenus, inégalités et consommation

Parmi les variables conditionnant la qualité des produits consommés et, principalement en milieu urbain, disponibles sur les marchés alimentaires, **la question des revenus monétaires et de leurs inégalités** s'avère essentielle à l'analyse des trajectoires possibles en matière d'évolution des modes de consommation. Suivant l'évolution du revenu moyen par habitant et de sa différenciation plus ou moins accentuée, différents segments de consommation sont susceptibles d'apparaître, autour de la disponibilité de produits de base alimentaire à bas prix et de la recherche de produits de qualité, à la fois du point de vue sanitaire et

d'origine. L'importance relative de ces différents segments conditionne le volume de viande consommée et la part relative des différentes filières ou chaînes de valeur destinées à approvisionner le marché avec plus ou moins de contraintes en matière de sécurité sanitaire et de traçabilité des produits.

Flux commerciaux et importations

Une partie des filières déjà présentes repose sur l'importation de produits animaux, eux-mêmes différenciés entre produits de base (abats, viandes blanches et poissons congelés, poudre de lait) et produits de qualité (viandes rouges certifiées, préparées et conditionnées ou congelées). L'importance des **produits importés** dépend, en lien avec les tendances observées de la consommation, du niveau et de la qualité de la demande et des prix relatifs (au regard des prix locaux), lesquels sont formés autour des coûts de production (et donc des différentiels de

productivité, mais également des politiques commerciales (soutiens internes et à l'exportation) des pays fournisseurs, de celui des chaînes logistiques (infrastructures portuaires, chambres froides, approvisionnement de la distribution) et de la fiscalité appliquée à ces produits, la tarification extérieure commune (TEC) de la CEDEAO constituant, à ce niveau, la référence en matière d'orientations et d'arbitrage à l'échelle des pays de l'Afrique de l'ouest^{xxxviii}.

Structure, emplois, productivité et compétitivité des chaînes de valeur animales

L'articulation et les **perspectives de substitution des produits animaux d'origine locale** par des produits importés dépendent de l'importance que prendront ces chaînes de valeur de productions animales à l'échelle de la région. Si le *ranching*^{xxxix} n'a pas eu, jusqu'à présent, le développement historique attendu, des unités de production agro-industrielles - avicoles, aquacoles ou porcines - se développent en périphérie des grands centres urbains. Suivant les tendances de marché précédemment observées, il est probable que leur développement absorbe une partie au moins de l'augmentation attendue de la consommation de produits carnés, en particulier du fait de l'urbanisation. Si elles réduisent les importations de viande, elles pourraient accentuer en revanche le déficit céréalier (maïs) et oléo-protéagineux, ou au contraire stimuler le développement de ces productions.

La question se pose également dans le cas des produits laitiers, en lien avec le constat du développement des mini-laiteries en périphérie des centres urbains ainsi que des réseaux de collecte de petites et moyennes unités de transformation de produits laitiers.

Figure 15 : Système d'élevage mobile et prix des produits carnés^{xxx}

La performance des systèmes d'élevage mobile est d'autant plus remarquable que les prix aux consommateurs demeurent relativement faibles. Les marges commerciales apparaissent fortement influencées par le prix de la viande. Or, le prix au détail est un déterminant important du choix des consommateurs, en raison de leur faible pouvoir d'achat. De fait, le prix au détail de la viande bovine à l'étal du boucher n'excède pas 2 000 à 2 500 Fcfa (3 à 4 €) le kg en Afrique du Centre et de l'Ouest. Ce prix a peu évolué depuis les années 1990. En parallèle du renchérissement du coût du transport, les opérateurs de la filière bétail ont dû et su avec le temps serrer leurs marges afin de garantir l'efficacité de la filière. En Afrique de l'Ouest les acteurs de la filière - les producteurs mais aussi et surtout les commerçants - ont réduit leurs marges bénéficiaires pour maintenir un prix acceptable à la consommation. D'ailleurs, la plupart des travaux de terrain soulignent la bonne répartition des marges au sein de la filière, pour les bovins comme pour les petits ruminants. Le

taux de multiplication du prix entre le producteur et le consommateur en Afrique de l'Ouest se situe entre 1.5 et 2.3 seulement alors qu'il est de l'ordre de 5 à 8 en Europe.

Dans tous les cas, l'importance prise par ces chaînes de valeur dépendra fortement des investissements qui y seront réalisés (y compris à l'amont et l'aval de la production) et de la concurrence des produits importés de substitution, viandes congelées ou poudre de lait par exemple, et de leur compétitivité. Cette dernière reposant en grande partie, sur le coût de l'alimentation animale et des médicaments vétérinaires, lesquels demeurent, pour l'essentiel, importés. A ces considérations économiques, il est important d'ajouter les questions sanitaires et sociales liées à l'augmentation de ce type d'élevage, qu'il s'agisse de risques d'épidémies (grippe aviaire), de zoonoses (brucellose, anthrax), de résidus (antibiotiques) ou de nuisances environnementales (odeurs, effluents à gérer en périphérie de villes en expansion rapide). La compétition sur l'occupation des sols n'est plus, désormais, seulement entre production agricole et animale, mais aussi avec l'habitat urbain et les infrastructures (routes, etc.).

1.2 Environnement et changement climatique

Effectifs animaux et disponibilités fourragères

Les analyses rétrospectives attestent de la résilience importante de l'élevage mobile et de sa capacité de reconstituer les troupeaux après un évènement affectant les disponibilités en ressources fourragères (sécheresses, etc.)^{xxxix}. Cette résilience repose, en premier lieu, sur la mobilité des animaux. Mais jusqu'où est-il possible de projeter la **croissance des effectifs** et quelle est la **capacité fourragère disponible** pour le développement des systèmes d'élevage mobile ?

Cette question s'avère difficile à répondre à une échelle aussi large que l'Afrique de l'Ouest. Reconstituer un troupeau prend du temps et, à partir d'un certain seuil de pertes, ce n'est plus possible^{xxxix}. La diminution du cheptel affecte la vulnérabilité des éleveurs sur de nombreuses années. Elle amène une part d'entre eux, dont les jeunes, à s'orienter vers d'autres activités et moyens d'existence.

Par ailleurs, les ressources fourragères et les ressources en eau s'étagent, du nord au sud, le long d'un gradient bioclimatique qui s'étend vers les zones subhumides en partant de zones hyperarides où se trouvent des steppes à herbacées éparses

avec des buissons et arbustes très clairsemés dans des parcours dont les productions et qualités fourragères varient très largement d'une année à l'autre. Cette ressource est, structurellement, en déséquilibre^{xxxiii} ; ce que la mobilité permet justement de compenser et d'ajuster aux besoins des troupeaux.

Néanmoins, les **ressources fourragères des parcours diminuent** en fonction de l'érosion de leurs surfaces du fait de l'avancée des fronts agricoles et du mitage urbain^{xxxiv}. Elles sont également confrontées à la surexploitation et au changement climatique qui réduisent leur productivité et leur qualité. En outre, la réduction de la superficie des parcours s'accompagne de leur fragmentation et de l'occupation des couloirs de passage qui réduisent l'accès aux pâturages restants, notamment aux aires ou enclaves de parcours mises en réserve tacitement par les éleveurs dans certaines régions (cas du Niger) et, parfois aux points d'eau.

Ressources pastorales, biodiversité et changement climatique

Il existe donc une compétition pour **l'accès aux ressources naturelles** (eau, végétation, etc.) et au foncier. L'élevage pastoral est souvent perçu comme une source de dégradation de la végétation par « surpâturage » et de l'environnement en accélérant les processus érosifs, et émetteur de gaz à effets de serre, de méthane entérique en particulier. Mais les connaissances scientifiques disponibles pondèrent l'impact de la pâture sur la production et sur la diversité végétale. La forte saisonnalité de la phase de croissance, la dynamique type de non-équilibre de la végétation qui en dérive et le comportement sélectif du bétail à la pâture expliqueraient la modération de cette dégradation.

Néanmoins, alors que de nombreuses études créditent le pastoralisme de capacité à régénérer la fertilité des sols, les politiques foncières implicites de laisser faire mises en place par la quasi-totalité des pays ont favorisé de longue date l'expansion des terres cultivées¹ au détriment des terres de parcours et donc, de l'élevage pastoral. Les difficultés grandissantes d'accès aux parcours et aux points d'eau pour les systèmes d'élevage mobiles sont à la base de propositions, souvent hâtives, de reconversion ou de sédentarisation

¹ Et dans un contexte de faibles progrès de la productivité agricole en règle générale.

avec suppression de la mobilité, notamment dans les pays côtiers, mais pas seulement.

Dans un contexte d'exacerbation des concurrences autour des ressources naturelles, une dynamique de recomposition des espaces pastoraux en lien avec l'adaptation des sociétés pastorales se produit. Elle se traduit, en partie, par la fixation des éleveurs dans leurs terroirs d'attaches ou dans les zones qu'ils parcourent pendant leurs campagnes de transhumance. Ce processus de fixation des familles d'éleveurs est parfois suscité et planifié par les pouvoirs publics (cas du Bénin). Il révèle, non seulement une prise de conscience des pouvoirs publics des difficultés de la transhumance et de la nécessité de l'ancrage territorial des communautés pastorales, mais aussi de la demande croissante des éleveurs d'avoir accès aux ressources et aux services sociaux essentiels de façon sécurisée. Il s'accompagne d'une aspiration à renforcer leur capacité d'action et de défense de leurs intérêts : constitution de points de fixation pour s'assurer d'un ancrage foncier à travers la mise en culture de parcelles, la construction d'un point d'eau, la construction de salles de classes et de maisons en dur, etc.

1.3 Territoires, institutions et politiques publiques^{xxxv}

Territoires ruraux, gouvernance locale et décentralisation

L'accès aux ressources pastorales dépend également de la **gouvernance des territoires ruraux**. A cette échelle, les **politiques de décentralisation** initiées à partir des années 1990 dans la plupart des pays d'Afrique de l'ouest ont suscité de nombreuses espoirs portant sur l'amélioration de l'efficacité des dispositifs de fourniture de services publics de proximité adaptés aux besoins locaux (santé, éducation, état civil, etc.) ; la consolidation de la démocratie locale, grâce à l'implication plus active et soutenue des citoyens dans le processus d'administration des affaires locales et, enfin, l'amélioration de la gouvernance des territoires et de la gestion de leurs ressources naturelles.

Ces espérances se fondent sur le fait que dans plusieurs pays de la région, les textes législatifs et réglementaires régissant la décentralisation ont transféré les compétences en matière de **gestion du foncier et des autres ressources naturelles**

aux collectivités territoriales. Mais, dans de nombreux cas, l'administration centrale continue à manifester une certaine réticence à l'idée de transférer de vrais pouvoirs et des ressources à ces collectivités, sous l'argument qu'elles ne sont pas encore en mesure d'assumer pleinement de telles prérogatives.

La décentralisation s'accompagne de nombreux risques pour les communautés pastorales et la mobilité du bétail : multiplication des taxes, entraves à la mobilité des animaux, vision restrictive de l'espace communal ne prenant pas en compte les mobilités, création de collectivités locales dépourvues de territoire pour les éleveurs (Niger, Mali), etc. Dans l'ensemble du Sahel, la mise en œuvre de la politique de décentralisation a induit des dommages collatéraux importants pour les populations pastorales, en raison, notamment, de deux facteurs principaux : leur faible représentation dans les conseils municipaux mis en place dans les zones agropastorales et la propension de la majeure partie des producteurs ruraux, y compris ceux qui exercent une activité d'élevage, à donner la priorité à l'agriculture dans les instruments de planification (plan communal de développement, stratégie et projets prioritaires). En définitive (i) le transfert des compétences aux collectivités territoriales doit être assuré par l'État et (ii) l'exercice de ces compétences pastorales doit être encadré, dans l'intérêt national au titre de la légalité des décisions des communes. Pour autant la décentralisation représente une option décisive en matière de gestion durable des ressources et de leurs accès/utilisation par les différents usagers, et en matière de développement local. Mais elle nécessite (i) d'être encadrée par des règles communes, établies au niveau national et régional (pour les espaces transfrontaliers ; (ii) un transfert de ressources et un contrôle de l'usage de ces ressources ; (iii) le déploiement d'une fiscalité locale équitable.

Politiques et gouvernances publiques

De nombreuses **politiques publiques** ont une incidence sur les systèmes pastoraux en Afrique de l'Ouest. Pour les analyser, il est nécessaire de prendre en compte les séquelles des décennies de mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel. Marqués par le désengagement des États et la restructuration des services d'encadrement, ces programmes ont eu de fortes répercussions sur les services publics en milieu rural, tout particulièrement en milieu pastoral où l'on a enregistré une réduction drastique de l'offre des services sociaux de base (santé, éducation, eau

potable, vaccination et soins vétérinaires pour les animaux, etc.), voire dans certains rares cas de services d'appui-conseil aux éleveurs.

En théorie, le vide laissé par l'État aurait dû être comblé par l'émergence du secteur privé^{xxxvi} et par le renforcement des dynamiques de structuration des organisations professionnelles d'éleveurs. Or, les zones pastorales ne sont pas très attractives pour les promoteurs privés spécialisés dans l'offre de services, excepté ceux dédiés à la santé animale ou développés, à distance, au travers d'applications numériques (comme les services financiers de transfert d'argent). En outre, la dynamique de structuration des producteurs ruraux s'est développée plus précocement en milieu agricole (avec l'émergence et la consolidation d'organisations de filières pour les productions de rente orientées vers l'exportation) qu'en milieu pastoral. La dispersion géographique et la mobilité des éleveurs ont longtemps constitué des freins à une **professionnalisation** formelle du secteur de l'élevage mobile. Pour autant la mobilité pastorale n'est possible que sur la base d'une organisation sociale très structurée des éleveurs pour disposer des bonnes informations et négocier les accès à l'eau et au pâturage, tirer profit d'un rapport favorable sur les marchés entre prix des céréales et prix du bétail. C'est en particulier en fédérant ces organisations sociales construites pour gérer la mobilité que se sont constituées des organisations comme l'AREN au Niger, la CORET au Nigeria. Cependant au niveau régional l'APESS et le RBM constituent aujourd'hui deux acteurs reconnus dans le dialogue politique.

Le déficit de **gouvernance politique** est à l'origine de la faible application des textes législatifs et réglementaires prenant en compte les spécificités du pastoralisme. **La reconnaissance du pastoralisme est certes importante** dans un ensemble de textes, mais il reste un chemin important à parcourir pour les concrétiser dans un contexte où les institutions publiques sont faibles et peu aptes à faire appliquer les législations pastorales promulguées et à mettre en œuvre les politiques publiques adoptées. Le défi de l'application juste et légitime du droit se pose avec acuité compte tenu de plusieurs facteurs, notamment la faible appropriation des législations par les acteurs et le retard dans l'élaboration des décrets d'application. De même les difficultés d'opérationnalisation des comités nationaux de transhumance dans les pays sahéliens et les limites inhérentes à la représentativité de ces dispositifs et, enfin, le changement dans la perception de la

transhumance au niveau des pays côtiers conduisent à un encadrement réglementaire plus strict et restrictif de la mobilité transfrontalière du bétail.

Cohésion sociale, jeunesse et insécurité

Dans de nombreux contextes, les processus de décentralisation engendrent une surpolitisation des rapports entre des groupes d'acteurs qui sont en compétition pour accéder aux sphères de prise de décision politique à l'échelle locale. Par ailleurs, les faiblesses de gouvernance de certaines collectivités territoriales (corruption, clientélisme) et leur manque de ressources peuvent remettre en cause la **cohésion sociale** et les équilibres nécessaires à la prise en compte des intérêts de tous et réduire la fonctionnalité des structures de développement local. Pour autant, la décentralisation, ainsi que les processus de dialogue et de coopération entre collectivités transfrontalières, restent une approche fondée sur la subsidiarité appropriée pour traiter ces questions complexes. Globalement, c'est l'articulation des échelles de gouvernance (régionale, nationale, locale, transfrontalière) et les capacités institutionnelles, humaines, juridiques et financières à chacun de ces niveaux qui devraient faire l'objet de plus d'attention.

Figure 16 : Femmes et pastoralisme^{xxxvii}

Il existe peu de travaux actualisés sur la place des femmes dans les systèmes pastoraux alors que ces dernières participent activement à l'élevage. Dans les sociétés pastorales et agropastorales, la répartition du travail se fait en fonction du sexe et s'appuie sur le bétail. Bien que ce dernier soit collectivement géré, il est important d'approfondir, dans l'organisation des différentes sociétés, les droits de propriété pour les femmes, leurs rôles face à la santé reproductive des vaches ou aux pathologies animales et de bien apprécier l'organisation des activités. De nombreux travaux suggèrent des mécanismes traditionnels discriminatoires envers les femmes qui, faute de moyens, sont tributaires de leurs parents ou de leurs époux pour acquérir du bétail. Par contre, les femmes disposent de connaissances précises en matière de santé et de reproductions animales, elles jouent un rôle important dans la lutte contre les maladies. Leurs contacts étroits lors de la traite font qu'elles sont souvent les premières à détecter la présence de maladies dans le troupeau et à faire appel à la pharmacopée traditionnelle. Elles contrôlent également l'accroissement numérique et pondéral du troupeau car c'est d'elles que dépend la disponibilité du lait pour les veaux. Elles participent aux activités d'élevage d'autant plus que les hommes peuvent migrer hors du village à la recherche de travail salarié pour sécuriser ou diversifier leurs revenus.

Souvent, les femmes ont en charge la traite et la gestion des produits laitiers dont les recettes servent essentiellement à l'acquisition des biens de consommation. Par contre, même propriétaires et souvent consultées sur les transactions, elles sont en général exclues de la vente des animaux.

Les recours aux **conventions locales**, comme instruments de **gestion locale concertée** des ressources naturelles (eau et pâturage), se sont multipliés sur le terrain. Mais leur application comporte encore de nombreuses insuffisances dans la mesure où elle se fait à une échelle trop restreinte pour intégrer les éleveurs transhumants dans le dialogue sur la gestion des ressources naturelles. De plus, les conventions locales n'ont pour la plupart qu'une valeur contractuelle mais pas réglementaire. Elles restent donc non-opposables aux tiers (sauf en Mauritanie où le Code Pastoral et le Code Forestier leur reconnaît une valeur réglementaire).

Parmi les ruptures, les **questions générationnelles** se posent avec acuité. La caractérisation des réalités des jeunes ruraux met en évidence trois traits majeurs, à savoir : la rupture du lien intergénérationnel ressentie au sein des familles, la non-reconnaissance par les aînés de la place des jeunes et du travail qu'ils accomplissent au sein des exploitations familiales et, enfin, la marginalisation économique, sociale, voire politique des jeunes ruraux. En ce qui concerne la jeunesse en milieu éleveur, elle fait l'objet de nombreuses difficultés spécifiques : exclusion des modes traditionnels d'accès aux biens, déficit de scolarisation et de formation professionnelle, absence de perspectives économiques, rejet du métier d'éleveur qui ne correspond plus aux aspirations de vie, comme en témoignent les enquêtes réalisées par les organisations d'éleveurs (APESS et RBM). Les jeunes rêvent de métiers moins pénibles, plus rémunérateurs au sein des chaînes de valeur des produits animaux, d'une part et des activités plus valorisantes en milieu rural en lien avec les opportunités qu'offrent les NTIC, etc., d'autre part.

Figure 17 : L'ambivalence des nouvelles technologies de l'information et de communication^{xxxviii}

Les acquis importants enregistrés dans la région en matière de développement des outils de diffusion et de partage de l'information ne doivent cependant pas faire perdre de vue les disparités qui existent en matière d'équipements entre les différents pays et à l'intérieur de ces derniers. Dans plusieurs pays ouest-africains, l'un des principaux facteurs de blocage du développement des nouvelles technologies de l'information réside dans la faiblesse des infrastructures de télécommunication qui empêche le développement des applications et des services. En plus de l'accessibilité physique et technique des infrastructures, l'appropriation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'expansion des usages sont subordonnées également au niveau des revenus des populations et à leur degré d'instruction.

La diffusion et les usages des NTIC en milieu éleveur sont plus récents et les taux de pénétration restent très faibles. Pourtant, l'utilisation de ces technologies dans un contexte

marqué par la dispersion géographique et la mobilité des populations pastorales, s'avère utile pour faciliter les déplacements des animaux, l'approvisionnement en aliments du bétail et l'accès au marché. Ainsi, le projet STAMP^{xxxx} veut contribuer à améliorer la résilience des éleveurs confrontés aux phénomènes climatiques extrêmes, grâce à la fourniture d'informations actualisées basées sur des données géo-satellitaires et des données collectées sur le terrain. Ce service d'informations appelé « *Garbal* » est accessible à partir des téléphones mobiles, grâce à un appel vers un centre géré par un opérateur de téléphonie. Il fournit un paquet d'informations (disponibilité et qualité de la biomasse, disponibilité des ressources en eau de surface, concentration du bétail et prix sur les marchés) qui donneraient plus de prévisibilité pour la conduite des animaux en transhumance. Depuis 2019, le système « *Garbal* » fournit des conseils à l'exploitation pastorale, notamment des informations sur les bonnes pratiques en matière de santé animale et les produits financiers adaptés aux besoins des éleveurs et susceptibles de faciliter l'accès au crédit. Un des risques d'un tel dispositif de diffusion de l'information à grande échelle est de faciliter l'accès tous azimuts, en particulier de gros troupeaux opportunistes vers des zones de réserves fourragères bâties sur des alliances familiales ou amicales visant une réciprocité anticipée mais protégée.

D'autres expériences intéressantes portent sur le développement des transferts monétaires par téléphone^{xi} (dispositif négocié par les OP du Tchad avec plusieurs sociétés de téléphonie au Tchad et au Nigeria^{xii}) et l'établissement d'un Système Pastoral d'Alerte et d'Information (SPAI) dans la zone du Ferlo sénégalais. Ce dispositif de veille sur les ressources pastorales a pour finalité d'accompagner les usagers et les décideurs locaux dans leurs processus décisionnels, afin de renforcer la résilience des systèmes d'élevage face aux changements climatiques. Il s'attache à recueillir, traiter et diffuser des données environnementales (pluviométrie, biomasse, hydrographie, feux de brousse, etc.) et socio-économiques (agriculture, élevage, commerce de bétail, santé animale).

Ces acquis ne doivent pas occulter certains points de vue plus critiques sur le développement des NTIC et leurs usages actuels. Objectivement, ces technologies servent d'abord les projets, les services techniques, les ONG et les OP. La question se pose de savoir si les informations diffusées intègrent véritablement les systèmes d'information endogènes des pasteurs. Ces derniers s'appuient sur des systèmes qui sont à la fois plus précis, circonstanciés et socialisés ; ce qui leur permet d'être plus utile à la mobilité et au commerce du bétail. Or, ces réseaux d'information sociaux et personnalisés des éleveurs sont lourdement handicapés par la faiblesse des réseaux téléphonique dans les zones pastorales.

Par ailleurs, il est nécessaire d'intégrer à l'analyse les effets néfastes des réseaux sociaux dans la diffusion et l'amplification de la violence. En effet, on peut s'interroger si la circulation d'informations non vérifiées, de photographies de massacres et de témoignages de violences intercommunautaires ne constitue pas un catalyseur des conflits qui embrasent les territoires du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Au sein de zones qui, depuis plus d'une décennie au Sahel sont en proie à une insécurité grandissante, la fraction jeune de la population est d'autant plus perméable au discours de groupes extrémistes violents qu'elle ressent son exclusion du système

social et politique. A cela, l'insécurité contribue à alimenter les trafics illicites (armes, drogues, cigarettes, migrants, etc.) développés par des groupes mafieux et terroristes. Et réciproquement, l'économie parallèle et l'argent généré par les trafics sont utilisés comme appâts pour la manipulation et le recrutement d'individus fragilisés dans leurs conditions d'existence et de jeunes ayant perdu leurs repères, y compris idéologiques.

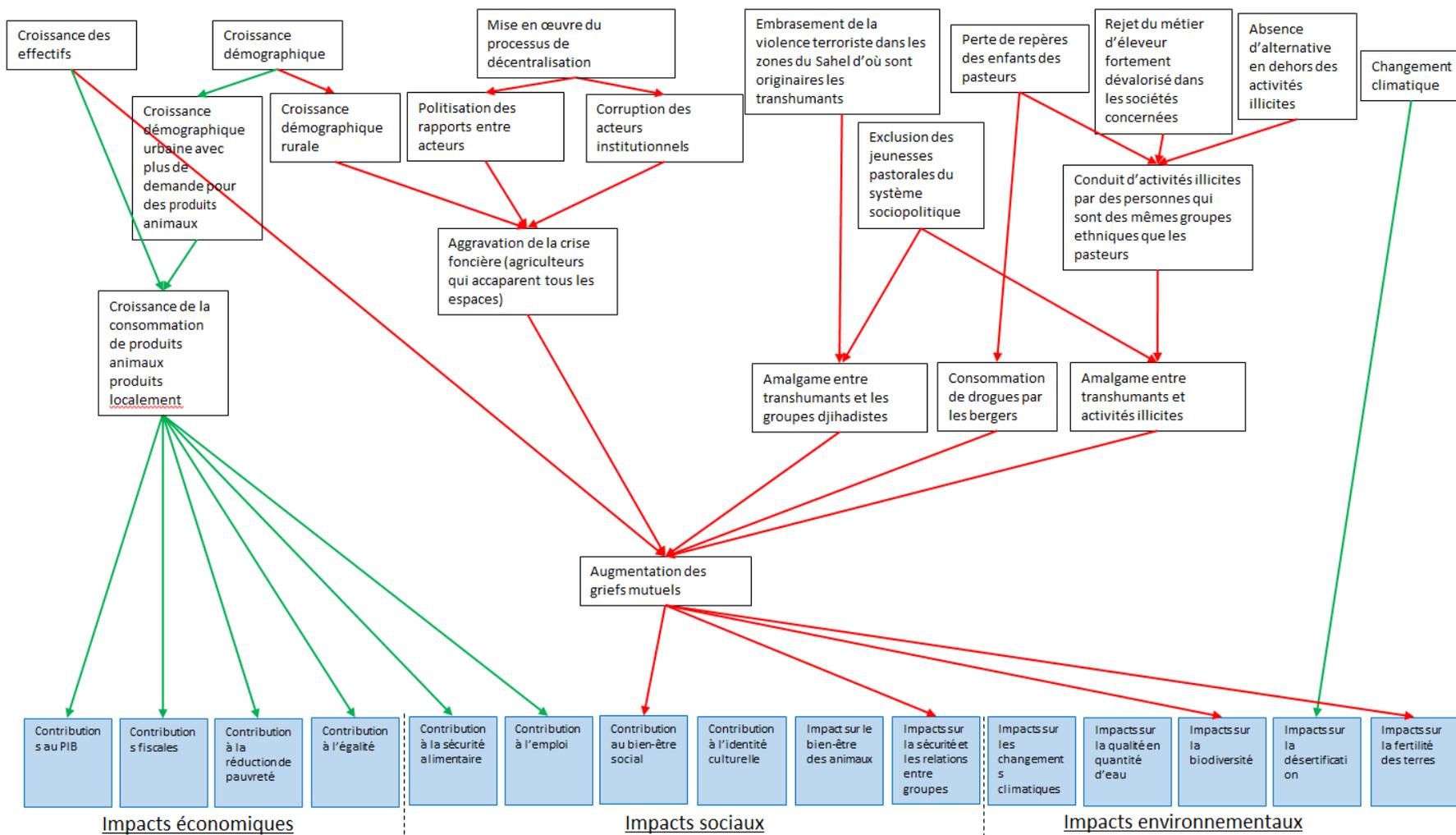
L'insécurité affecte tout particulièrement les zones transfrontalières caractérisées par une faible présence des administrations publiques et des forces de défense et de sécurité ; ce qui tend à aggraver le phénomène de vol de bétail. L'insécurité grandissante a de nombreuses répercussions sur les communautés pastorales : détérioration des conditions sécuritaires, restructuration complexe des circuits de transhumance transfrontalière et des itinéraires de convoi à pied des animaux, fermeture de nombreux marchés à bétail ayant fait l'objet d'attaques terroristes (en particulier au Burkina Faso), etc. Les éleveurs, et par extension les communautés majoritairement pastorales, sont les premières victimes de la criminalité endémique et de la violence armée.

Enfin, il existe des interrelations fortes entre les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles et la crise sécuritaire prévalant actuellement dans certains pays d'Afrique de l'Ouest. Les difficultés à faire émerger des solutions équitables et durables face aux conflits favorisent les dynamiques de repli identitaire ; ce qui se traduit par la dislocation des liens sociaux entre communautés rurales et l'affaiblissement de la cohésion sociale. Ces conflits revêtent souvent une dimension collective qui se manifeste souvent par des affrontements intercommunautaires. Ils sont entretenus par l'émergence de groupes d'autodéfense d'obédience communautaire. Les affrontements intercommunautaires ont débouché parfois sur des meurtres de masse au Mali et au Burkina Faso - notamment les meurtres commis en 2019 - et demeurent fréquents au centre du Nigeria.

L'ensemble de ces facteurs peut se représenter dans une « **théorie du changement** » qui, à partir des travaux de l'étude d'impacts économiques, sociaux et environnementaux, permet de visualiser les effets des différentes tendances d'évolution, ou scénarios, selon la place que les systèmes d'élevage mobile y prendront.

Figure 18 : Évolution des systèmes d'élevage, théorie du changement

Source : Iram-Issala-Lares, 2021



2. Les scénarios envisagés

Trois scénarios parmi plusieurs autres découlent nettement des tendances et incertitudes exposées précédemment à partir des notes de prospective par thématique. Le scénario tendanciel prolonge la situation actuelle de détérioration progressive des pratiques pastorales. Le scénario de rupture envisage des transformations radicales dans les systèmes d'élevage, notamment par l'arrêt complet des mobilités de l'élevage. Enfin, le scénario « accompagné » envisage une transition maîtrisée pour faire évoluer les systèmes

d'élevage sur la base des complémentarités régionales à partir d'un appui à la modernisation de l'élevage mobile. Ces scénarios ne sont pas des prévisions, ils visent, à explorer différentes trajectoires et élargir la vision des futurs possibles pour mieux en identifier, ultérieurement, les enjeux et les leviers. Cette partie décrit, de façon synthétique, les trois scénarios que la CEDEAO soumet au débat avec les acteurs publics et socio-professionnels nationaux et régionaux.

2.1 Scénario tendanciel - Un pastoralisme sous tensions dans un environnement conflictuel

Figure 19 : Synthèse du scénario tendanciel

SCENARIO TENDANCIEL	
UN PASTORALISME SOUS TENSIONS DANS UN ENVIRONNEMENT CONFLICTUEL	
VARIABLES	HYPOTHESES
Dimensions socio-économiques	Maintien de la mobilité pastorale dans un contexte de pression croissante sur les ressources et des compétitions induisant une multiplication des conflits Extension continue des surfaces cultivées ou artificialisées (3 %/an) Croissance continue des effectifs animaux (3 %/an)
Environnement et changement climatique	
Territoires, institutions et politiques publiques	
PRINCIPALES EVOLUTIONS ENVISAGEES ET IMPACTS	
Évolution des modes de consommation alimentaire et origine des produits carnés	Segmentation du marché entre produits de base importés (sous-produits/abats, viandes blanches et poissons) et produits "de qualité" d'origine pastorale et partiellement transformés ; baisse du commerce informel des produits carnés Consommation de produits transformés et "hors foyer" croissante
Organisation des chaînes de valeur élevage	Les filières de commercialisation et les emplois induits par le commerce sur pied sont de moins en moins sécurisés et objet d'obstacles et de tracasseries croissantes Les objectifs d'abattage dans les pays sahéliens et d'exportation de viandes réfrigérées se heurtent (i) à des problèmes de financement ; (ii) à des difficultés de finition des animaux Les filières de commercialisation et les emplois induits par le commerce sur pied sont très partiellement remplacés par des infrastructures d'abattage dans les pays sahéliens afin d'expédier la viande par circuits réfrigérés, ce qui renchérit son coût Recentrage des circuits locaux de commercialisation sur les productions périurbaines en complément ou substitution des circuits de viande réfrigérée (importations extra africaines et origines régionales)
Organisation des systèmes d'élevage	Réduction de la mobilité pastorale, fixation et sédentarisation progressives (ateliers embouche, noyaux laitiers) si accès des éleveurs au foncier, intensification très partielle de l'alimentation du bétail via la production fourragère, éventuellement irriguée dans certaines zones sahéliennes, la production de fourrage dans les pays côtiers et la complémentation - SPAI) Possibilité de stabulation par la production de fourrages artificiels afin de compenser l'inaccessibilité des ressources fourragères (Sud) et la réduction de la transhumance Fermes agricoles, ranchs, élevages aquacoles et agropoles favorisant l'entrée de nouveaux acteurs et investisseurs dans une production de lait et viande avec importations accrues d'aliments du bétail, de reproducteurs et fluctuations induites des prix des produits animaux. Restent marginaux en termes de contribution à la production globale. En cas d'accapement et faute de régulation foncière, développement des conflits d'usage entre éleveurs mobiles, agriculteurs, collectivités, tensions locales sur le foncier Systèmes intensifs moins résilients face aux aléas climatiques Systèmes moins productifs par fragmentation des parcours et sous-utilisation des ressources par manque de flexibilité en fonction de la variabilité des pluies

<p>Évolution des relations au sein des territoires ruraux, entre zones agricoles et d'élevage, dans les relations intercommunautaires</p>	<p>Fixation croissante des communautés pastorales dans leurs territoires d'attache tout en conservant une mobilité des animaux (et partielle de la famille)</p> <p>Réduction des conflits intercommunautaires par l'arrêt des transhumances pendant la saison sèche et le début de la saison des pluies (Sud des pays côtiers)</p> <p>Nouveaux itinéraires induisant de nouvelles alliances et de nouveaux conflits entre éleveurs mobiles et agriculteurs</p> <p>Repli identitaire au sein des communautés agricoles et pastorales qui entravent l'émergence de projets territoriaux</p>
<p>Effets induits à d'autres échelles : relations villes-campagnes, infrastructures et investissements, dimensions politiques et institutionnelles</p>	<p>Augmentation des prix des produits pastoraux "typiques" de plus en plus difficiles à acquérir</p> <p>Investissements coûteux dans l'irrigation (production fourragère), l'accès à l'aliment du bétail, les infrastructures d'abattage réfrigérés et de réfrigération équipements de transports</p>

Si la mobilité pastorale se maintient compte tenu de ses avantages productifs, la tendance à l'augmentation des conflits qui l'accompagne caractérise le scénario de référence. Un tel scénario tendanciel peut être décrit, en complément du tableau, par les éléments ci-dessous.

Une segmentation de la demande et des marchés de produits carnés

Face à la demande alimentaire croissante et l'évolution des modes de consommation urbains reposant, de plus en plus, sur les produits transformés et consommés « hors foyer », le marché des produits carnés a tendance à se segmenter, en fonction des habitudes alimentaires, des niveaux de revenus et des modes de vie.

Figure 20 : Une distribution qui s'adapterait à l'horizon 2040^{xiii}

La distribution accompagne une demande urbaine toujours plus exigeante sur le plan sanitaire et sur les prix. Les boucheries sortent ainsi progressivement de l'étal traditionnel des grands marchés africains. Si elles sont loin de toutes disposer d'une chambre froide, les équipements de découpe et de présentation de la viande répondent de plus en plus à des standards internationaux, tout au moins dans les capitales. Dans les capitales et certaines villes secondaires, le développement des supermarchés avec leurs rayons réfrigérés boucherie et produits laitiers est sans doute le plus intéressant à suivre dans les années à venir. Les volumes qui transitent par leur circuit a explosé. Par exemple, au Sénégal de grandes enseignes internationales ont développé leur réseau de supérettes. L'effet induit est à la fois une professionnalisation des filières, un respect de la chaîne du froid, le développement de nouveaux métiers (découpe dans les boucheries), et une concurrence exacerbée entre produits, ce qui tire vers le bas leur prix. En même temps, cette évolution pourrait rendre plus vulnérable les petites boucheries artisanales. Enfin, le développement des fast-foods et de la restauration rapide entraîne une hausse de la demande de viande hachée en concurrence avec le poulet. La tentation d'importer cette

viande bovine est grande (importation de viande congelée), ce qui fragilise la position stratégique des viandes locales.

D'un côté, les produits « de base » reposent sur l'importation croissante de viandes blanches (et poissons) alors que, de l'autre, les produits issus de l'élevage mobile tendent à intégrer, en complément des viandes rouges importées, des filières « de qualité » répondant à la demande des classes moyennes au pouvoir d'achat croissant. Néanmoins, dans les conditions actuelles, la compétitivité des viandes issues des systèmes d'élevage mobile se maintient.

Un recentrage des circuits de commercialisation sur les productions périurbaines

L'organisation des filières évolue. Compte tenu des entraves à la mobilité, transfrontalière notamment, le commerce sur pied tend à être progressivement remplacé par des infrastructures d'abattage dans les pays sahéliens et l'expédition de la viande vers les pôles de consommation urbains côtiers par circuits réfrigérés. Cette réorganisation partielle des circuits de commercialisation réduit l'emploi, des jeunes notamment, induit par l'accompagnement des troupeaux et renchérit le coût de la viande rouge qui l'oriente sur les circuits de « qualité ». En parallèle, afin de répondre à la demande de produits carnés plus accessibles, des élevages périurbains se développent en complément des importations et les circuits de commercialisation (lait, viande) se recentrent sur ces productions. Leur compétitivité est très sensible à la volatilité des prix des consommations intermédiaires importées (céréales, oléo-protéagineux, produits vétérinaires, énergie...), ainsi qu'aux politiques de protection aux frontières sur ces intrants et aux mesures sanitaires.

Figure 21 : Convoyage et abattage des animaux^{xliii}

La problématique du convoyage des animaux ou de la viande est récurrente en Afrique de l'Ouest. Faut-il convoier à pied, en camions ou en train ? Faut-il abattre dans les pays sahéliens et transporter de la viande dans les capitales côtières ? Face à des conditions de mobilité de plus en plus contraignantes au fur et à mesure de la descente vers le sud, le convoyage à pied, mode traditionnel d'expédition de la viande bovine vers les marchés urbains côtiers, est remis en question par les politiques qui lui opposent la rapidité du transport par camion des animaux vivants et, depuis quelques années, l'intérêt de revenir même à l'acheminement de viande par camions réfrigérés (sans résultats significatifs pour l'heure). Pourtant, en dépit des multiples entraves dont il doit s'accommoder, le convoyage à pied reste une pratique dynamique, parce que très efficace sur les plans zootechnique et économique. Privilégiant des lots d'animaux encore jeunes, ce type de convoyage leur permet en effet de compléter leur croissance et d'engraisser en chemin. Comme alternative, le transport en camions, plus rapide, est aujourd'hui largement privilégié. Mais les capacités de transport par la route restent limitées par l'état des infrastructures (même constat pour le train) et la disponibilité réduite en camions adaptés. Il en résulte des coûts élevés de transport (peu de fret retour) qui doivent aussi intégrer des frais additionnels liés aux tracasseries routières. En outre, le convoyage d'animaux des pays sahéliens vers les capitales côtières se fait généralement par couplage entre les deux modes de transport. Globalement, les exportateurs privilégient la sécurisation du convoyage (sécurité, rapidité, réduction des pertes de poids et du stress, suppression des ruptures de charges avec obligation de débarquer, d'abreuver et nourrir les animaux en cours de route). Compte tenu de la valeur des expéditions, les coûts du convoyage (tout inclus) pèsent assez peu sur le prix à la consommation finale.

La perspective de mise en place des abattoirs frigorifiques dans les pays sahéliens est également à nuancer. A la création d'emplois spécialisés bien rémunérés, on objecte la disparition possible d'une multitude de petits métiers. A l'ajout de valeur ajoutée dans les pays sahéliens, on objecte la perte de cette valeur ajoutée dans les abattoirs côtiers ainsi que le coût et le risque du transport dans des camions réfrigérés. Quoiqu'il en soit, il est aujourd'hui indéniable que la part du commerce de viande réfrigérée demeurera, dans ce scénario, relativement infime comparée à celle du commerce d'animaux vivants.

L'attention portée de plus en plus par les institutions nationales et sous régionales à la problématique du convoyage du bétail des pays sahéliens vers les marchés de consommation des pays côtiers sera déterminante pour la compétitivité de la filière viande sahélienne dans un contexte de forte hausse de la demande urbaine, de faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs et de concurrence des autres sources de protéines animales (poisson, poulet, porc, viande rouge importée).

Réduction de la mobilité pastorale, sédentarisation progressive

L'ensemble de ces évolutions s'accompagne d'une réduction de la mobilité des élevages pastoraux. Elle se traduit par une transformation de l'élevage partiellement fixé ou sédentarisé évoluant vers des élevages laitiers périurbains ou des ateliers

d'embouche plus spécialisés. Les deux tendances présupposent un accès des éleveurs au foncier, y compris en milieu périurbain, et des investissements pour intensifier la production de fourrage à l'hectare (par l'irrigation et la fertilisation notamment dans les zones sahéliennes). Toutes deux accroissent les concurrences avec les usages agricoles.

Dans les pays côtiers, la perte de l'accès aux ressources pastorales implique un double mouvement de mise en stabulation des animaux impliquant la production de fourrages et de cultures céréalières et protéagineuses destinées à la production d'aliments du bétail sur des espaces dédiés, et surtout dans l'assolement des exploitations agricoles, dans le cadre des rotations de culture. Cette tendance accompagne l'émergence progressive de nouvelles entreprises d'agri-élevage, de ranchs et d'élevage aquacole. Le mouvement traduit l'entrée de nouveaux acteurs et investisseurs, urbains ou étrangers, dans la production de viande et de lait notamment sur la base de modèles de production ayant recours à des aliments et des animaux (reproducteurs) importés en complément de la production locale de fourrage (notamment compléments protéiques). Ce recours croissant aux approvisionnements importés induit une volatilité plus forte, à partir du marché mondial, des prix des produits et, de ce fait, une fluctuation des prix des produits animaux disponibles sur le marché domestique.

Faute de mobilité et compte tenu des conditions de stabulation, les systèmes intensifs sont plus sensibles au dérèglement climatique, sécheresse et hausse des températures, ainsi qu'aux maladies émergentes (épizooties) et aux zoonoses qui les accompagnent. Les systèmes d'élevage mobile ont tendance à perdre en productivité en raison de la fragmentation des parcours et de la sous-utilisation des ressources que cette dernière a induite. Cette perte de flexibilité liée aux obstacles à la mobilité limite l'adaptation nécessaire face à la variabilité spatiale des précipitations.

Des conflits fonciers qui tendent à s'exacerber

Ces tendances dans l'évolution des modèles de production accroissent les tensions locales sur le foncier. Au Sahel, les conflits d'usage entre éleveurs mobiles et agriculteurs perdurent autour du foncier pastoral et de la biomasse. Néanmoins, de nouveaux parcours émergent afin de s'adapter à la fermeture de certains espaces. Induisant de nouvelles alliances, ils se traduisent également

par de nouveaux conflits entre agriculteurs et éleveurs. En parallèle, de nouveaux conflits fonciers apparaissent entre étalement urbain, et des activités agricoles et de maraichage péri-urbain et, enfin, l'emprise croissante des ranchs d'élevage^{xliv}. L'emprise croissante des ranchs privés dont les barbelés délimitent des centaines ou milliers d'hectares constitue une source majeure de « nouveaux conflits ».

Un repli identitaire au sein des communautés d'agriculteurs et d'éleveurs

Le mitage agricole des espaces pastoraux réduit les mouvements des communautés pastorales qui se déplacent moins durant les transhumances et tendent à se fixer dans leur territoire d'attache. En outre, la diminution des longues traversées de la transhumance transfrontalière pour la commercialisation sur pied entre la fin de la saison sèche et le début des hivers limite les rapports entre communautés agricoles et pastorales. Ces différents replis communautaires, sinon identitaires, entravent l'émergence de projets territoriaux plus inclusifs entre les différentes communautés.

2.2 Scénario de rupture – Suppression de la transhumance et un repli des politiques d'élevage sur l'espace national

Parmi les transformations « silencieuses » qui sont observées, certaines peuvent se traduire par des moments de basculement particulièrement forts. Ces moments provoquent des changements importants et brutaux, des « ruptures ». Ils sont impulsés par le développement et l'expansion de phénomènes nouveaux, notamment la complexification des conflits sur fonds de terrorisme, dont la mobilité est souvent perçue comme un des vecteurs. Les ruptures qui en résultent, s'inscrivent dans les transformations plus lentes et profondes qui en constituent « le terreau » sur lequel elles prennent racine. Les conditions d'émergence de ces transformations sont réparables et constituent les fondements

d'un scénario dit de rupture dont les modalités demeurent, incertaines. Ce scénario est caractérisé par une forme de rupture avec l'histoire de l'élevage en Afrique de l'Ouest, et qui faisait de cet espace régional un véritable système intégré de production et d'échanges. A l'opposé d'une vision fondée sur une intégration régionale croissante, ce scénario privilégie des approches nationales peu concertées des stratégies de développement de l'élevage et de la réduction de la dépendance aux importations régionales et extra-africaines.

En complément du tableau, les principales transformations envisagées sont décrites ci-après.

Figure 22 : Synthèse du scénario de rupture

SCENARIO DE RUPTURE	
VERS LA SUPPRESSION DE LA TRANSHUMANCE ET UN REPLI DES POLITIQUES D'ELEVAGE SUR L'ESPACE NATIONAL	
VARIABLES	HYPOTHESES
Dimensions socio-économiques	Édiction de politiques nationales de l'élevage fondées sur l'autosuffisance Arrêt de la mobilité pastorale Sédentarisation des troupeaux transhumants et ranching
Environnement et changement climatique	
Territoires, institutions et politiques publiques	
PRINCIPALES EVOLUTIONS ENVISAGEES ET IMPACTS	
Évolution des modes de consommation alimentaire et origine des produits carnés	Substitution des viandes rouges par de la viande avicole et du poisson issue des systèmes industriels et d'importation Consommation croissante de produits transformés et "hors foyer"
Organisation des chaînes de valeur élevage	Importations accrues d'aliments d'élevage industriels, et de viandes congelées Fiscalité favorable aux importations de poudre de lait, et viandes

	Effondrement des filières traditionnelles d'approvisionnement local et régional Renchérissement des prix des produits animaux
Organisation des systèmes d'élevage	Crise des systèmes d'élevage pastoraux et agropastoraux Émergence des fermes agricoles, ranchs, sites de fixation des éleveurs, élevages aquacoles et agropoles émergent sans une véritable perspective d'insertion dans le tissu économique national et régional Tentatives d'investissements dans la production de lait local et de viande avec importations accrues d'aliments du bétail, de reproducteurs Forte exposition aux chocs extérieurs, notamment aux fluctuations induites des prix des produits animaux Systèmes intensifs moins résilients face aux aléas climatiques, Système moins productif du fait de la sous-utilisation des ressources accessibles par la mobilité, aux coûts d'alimentation des animaux en production et du troupeau naisseur Forte compétition sur les ressources naturelles, notamment les aires de pâturage par les élevages locaux avec risques de surpâturage faute de transhumance de grande amplitude, le foncier et les ressources hydriques
Évolution des relations au sein des territoires ruraux , entre zones agricoles et d'élevage, dans les relations intercommunautaires	Crise des communautés pastorales et agropastorales Crise de l'emploi rural dans les zones agropastorales et du commerce traditionnel des produits pastoraux, Réorientation des jeunes agropasteurs dans les agropoles ou les fermes intensives ou installation en ville à la recherche d'emplois urbains Perte des connexions entre systèmes agropastoraux sédentaires et systèmes pastoraux mobiles (fourniture de jeunes animaux, "logeurs" d'animaux blessés ou malades, renouvellement des troupeaux, confiage pour la commercialisation, contrat de fumure) Baisse des emplois, des revenus économiques des femmes et un accroissement des migrations économiques
Effets induits à d'autres échelles : relations villes-campagne, infrastructures et investissements, dimensions politiques et institutionnelles	Délitement du tissu social à la fois en zones rurales et en ville Investissements dans les infrastructures portuaires, circuits réfrigérés et grande distribution

Substitution des viandes rouges par les « élevages industriels » et les importations

Les tendances observées dans l'évolution de la consommation restent les mêmes, mais l'arrêt donné à l'élevage mobile accélère un double mouvement d'augmentation des produits importés et de développement d'une production industrielle locale orientée vers les espèces à cycle court, soutenue par les politiques étatiques ainsi qu'un environnement macro-économique favorable aux importations.

Figure 23 : Nouveaux éleveurs et plans d'investissement étatiques^{1v}

Les « nouveaux éleveurs » sont particulièrement ciblés par les programmes étatiques de promotion de l'intensification laitière ou, désormais, par les laiteries industrielles. L'opération d'importation de plus de 1 000 génisses au Sénégal en 2017 illustre cette tendance. Elle a essentiellement touché des producteurs intensifiés des Niayes, à proximité de Dakar et de Thiès, que Siagro (Kirène-Candia) souhaite collecter à l'avenir. Une seconde opération de même ampleur a été réalisée en 2019. Quelques grandes fermes laitières se sont aussi développées au Nigeria et en Côte d'Ivoire. Un complexe agro-industriel laitier est à l'étude à Toumodi. Ces grandes fermes revendent tout ou partie de leur lait à des laiteries ou vendent sous leur propre marque. Plusieurs dizaines de petites fermes sont aussi installées autour de Bamako au Mali, Ouagadougou et Bobo Dioulasso au Burkina Faso, Niamey au Niger, Ndjamena au Tchad et Nouakchott en

Mauritanie. Le développement de la collecte par des unités industrielles devrait à l'avenir renforcer la montée en puissance de ce système de production.

Les États sont aussi à l'écoute de l'option ranching. Si le ranching constitue un élément de solution au problème de l'augmentation de l'offre en viande, il ne constitue pas nécessairement une solution miracle. La formule reste possible ponctuellement, mais difficile à envisager à grande échelle en tant que réponse unique aux besoins d'augmentation de l'offre en viande. L'expérience actuelle du Nigeria est, en ce sens, significative. Le pays affiche une volonté de limitation du pâturage mobile afin de limiter les conflits éleveurs-agriculteurs. Le « *Livestock Transformation Plan* » prévoit l'aménagement d'aires de pâturages réglementées. Certains États, comme l'État de Benue, situé dans le Sud du Nigeria, affichent même une politique assumée de promotion de ranchs et d'interdiction de l'élevage pastoral. Le *ranching*, conçu comme un espace clos et privatisé d'herbages, peut être implanté là où les conditions sont réunies (y compris en lien avec des systèmes d'embouche intensive), tout en se complétant avec l'élevage transhumant dont les apports restent essentiels pour les consommateurs finaux mais aussi pour les résidents des zones d'accueil.

Sur les ranchs orientés vers la production, les questions qui se posent se situent ailleurs. On peut certainement produire plus de viande sur un ranch, mais où, à quel prix et pour quels marchés ? Espace disponible, charge animale admissible et nombre de têtes pouvant être mises en marché chaque année restent les éléments d'une équation toujours délicate à résoudre. Le ranch doit fournir des animaux lourds. Il faut donc alléger les charges financières, profiter des économies d'échelle et maîtriser les risques les plus déterminants. En matière de rentabilité, le jugement

ultime sera rendu par les conditions du marché et le comportement des consommateurs, souvent plus intéressés par le prix de la viande que par sa qualité. Dans sa relation avec les éleveurs, le *ranching* doit aussi savoir doser adroitement entre des impératifs de rentabilité et une responsabilité sociale.

Les importations de viandes congelées, mais aussi d'intrants et d'aliments d'élevage (nécessaires à la production intensive semences/reproducteurs, tourteaux protéagineux, aliments concentrés du bétail, produits vétérinaires, etc.) augmentent fortement, avec un impact sur la balance commerciale.

Figure 24 : Importer des aliments du bétail ?^{xlvi}

Pour éviter les tensions sur la production locale d'aliments du bétail, la solution est souvent d'importer l'aliment (céréales et tourteaux de soja). De nombreux pays producteurs de lait et de viandes, blanche et rouge, s'appuient sur ces importations, notamment en Europe. Le Burkina Faso envisage sérieusement ce recours pour approvisionner son usine d'aliments de Koubri. Pourtant, il est légitime de s'interroger sur cette solution. La politique laitière vise en effet une limitation des importations du lait en poudre. Est-il raisonnable de limiter une importation en augmentant une autre importation ? Probablement pas, sur le plan de l'autonomie régionale ; peut-être sur le plan économique mais la rentabilité d'une telle opération reste à prouver pour le lait (et bientôt pour la viande rouge ?) qu'on destine à un marché de masse à bas coût.

Ce mouvement s'accompagne de besoins d'investissements importants, en particulier dans les infrastructures portuaires, les chaînes de froid et la grande distribution. En retour, ces investissements accélèrent la rupture en élargissant les conditions matérielles de la transformation (importations, distribution) et en ouvrant les marchés aux entreprises d'élevage.

En complément, la tarification extérieure commune (TEC) demeure inchangée et continue à favoriser les importations en poudre de lait (cf. infra). Conséquence de leur faible productivité, les filières d'approvisionnement local s'effondrent, renforçant ainsi la dépendance aux importations des produits alimentaires d'origine animale.

Des systèmes pastoraux dissuadés

Plus largement, ce scénario met directement en scène la disparition des systèmes d'élevage mobiles, pastoraux et agro-pastoraux. Motivés par les conflits croissants observés dans le scénario tendanciel, les décideurs mettraient activement en œuvre des politiques d'interdiction de la transhumance transfrontalière et du pâturage dans de nombreux espaces ouverts^{xlvii}.

Figure 25 : Politiques de sédentarisation de l'élevage pastoral^{xlviii}

Les politiques de sédentarisation de l'élevage pastoral, parfois présentées comme des politiques de lutte contre la « divagation » du bétail ne sont pas nouvelles et se sont traduites par des échecs ou n'ont pas été effectivement mises en œuvre comme le cas du Projet d'autopromotion pastorale dans le Ferlo (PAPF) supporté par la GIZ au Sénégal. Par contre cela reste une politique envisagée dans plusieurs pays côtiers, en particulier par le *National Livestock Transformation Plan* du Nigeria en dépit de la place majeure (80%) qu'occupe l'élevage pastoral dans la production animale (ruminants) du pays. C'est aussi le cas du Bénin, qui affiche depuis plusieurs années une volonté de sédentariser son cheptel tout en interdisant l'entrée sur son territoire de troupeaux en transhumance à partir des pays voisins. Le Bénin négocie activement des financements auprès des bailleurs régionaux, en particulier la BOAD pour lancer son projet de sédentarisation^{xlix}.

A l'inverse, ces espaces sont de plus en plus occupés par les entreprises agricoles, les ranchs d'élevage, ainsi que par les agropoles dont le développement connaît un nouvel essor du fait des opportunités d'investissement accrues (augmentation des prix agricoles, accès facilité au foncier, incitation fiscale, etc.) dans le cadre des « politiques d'émergence » dans le secteur agricole.

Accentuées en rapport avec le scénario précédent, les sensibilités à la volatilité des prix internationaux tout comme les vulnérabilités au changement climatique s'accroissent. Ces aléas sont renforcés par la sous-utilisation des ressources fourragères liée à la diminution, sinon l'arrêt, des mobilités animales. Elle s'accompagne d'un embroussaillage accru de ces espaces qui accroît les risques d'incendie accidentels.

Une crise des sociétés pastorales qui s'accroît

La crise des sociétés pastorales et agropastorales qui accompagne ces transformations majeures des systèmes d'élevage recèle différentes dimensions. Les connexions et interactions entre systèmes agricoles, agropastoraux sédentaires et mobilité pastorale des animaux s'arrêtent, qu'il s'agisse de la fourniture de jeunes animaux, des fonctions de « logeurs » pour garder les animaux blessés ou malades, du renouvellement des troupeaux en cas de forte mortalité, de convoyage pour la commercialisation sur pied, de contrats de fumure contre pacage, etc.

L'emploi rural, en particulier des jeunes (bergers) et des femmes (transformation des produits), est en forte récession dans les zones agropastorales. Si des jeunes recherchent de l'emploi dans les

agropoles ou comme bergers dans les ranchs, la plupart s'installent en ville à la recherche d'emplois de survie^l. L'exode rural accompagne la diminution des emplois ruraux, la baisse des revenus monétaires des femmes et accroît les migrations économiques. La cohésion sociale en ressort fragilisée, en ville (sous-emploi) comme dans les zones rurales.

2.3 Scénario accompagné - Vers un système d'élevage régional intégré

Le troisième scénario a deux caractéristiques majeures : (i) il s'appuie sur la dynamique et les complémentarités intra régionales ; (ii) il repose sur une politique volontariste qui repose sur un compromis des États et des acteurs. Il emprunte aux évolutions des deux précédents (maîtrise et

gestion de la mobilité des animaux, diversification des systèmes d'élevage) mais les accompagne de mesures et d'innovations permettant d'en renforcer l'acceptabilité sociale (« transhumance apaisée »), tout en modernisant les pratiques sur la base d'une intensification permettant de maîtriser l'augmentation des effectifs et d'améliorer la productivité pour mieux répondre à la demande sur la base de système économes. Ses fondamentaux relèvent d'une vision partagée, construite autour du « commun^{li} » que représente la transhumance et fondée sur un ensemble de pratiques soutenues par des mesures d'accompagnement, de soutiens et d'investissements coordonnés entre différents espaces et sur des échelles emboîtées : régionale, nationale et locale. Il repose sur une vision de « système productif régionalement intégré ».

Figure 26 : Synthèse du scénario accompagné

SCENARIO ACCOMPAGNE	
VERS UN SYSTEME D'ELEVAGE REGIONAL INTEGRE	
VARIABLES	HYPOTHESES
Dimensions socio-économiques	Coexistences et complémentarités locales et régionales entre activités agricoles et pastorales autour d'une transhumance apaisée et modernisée
Environnement et changement climatique	
Territoires, institutions et politiques publiques	
PRINCIPALES EVOLUTIONS ENVISAGEES. ET IMPACTS	
Évolution des modes de consommation alimentaire et origine des produits carnés	Demande des produits locaux soutenue : certification qualité, fiscalité (de porte) adaptée, organisation des échanges, appui aux entrepreneurs Maîtrise des prix des produits locaux,
Organisation des chaînes de valeur élevage	Encadrement renforcé de la mobilité transfrontalière des troupeaux, facilitation administrative des passages aux frontières, Investissement dans les circuits de convoyage et de transhumance ; Renforcement des capacités des acteurs du commerce (formation, dispositifs d'appui) Environnement favorable, investissement et professionnalisation des filières lait local Utilisation croissante des technologies numériques à l'appui de la mobilité : informations, paiement (mobile banking), échanges, suivi des prix et des flux
Organisation des systèmes d'élevage	Mobilité maintenue mais "apaisée" et sécurisée par les lois, des codes fonciers pastoraux et des chartes locales, bonne gestion des infrastructures collectives (hydraulique pastorale, parcs de vaccination, dispositifs de distribution d'aliments du bétail, marchés à bétail, aires de repos, etc.) Encouragement de la production de fourrages afin de compenser la baisse des ressources fourragères et le surpâturage Mise en place des conditions adaptées pour une gestion concertée des biomasses et de la fumure
Évolution des relations au sein des territoires ruraux, entre zones agricoles et d'élevage, dans les relations intercommunautaires	Intégration plus forte des systèmes de production agricole et pastorale, grâce à la mise en place de plans d'aménagements et d'occupation des terres adéquats et consensuels Réduction des conflits intercommunautaires au moyen de la mise en place de conditions de fixation temporaires des animaux et transhumants durant une partie des campagnes agricoles Développement harmonieux des territoires ruraux, grâce à : <ul style="list-style-type: none"> • Des politiques volontaristes d'aménagement et de gestion rationnelle des ressources naturelles, • Organisation des audiences foraines incluant des éleveurs • Facilitation de l'accès aux services publics, protection sociale, cantines scolaires, écoles relais, écoles mobiles,

	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des échanges économiques entre éleveurs et agriculteurs (accueil des troupeaux après récoltes, etc.) <p>Facilitation de l'accès des éleveurs aux ressources productives (foncier, eau, notamment) et aux formations professionnelles aux métiers des chaînes de valeur des produits animaux</p>
Effets induits à d'autres échelles : relations villes-campagne, infrastructures et investissements, dimensions politiques et institutionnelles	<p>Échanges économiques accrus entre zones pastorales et zones urbaines</p> <p>Investissements dans les infrastructures (désenclavement, et infrastructures de commerce et collecte du lait) les circuits de convoyage et de transhumance : couloirs, maillage des points d'abreuvement, postes vétérinaires et couloirs de contention, quais d'embarquement pour camions ; renforcement des capacités des acteurs du commerce (formation, dispositifs d'appui)</p> <p>Politiques volontaristes d'appui à la gestion de la mobilité et au commerce des produits locaux</p> <p>Décentralisation et reconnaissance des représentations des groupes transhumants sur les marchés ou dans les communes (<i>ruga</i> ou autres « ambassadeurs locaux »)</p>

Figure 27 : La notion de système productif régionalement intégré^{lii}

Lorsque l'on parle d'un système productif régional intégré, cela implique notamment que le déplacement d'un troupeau s'inscrit dans une conduite d'élevage qui va permettre de finir les animaux progressivement, éventuellement apportant des compléments alimentaires ciblés sur les animaux qui vont être commercialisés, depuis le départ en transhumance et jusqu'à l'arrivée souvent plus de 1.000 km plus loin, sur les marchés des pays côtiers. L'animal, propriété de l'éleveur pasteur, vendu à Abidjan, Lagos ou Accra est par conséquent un produit attaché à un territoire et des ressources régionales, et pas seulement sahéliennes. Cette notion de système productif régional intégré n'est pas uniquement valable pour les animaux nés et élevés au Sahel et abattus à la périphérie des villes côtières, il prend aussi tout son sens dans les systèmes d'agriculture-élevage qui se développent rapidement dans le Sud des pays sahéliens-focaux des pays côtiers. En hivernage, les troupeaux détenus par les agro-éleveurs sont souvent confiés à un berger qui va rejoindre les zones pastorales pour libérer les terres de culture.

Face aux grandes tendances constatées dans l'évolution des modes de consommation alimentaire, les mesures s'inscrivent dans une politique de souveraineté alimentaire destinée à renforcer les systèmes alimentaires à l'échelle régionale^{liii} et sont destinées au soutien de la demande en produits locaux. Les actions à envisager accompagnent le diagnostic d'ensemble du système alimentaire régional, et intègrent, entre autres : la fiscalité aux frontières (révision du TEC) ; l'organisation de la coexistence et la complémentarité des activités, la commercialisation et le soutien aux filières d'élevage, l'intensification agricole pour limiter l'extension des surfaces cultivées et disposer de céréales et protéagineux destinés à l'alimentation animale, des mesures de paiements pour services écologiques afin, via des filets sociaux, d'encourager des pratiques environnementales.

Figure 28 : Faire face à la concurrence des importations^{liiv}

Les politiques d'intégration régionale et de libéralisation du commerce international ont encouragé la baisse des droits de douanes en zone CEDEAO. L'intégration économique au sein de grands ensembles régionaux a notamment abouti à l'élaboration de « Tarifs Extérieurs Communs » (TEC) prévoyant la convergence progressive des droits de douane entre pays. La CEDEAO a ainsi défini 5 catégories de produits dont les tarifs douaniers à

l'importation varient de 0 à 35 %. Les tarifs appliqués aux produits animaux (lait, viandes) ont été fixés à des niveaux très bas, de manière à favoriser l'accès à l'alimentation des populations urbaines. Cette harmonisation progressive permet aussi la mise en œuvre de zones de libre-échange internes au sein de l'union douanière ou, à terme, à l'échelle du continent (ZLECA^{lii}).

Ces politiques visent à favoriser les importations pour répondre à la demande urbaine. Cette tendance est illustrée par les importations de la viande et de produits laitiers. En 2020, la CEDEAO importait 39% de ses consommations en poulet, 12% en viande porcine, et 3% en viande bovine^{lii}. En Côte d'Ivoire les importations en viande avicole ont été ralenties depuis 2005 par des mesures de limitation des importations, afin d'accompagner l'émergence d'une filière locale. C'est aussi le cas du Nigeria qui interdit l'importation de viande rouge extra-africaine ou non certifiée, mesure éminemment importante pour l'ensemble de la filière ouest-africaine compte-tenu du poids de ce pays dans les échanges. Si la zone CEDEAO importe très peu de viandes rouges en 2020, la mesure d'interdiction des importations constitue une variable déterminante du devenir des systèmes d'élevage mobile.

Le marché mondial offre aujourd'hui de nombreuses possibilités avec les marchés d'exportation d'Australie, d'Inde et des pays d'Amérique du Sud. C'est ainsi que les importations de viande de buffle (origine indienne) au Sénégal et plus largement les importations d'abats bovins ont progressé dans la décennie 2010. Mais la menace vient d'abord de la concurrence des viandes blanches importées telles que le poulet dont le niveau de consommation continue d'augmenter, en raison notamment de prix bas, d'un réseau de distribution adapté et comportement des consommateurs (substitution entre produits animaux).

Dans le secteur du lait, la production locale est concurrencée par des mélanges de lait écrémé ré-élevé de matière grasse végétale (MGV) en poudre, principalement d'origine européenne. Ce mélange, très faiblement taxé par le TEC, se vend jusqu'à 30% moins cher que le lait local sur les marchés d'Afrique de l'Ouest^{lii}.

Ces mesures peuvent être élargies aux politiques favorables à la consommation des produits animaux d'origine locale dans la restauration collective ou basées sur les signes de qualité (certification, labellisation, indications d'origine locale, etc.).

Coexistence et complémentarités locales et régionales, agricole et pastorales et entre zones sahéliennes et côtières

Le développement de l'élevage s'accompagne d'échanges accrus entre territoires pastoraux et territoires urbains. Les actions qui renforcent le scénario soutiennent de façon adaptée la coexistence des différents systèmes et activités, qu'il s'agisse de l'occupation du foncier (code foncier pastoral, organisation des couloirs de passage et des points d'abreuvement des troupeaux) ou du soutien aux « bonnes pratiques » ainsi qu'aux organisations permettant de réduire les conflits à l'échelle locale (chartes pastorales, etc.).

Figure 29 : Réduire les conflits par la stabulation saisonnière^{lviii}

Une alternative aux conflits durant les périodes de récolte consiste à réduire la mobilité par la stabulation. Le bétail en stabulation (étable ou parc) est nourri à l'auge de quantités importantes de fourrages culturels, et/ou servés tels que le foin, les fanes des cultures légumineuses (niébé, arachide, voandzou), les chaumes de céréales ou les sous-produits agro-industriels (graines de coton, tourteaux, mélasse...). Cette tendance est déjà présente dans les systèmes d'élevage extensif non irrigués, et est devenue prépondérante dans les parcours en saison sèche. En conséquence, la mobilité saisonnière et le régime alimentaire des troupeaux ont été réduits à une réduction des ressources fourragères à l'année et un risque de surpâturage et de dégradation par envahissement par des espèces refusées par le bétail comme *Sida cordifolia* au Sahel ou *Hyptis suaveolens* dans les zones côtières. La concentration du bétail.

Ce développement contribue au renforcement des complémentarités entre agriculture et élevage (transfert horizontal de fertilité, biomasse, fumure), ce qui permet une amélioration de la productivité de l'élevage comme de l'agriculture. En complément, des actions renforcent la gestion des infrastructures nécessaires à l'élevage (hydraulique pastorale, parcs de vaccination, dispositifs de distribution d'aliments de bétail) et de sa mobilité.

Figure 30 : Des circuits de commercialisation qui s'adaptent^{lix}

Le commerce du bétail pastoral et agropastoral se fait sur de très longues distances, (plusieurs centaines de km) reliant les zones sahéliennes les plus enclavées aux capitales des pays côtiers. La commercialisation du bétail repose sur un réseau de marchés dispersés dans l'espace mais étroitement imbriqués entre eux. Leur niveau d'équipement varie selon leur positionnement dans le regroupement et le convoyage des animaux. Les marchés équipés en quai d'embarquement fonctionnel sont stratégiques. Ces dernières années, plusieurs marchés transfrontaliers en ont été pourvus, ce qui donne plus de latitude aux commerçants pour les solutions de transport par camion.

Ces nouveaux équipements marchands ou leur réhabilitation montrent les capacités d'adaptation de la filière bétail face au défi de transporter toujours plus d'animaux alors que les risques ou les crises se sont multipliés ces dernières années. Les restrictions sur la mobilité, les changements climatiques (augmentation des chocs extrêmes) et les crises politiques (coups d'État au Mali, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée) et désormais la crise sécuritaire sont autant d'obstacles contraignants pour la filière. Pourtant elle reste opérationnelle et performante par son dynamisme et sa capacité à trouver et à sécuriser de nouvelles voies de formation et de commercialisation. Au sein de ce réseau, les marchés de bétail ont connu un déficit flagrant au cours des 20 dernières années. Dans 2019, la force commerciale du bétail dans le maillage des routes (à pied, en camions ou en train) reliant les zones de production à celles de consommation (notamment des capitales).

Parallèlement, les filières laitières sont également accompagnées par des mesures renforçant leur attractivité, l'appui aux investissements

nécessaires en matière d'équipement de collecte et de transformation, la complémentarité alimentaire, la maîtrise de la qualité sanitaire et la professionnalisation de leurs acteurs.

Des appuis à la gestion de la mobilité et au commerce local

Les appuis soutiennent la mobilité qui facilite le commerce régional, des zones de production sahéliennes aux marchés urbains côtiers. Le convoyage à pied des animaux est accompagné grâce à la facilitation des passages aux frontières (certificat pastoral, réduction des barrières formelles et informelles, etc.) et l'investissement dans les infrastructures nécessaires aux circuits de convoyage et de transhumance (couloirs, maillage des points d'abreuvement, postes vétérinaires, couloirs et parcs de contention, quai d'embarquement pour l'acheminement par camion, etc.).

Figure 31 : Une production laitière encore faiblement connectée au marché^{lxii}

Compte-tenu de leurs effectifs animaux, il apparaît que le Mali, le Tchad, le Niger, la Mauritanie et le Nigéria sont potentiellement les plus grands producteurs de lait à l'échelle régionale. Pour le lait de vache uniquement, ces pays produiraient chacun de 300 à 500 millions de litres de lait par an. Le Sénégal, la Guinée, le Burkina Faso et le Bénin sont dans une situation intermédiaire avec une production totale de lait comprise entre 150 et 200 millions de litres de lait de vache. Les autres pays produisent moins de 100 millions de litres par an. A l'échelle de la CEDEAO, la consommation totale de lait augmente plus vite que la production. Dès lors, la part des importations de produits laitiers augmente. En outre, ce sont d'abord ces importations, notamment de poudres de lait qui entrent dans le circuit formel et marchand. Moins de 5 % du lait produit est collecté par les laiteries. Ce chiffre est certes en hausse avec les efforts fournis depuis 20 ans dans la collecte du lait, en particulier dans les pays sahéliens. Mais le chemin est encore long pour prendre une place réellement significative.

Un appui à la professionnalisation des différents maillons des filières des produits d'élevage (approvisionnement, transformation, commercialisation) est apporté. Il renforce des capacités des acteurs du commerce via des programmes de formation et des dispositifs d'appui et de conseil. En complément, sont développées des solutions de stabulation saisonnière qui, combinée à la production de fourrages, permettent de compenser la diminution des espaces pastoraux et le surpâturage tout en réduisant les risques de conflit durant les campagnes agricoles.

Figure 32 : Produire des aliments du bétail à l'échelle régionale^{lxiii}

Pour les cultures fourragères, les solutions techniques existent mais l'adoption sur le terrain demeure faible, même dans les pays côtiers. Leur coût est en effet souvent rédhibitoire pour les éleveurs. Il se rapporte au rapport des coûts de production par rapport aux cultures destinées à l'homme. Par exemple, les États de la région préfèrent soutenir la production de maïs plutôt que de développer des cultures fourragères destinées aux vaches laitières.

Pour les aliments concentrés, l'Afrique de l'Ouest dispose de plusieurs ressources naturelles alimentaires : balles et son de céréales (riz, blé), graines de coton, tourteaux (coton, arachide), drêches de brasserie, résidus de tomates, mélasse de canne à sucre. Mais les volumes disponibles sont limités et leur accès est parfois difficile. Comment envisager une intensification de la production laitière ou de l'emboche bovine dans ces conditions ? Faut-il encourager le développement de certaines importations de lait en poudre ? Quel serait l'intérêt économique et social à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest de développer certaines filières céréalières ou oléagineuses ? Comment serait-il possible d'orienter la vente des surplus de certains pays côtiers vers les pays de l'intérieur ? La réponse à ces questions nécessite la mise en place d'une réflexion stratégique dans le secret de la fois au niveau régional et dans chacun des États. Cette réflexion doit s'appuyer sur trois points :

1. Le premier point relève de la demande en sous-produits agro-industriels en zone CEDEAO. La tension sur la demande est variable dans le temps, ce qui n'encourage pas le développement d'un élevage intensif. Les coûts de l'aliment représentent en effet en moyenne plus de 50 % des coûts de production. Pourtant, dans les zones à fort potentiel agricole (zones irriguées, zones cotonnières, zones arachidières) de nombreux sous-produits agricoles sont disponibles pour l'alimentation animale. Les animaux bénéficient par exemple des sous-produits de l'arachide, de la tomate, ou de la canne à sucre. Le second point relève de la valorisation des productions animales à l'échelle régionale et/ou nationale. Aujourd'hui, les SPAI (sous-produits agro-industriels) sont largement exportés hors de l'espace CEDEAO et, pour ceux qui sont disponibles localement, ils sont d'abord destinés à l'emboche ovine et bovine, à la volaille (surtout dans les pays côtiers) et à la sauvegarde du bétail en période de soudure (surtout dans les pays sahéliers). Utiliser plus d'aliments pour dynamiser la production laitière demandera par conséquent de faire des choix en faveur de la production de viande plutôt que de celle de lait.
2. Ces choix seront difficiles, dans la mesure où la production de viande est rentable et elle est en forte demande sur le marché régional rural (y compris celle qui produit du lait). La solution envisageable est de produire plus de sous-produits agro-industriels à court ou moyen terme. Le troisième point relève des possibilités de produire localement des céréales destinées à l'alimentation animale. La croissance démographique dans la zone CEDEAO s'accompagne d'un développement des surfaces agricoles emblavées. Ce développement s'effectue souvent au détriment des parcours pastoraux et de l'agriculture-élevage. Mais ces perspectives positives pour le développement de la production animale ont leurs limites. Il est en effet jamais question de produire des céréales à destination exclusive des animaux. La compétition alimentaire est systématiquement tranchée au profit de l'alimentation humaine. Il est question ici de compétition alimentaire et de partage d'un foncier particulièrement convoité.

La solution la plus immédiate est sans doute la gestion régionale des sous-produits agro-industriels. Autrement dit, il s'agit de rediriger les exportations extra-africaines des pays côtiers vers les pays sahéliers. Celle-ci est possible dans certains pays de la zone CEDEAO, et parfois le tourteau d'arachide au Sénégal. Il faut néanmoins être conscient de cette solution. D'une part, les marges de manœuvre sont faibles : les quantités exportées sont limitées et ne couvriront pas à elles seules les besoins futurs de la production animale intensifiée (poulets, emboche bovine, etc.). D'autre part, les pays sahéliers ont des besoins de tourteaux des marchés solvables et souvent rémunérateurs. Il est donc difficile de leur faire accepter des exportations à l'échelle régionale des contingents ou des taxes pour limiter ces exportations, bien que ces dernières soient entrées dans le cadre des accords commerciaux en vigueur. Mais il ne faudrait pas mettre en péril les relations de coopération existantes entre les pays sahéliers et les pays côtiers, qui vivent déjà une décennie difficile. Enfin, si le développement absolu pour soutenir l'intensification à venir de la production de lait et de viande, en Afrique de l'Ouest, est une nécessité absolue pour résoudre le problème de l'alimentation des ruminants en saison sèche. L'élément clé de cette solution est la mise en place d'une base, constituée par le fourrage. Même si la situation paraît moins critique, il est important de noter que les solutions techniques existantes sont souvent coûteuses. Il faut également penser à l'irrigation pour des fermes laitières près de Ouagadougou ou de Bamako, ou dans la zone de la canne à sucre en vert en partenariat avec la Compagnie Sucrière congolaise. Les solutions passées dans d'autres études d'accompagnement et une meilleure formation des producteurs (technicité

produits vétérinaires, crédit, commercialisation du lait et du bétail etc.). Les échanges de nature économique entre agriculteurs et éleveurs sont encouragés (achat des troupeaux après les récoltes, prêt de fumure, production de fourrages dans les zones d'accueil) et la gouvernance commerciale des ressources naturelles est soutenue à l'échelle locale.

La réflexion doit s'appuyer sur trois points :

1. Le premier point relève de la demande en sous-produits agro-industriels en zone CEDEAO. La tension sur la demande est variable dans le temps, ce qui n'encourage pas le développement d'un élevage intensif. Les coûts de l'aliment représentent en effet en moyenne plus de 50 % des coûts de production. Pourtant, dans les zones à fort potentiel agricole (zones irriguées, zones cotonnières, zones arachidières) de nombreux sous-produits agricoles sont disponibles pour l'alimentation animale. Les animaux bénéficient par exemple des sous-produits de l'arachide, de la tomate, ou de la canne à sucre. Le second point relève de la valorisation des productions animales à l'échelle régionale et/ou nationale. Aujourd'hui, les SPAI (sous-produits agro-industriels) sont largement exportés hors de l'espace CEDEAO et, pour ceux qui sont disponibles localement, ils sont d'abord destinés à l'emboche ovine et bovine, à la volaille (surtout dans les pays côtiers) et à la sauvegarde du bétail en période de soudure (surtout dans les pays sahéliers). Utiliser plus d'aliments pour dynamiser la production laitière demandera par conséquent de faire des choix en faveur de la production de viande plutôt que de celle de lait.
2. Ces choix seront difficiles, dans la mesure où la production de viande est rentable et elle est en forte demande sur le marché régional rural (y compris celle qui produit du lait). La solution envisageable est de produire plus de sous-produits agro-industriels à court ou moyen terme. Le troisième point relève des possibilités de produire localement des céréales destinées à l'alimentation animale. La croissance démographique dans la zone CEDEAO s'accompagne d'un développement des surfaces agricoles emblavées. Ce développement s'effectue souvent au détriment des parcours pastoraux et de l'agriculture-élevage. Mais ces perspectives positives pour le développement de la production animale ont leurs limites. Il est en effet jamais question de produire des céréales à destination exclusive des animaux. La compétition alimentaire est systématiquement tranchée au profit de l'alimentation humaine. Il est question ici de compétition alimentaire et de partage d'un foncier particulièrement convoité.

gendarmerie, services juridiques, ONG...
Figure 33 : Initiatives porteuses de lien social dans les territoires et d'inclusion des éleveurs

La protection sociale constitue une autre voie d'inclusion des populations pastorales les plus vulnérables. Les pays ouest-africains ont formulé leurs Priorités régionales (PRP-AGIR), en prenant en compte certaines préoccupations exprimées par les communautés pastorales en matière de renforcement de la protection sociale. Sur le plan opérationnel, ils ont établi des filets sociaux de sécurité qui constituent à la fois des instruments de protection sociale et de renforcement de la résilience. Pareils instruments présentent deux avantages importants. D'une part, ils permettent de procurer un revenu minimum aux individus et/ou aux ménages vulnérables, mais aussi de faciliter leur accès minimum à des services essentiels. D'autre part, ils

Des innovations, notamment dans les technologies numériques, accompagnent la sécurisation de la mobilité par le partage d'informations, les mécanismes de paiement ou les systèmes de suivi des prix et des flux.

Gouvernance responsable et reconnaissance des groupes pastoraux

Les groupements d'éleveurs pastoraux et agro-pastoraux sont accompagnés dans leur professionnalisation (appui-conseil, accès aux services vétérinaires, achat aliment bétail et

sont bâtis sur le principe du respect des droits des bénéficiaires. Dans plusieurs pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, des transferts monétaires préventifs et réguliers, ainsi que des transferts conjoncturels ou saisonniers se mettent en place, concomitamment à la définition de politiques nationales de protection sociale. A l'échelle régionale, les approches de protection sociale sont développées par plusieurs instances de la CEDEAO avec le soutien de la FAO et la Banque Mondiale (Registre National Unique). Ainsi, le Département en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau s'emploie à développer des filets sociaux de sécurité alimentaire à travers le PRIASAN qui constitue le cadre d'opérationnalisation de ses interventions et dont les lignes d'actions englobent, entre autres, le processus AGIR / Résilience, la mise en place de la RRSa et le programme d'appui aux filets sociaux de sécurité alimentaire. Dans le même temps, le Département en charge des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire a engagé, en partenariat avec l'UNICEF, le processus d'élaboration d'une stratégie de protection sociale à l'échelle de la région. La portée de ces avancées découlant des efforts entrepris par ces deux instances de gouvernance régionale est amoindrie à cause du faible niveau de concertation et de coordination des initiatives engagées. Quelques jalons de progrès ont été posés dans cette voie au travers du lancement d'initiatives pilotes visant à mettre au point des modèles de filets sociaux adaptés aux réalités du système d'élevage pastoral. La capitalisation des innovations testées dans le cadre de certaines interventions en cours^{lxvii} doit permettre un retour d'expérience en ce qui concerne les conditions de réussite et de réplique des expériences, dans une perspective de passage à l'échelle.

Les éleveurs sont représentés dans les instances communales et locales et les organisations professionnelles d'éleveurs sont renforcées, à la fois localement (*ruga*^{lxviii} ou « ambassadeurs locaux ») et aux niveaux national et régional. Les OP participent aux concertations dans l'évaluation et élaboration des politiques publiques sur la mobilité pastorale^{lxix} et sont associées à la définition des programmes d'investissement et à leur mise en œuvre.

Figure 34 : Gérer la transhumance face à la montée des conflits au Bénin^{lxx}

Face à la montée des conflits, le Bénin a mis de longue date sur les comités de transhumance structurés à divers niveaux : local-villageois, communal, départemental, et

national. Ils sont institués par arrêtés interministériels (1992 & 2016) dans le but d'accompagner la régulation de la transhumance et de faciliter les dialogues et la collaboration entre les différents acteurs (agriculteurs et éleveurs transhumants). Ce sont les règlements à l'amiable qui doivent être privilégiés pour favoriser la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs et ainsi éviter la rupture des liens sociaux. Ces comités animent des concertations et des sensibilisations des acteurs de la transhumance avant le démarrage de la transhumance surtout dans les zones de tensions. Mais, d'une manière générale, au niveau des villages, ces comités sont beaucoup plus sollicités lors des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Dans les faits ces comités n'ont pas véritablement les moyens techniques et financiers requis pour remplir pleinement ces missions.

Au plan juridico-institutionnel, le pays fixe et communique (par arrêté ministériel) chaque année les portes d'entrée des troupeaux, les pistes, et les dates de démarrage et de fin de la transhumance. Pour remédier au fonctionnement limité des comités de transhumance le Code pastoral prévoit une institution plus pérenne qui aurait à coordonner les actions de gestion des transhumances à plein temps sur toute l'étendue du territoire national : l'Agence Nationale de Gestion de la Transhumance (AGNT). Il prévoit aussi des procédures de conciliation des parties en litige et des procédures de règlement des litiges. De façon réglementaire, le Code pastoral donne quitus à l'AGNT pour prévenir et gérer les litiges et conflits entre agriculteurs et éleveurs. A défaut de l'installation de cette structure, ce sont les démembrés du Comité National de Transhumance (CNT) qui s'activent dans ce sens. Les faïtières des associations professionnelles d'éleveurs (ANOPER, APESS) et les *Ruga* sont associés aux sensibilisations des acteurs et à la pacification des situations en cas de conflits graves dans lesquelles les morts d'hommes sont déplorées. Le gouvernement dépêche aussi souvent la police sur les lieux de conflits et organise des séances d'apaisement avec les autorités locales (mairie, village) et coutumières, et les représentants des associations des éleveurs (ANOPER, APESS). D'après les responsables de l'APESS au Bénin, les conflits impactent négativement l'émergence et le bon fonctionnement des marchés à bétail.

Par sa reconnaissance et ses conditions d'exercice, et un meilleur respect du droit agro-pastoral par les responsables de la gouvernance locale, l'activité d'élevage renforce son attractivité pour les jeunesses pastorales et leur avenir.

3 Une mise en discussion des scénarios

Les trois scénarios qui ressortent de la synthèse des études prospectives doivent être mis en discussion à plusieurs niveaux. Une approche comparée de leurs impacts peut être, dans un premier temps, réalisée sur la base des éléments fournis par l'étude des impacts sociaux, économiques et environnementaux menée sur les systèmes d'élevage mobile^{lxvi}. Il est possible également, dans un deuxième temps, d'appréhender les consensus et divergences qui s'expriment autour des scénarios par les « récits » publics exprimés par les acteurs, correspondant à différentes positions socialement situées. Enfin, dans un troisième temps, on peut s'interroger sur les conditions nécessaires à l'accompagnement du troisième scénario afin d'en mesurer la faisabilité et de pourvoir en apprécier les moyens à mobiliser.

3.1 Atouts, limites et durabilité des trois scénarios

Impact et durabilité, un cadre d'analyse

Les systèmes d'élevage contribuent, d'une façon générale, à la réalisation de différents objectifs de développement durable (ODD). L'étude des impacts sociaux, économiques et environnementaux sur les systèmes d'élevage mobile recense huit ODD dont les niveaux seraient affectés par la diminution des activités d'élevage ou leur industrialisation à l'échelle régionale. Il s'agit des ODD 1 (« Zéro » pauvreté), 2 (Faim « Zéro »), 3 (Bonne santé et bien-être), 5 (Égalité entre les sexes), 8 (Travail décent et croissance économique), 12 (Consommation et production responsables), 13 (Lutte contre les changements climatiques) et 15 (Vie terrestre).

Figure 35 : Système d'élevage & ODD

Source : Iram-Issala-Lares, 2021



Comparaison des trois scénarios

Chaque scénario est issu, d'une certaine façon, d'une interaction entre stratégies d'acteurs, actions collectives et actions publiques, ces dernières combinant différents acteurs et niveaux, entre les collectivités locales, les institutions nationales et internationales. Chaque scénario est conçu comme une résultante de potentielle politiques publiques^{lxvii}. A ce titre, il est possible de les évaluer en termes d'impacts. Ces derniers sont définis comme l'ensemble des effets, positifs ou négatifs, générés par une intervention (ou un ensemble d'interventions), directement ou non, intentionnellement ou non. L'étude réalisée par

le PEPISAO identifie, à partir de la théorie du changement construite autour des pratiques d'élevage, 16 domaines d'impact en lien avec les systèmes d'élevage mobile. Cette étude recense un ensemble d'indicateurs (ou « proxys ») dans les trois grandes catégories du développement durable - économique, sociale et environnementale - pour analyser et caractériser la durabilité des systèmes d'élevage. La démarche permet de hiérarchiser, à partir des éléments décrits précédemment, les trois scénarios en fonction de leurs impacts attendus dans les différents domaines concernés.

a. Le scénario tendanciel se traduit par une trajectoire d'évolution des systèmes d'élevage de moins en moins productive et résiliente, où s'accroissent la fragmentation des ressources et l'exacerbation des conflits d'usage. Les projets territoriaux inclusifs y sont entravés par la tendance au repli communautaire.

b. Le scénario de rupture repose sur des systèmes intensifs moins résilients face aux aléas climatiques, une déconnexion plus forte entre les systèmes agropastoraux sédentaires et mobiles, une réduction forte des transferts de fertilité, des risques d'embroussaillage et d'incendies accidentels dans les zones pastorales, et surtout de dépeuplement de ces territoires (no-mans land) propice au déploiement incontrôlable des activités illicites et des trafics, porteurs de dangers pour les sociétés sahéniennes et côtières. La crise de l'emploi dans les chaînes de valeur des produits pastoraux (femmes et jeunes) persiste, faute d'une politique volontariste et cohérente d'investissement qui permet de minimiser l'occurrence des crises que rencontrent les communautés pastorales afin de réduire l'exode rural à la recherche d'emplois urbains. Le vide laissé par l'abandon du pastoralisme dans les confins va accentuer l'étendue des zones d'insécurité (contribution motivant la tenue du séminaire de N'Djamena en 2013 qui s'est révélée juste depuis 2015 au moins). De plus avec une facture alimentaire plus élevée, les coûts économiques et financiers sont plus importants (balance commerciale), bien que les taxes collectées, prélevées sur un ensemble de produits importés en augmentation, soient plus élevées.

c. Le système intégré assure une meilleure productivité et résilience de l'élevage pastoral en préservant une mobilité maîtrisée, par rapport à la sédentarisation^{lxviii}. Il repose sur des échanges économiques accrus entre zones pastorales et zones urbaines, la valorisation des complémentarités locales qui

renforce la résilience, l'amélioration de la fertilité, et réduit les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Figure 36 : Scénario tendanciel, productivité et résilience des systèmes pastoraux^{lxix}

Un élevage diversifié, avec une composante pastorale à mobilité saisonnière régionale, parfois transfrontalière, à côté d'un élevage sédentaire, tous deux principalement naisseurs, et d'élevages sédentaires en stabulation spécialisés dans le ré-élevage, l'embouche ou la production laitière semble constituer l'option la plus adaptée pour faire face à la saisonnalité et à la variabilité interannuelle de la disponibilité et de la qualité du fourrage, toutes deux susceptibles de devenir encore plus variables et inégales avec le changement climatique. Les deux composantes pastorales requièrent la sécurisation de l'accès des troupeaux aux ressources pastorales, eaux et fourrages des parcours, chaumes et adventices des champs compris. Cela implique le maintien d'un statut communautaire des points d'eau et des parcours des zones hyperarides, arides, mais aussi des zones non cultivables et des espaces conservés (forêts classées, des zones tampons autour des parcs nationaux) des régions plus humides, ainsi qu'un accès négocié aux terres cultivées après les récoltes : chaumes et jachères.

L'optimisation de la sélection fourragère par le bétail à la pâture assure la meilleure productivité possible de l'élevage pastoral et peut être renforcée par la flexibilité de la mobilité pastorale obtenue en décentralisant l'organisation des circuits quotidiens de pâture et celle de la transhumance saisonnière. La gestion communautaire concertée apparaît également comme une solution plus efficace et moins coûteuse pour s'adapter à la distribution variable des ressources. Elle assure une mobilité du bétail plus réactive, clé pour maîtriser les risques de dégradation par surcharge pendant la saison des pluies et favoriser la résilience des écosystèmes face aux aléas climatiques de la mousson.

Il contribue à réduire les conflits intercommunautaires et renforce le développement harmonieux des territoires. Par sa reconnaissance et sa durabilité, le mode de vie de l'élevage mobile, soutenu par les innovations (sociales, numériques) demeure attractif pour les jeunes éleveurs. La fiscalité demeurant assise sur les prélèvements aux importations, seul ce domaine de contribution est affecté négativement par rapport aux deux autres scénarios.

Figure 37 : Synthèse des impacts des trois scénarios

Synthèse des impacts économiques, sociaux et environnementaux des trois scénarios

Le tableau suivant fournit une visualisation intégrée et comparative des impacts économiques, sociaux et environnementaux des trois scénarios à l'horizon 2040.

A : Scénario tendanciel

B : Scénario de rupture

C : Scénario accompagné

Impacts économiques				Impacts sociaux				Impacts environnementaux			
SCENARIO	A	B	C	SCENARIO	A	B	C	SCENARIO	A	B	C
Contribution au PIB	Yellow	Red	Green	Contribution à la souveraineté alimentaire	Red	Yellow	Green	Contributions en lien avec le changement climatique (GES, adaptation, résilience)	Yellow	Red	Green
Contribution à la balance commerciale	Yellow	Red	Green	Contribution à l'emploi	Red	Yellow	Green	Contribution à la qualité et à l'économie des ressources en eau	Yellow	Red	Green
Contribution aux recettes fiscales	Yellow	Green	Red	Contribution au bien-être social	Red	Yellow	Green	Contribution au maintien de la biodiversité	Red	Yellow	Green
Contribution à la réduction de la pauvreté	Yellow	Red	Green	Contribution à l'identité culturelle	Yellow	Red	Green	Contribution à la lutte contre la désertification	Red	Yellow	Green
Contribution à la réduction des inégalités	Yellow	Red	Green	Contribution au bien-être animal	Yellow	Red	Green	Contribution à la fertilité des sols	Red	Yellow	Green
				Contribution à la sécurité et aux relations pacifiées entre groupes sociaux	Red	Yellow	Green				

3.2 Consensus et divergences autour des scénarios

En amont des politiques publiques, un certain nombre d'idées^{lxxv}, organisées sous forme de « récits », alimentent les jeux d'acteurs et les décisions prises. Ces récits sont nombreux autour du devenir du pastoralisme. Ils peuvent enrichir comme entraver la production de connaissances et d'informations objectives qui accompagne la prise de décision des décideurs^{lxxvi} et sont, à ce titre, déterminants dans les orientations prises. En croisant les agendas des acteurs intervenants aux différentes échelles où se discutent les enjeux de l'élevage mobile et du pastoralisme, plusieurs récits peuvent être identifiés.

Désertification, changement climatique et pastoralisme

Un premier récit argumente sur la dégradation environnementale et la pénurie de ressources en s'appuyant sur le narratif de la désertification^{lxxvii}. Ce récit, promu par de nombreux acteurs de l'environnement et de l'aménagement, puise dans des arguments que l'on retrouve depuis la période coloniale et repose sur des notions souvent peu adaptées au milieu semi-aride, ce que les connaissances scientifiques ont, depuis, bien démontré (le prélèvement fourrager par la pâture ne dépasse pas le tiers de la production herbacée et moins de 3% des feuillages des ligneux). Le récit s'accompagne d'une prise de contrôle accrue sur les ressources et les espaces par les systèmes d'élevage mobiles et conduit, en matière d'élevage, à la « promotion de formes de gestion du pâturage par la clôture »^{lxxviii} ou la mise en conservation d'aires protégées, contribuant à déstructurer les formes de gouvernance collective permettant la pratique du pastoralisme mieux adaptée aux aléas spatiaux et temporels de la ressource fourragère. Il peut recouper, à l'échelle nationale comme internationale, les intérêts d'investisseurs dans le ranching comme celui des acteurs de la conservation de la nature.

Plus récemment, de nombreux acteurs mobilisés autour des enjeux du changement climatique tendent à promouvoir un récit critique sur l'élevage comme source importante d'émission de gaz à effet de serre et, notamment de méthane issu de la fermentation gastrique. Si les externalités liées à l'élevage sont bien réelles, il s'avère nécessaire, dans ce type de réflexions^{lxxix}, de considérer la diversité des systèmes d'élevage afin d'apprécier la non-durabilité de certains modèles

(« *feedlots* » états-uniens par exemple). Elle permet également de mieux estimer les marges de progrès des autres systèmes qui, de par leur contribution socio-économiques aux moyens d'existance d'agropasteurs très vulnérables et par la valorisation de surfaces non cultivables et la fourniture de coproduits (fertilisant organique), présentent un bilan coûts-avantages plus favorables, ce qui est le cas des systèmes d'élevage mobiles en Afrique subsaharienne, lesquels sont présentés comme des solutions « climato-intelligentes » par certains chercheurs^{lxxx}.

Pastoralisme et insécurité

Pour certaines institutions nationales et internationales^{lxxxi}, tout comme dans de nombreux articles de presse, se développe un soupçon « d'affiliation des pasteurs aux mouvements insurrectionnels et/ou banditisme sur une base ethnique, parfois confondue avec une dynamique de radicalisation religieuse ». Les « conflits entre agriculteurs et éleveurs » font leur entrée, depuis quelques années, à l'agenda des sommets de chefs d'État et de gouvernement » de la CEDEAO comme de la CEEAC « aux côtés du 'terrorisme' et de 'l'extrémisme violent' »^{lxxxii} et certains responsables politiques prônent des mesures politiques « anti-pastorales » à différents niveaux^{lxxxiii}.

Figure 38 : Conflits entre agriculteurs et éleveurs, repenser le phénomène ?^{lxxxiv}

Les données de Armed Conflict Location and Event Data Project (ACLED) ne corroborent pas l'accent politique récent mis sur le conflit violent entre agriculteurs et éleveurs. Si les données montrent des niveaux élevés et croissants de violence dans un petit nombre de pays, il s'agit de chiffres globaux pour l'ensemble de la population. Il n'existe aucune preuve que le conflit entre agriculteurs et éleveurs a augmenté plus rapidement que d'autres formes. De fait, dans les données ACLED, la proportion d'incidents nationaux et de victimes associés à un conflit entre agriculteurs et éleveurs est souvent inférieure au pourcentage de pasteurs dans la population nationale. Néanmoins, lorsque des incidents se produisent, ils sont souvent d'une brutalité stupéfiante et sont relatés à grand bruit dans les médias. Les données de l'ACLED indiquent également que, s'il existe des points chauds importants au niveau national et régional où s'enveniment des différends non résolus, des relations paisibles et un esprit de coopération perdurent sur des étendues beaucoup plus vastes. Même au sein des points chauds, le conflit violent est généralement ponctuel et intermittent et il survient parallèlement à une coopération régulière. La plupart des conflits en zone rurale sont gérés paisiblement grâce aux responsables coutumiers et aux institutions locales. L'accent actuellement mis sur l'escalade de la violence néglige cette réalité et, par conséquent, il empêche d'en tirer des enseignements.

Par un effet miroir, le soutien au pastoralisme peut être perçu comme « barrage à l'insécurité » et la relance des financements dédiés au pastoralisme va de pair avec la priorité stratégique accordée à la lutte contre le terrorisme. Le récit narratif du conflit devient le cadre structurant des modalités d'intervention dans le domaine de l'élevage. Les acteurs doivent s'inscrire dans cette optique pour développer leurs thématiques d'intervention et mobiliser les soutiens nécessaires. C'est, par exemple, le cas des organisations pastorales régionales qui développent le questionnement sur les jeunesses pastorales, victimes des mouvements armés et s'interroge sur la perception pour les enfants d'éleveurs de l'avenir professionnel du métier comme des modes de vie qui l'accompagnent.

Face à ce mouvement de fond, les connaissances scientifiques ont tendance à remettre en cause l'augmentation généralisée de conflits violents qui impliqueraient les pasteurs ainsi que l'échelle régionale d'analyse qui ne prendraient pas en compte l'ancrage local des conflits. Ces derniers s'inscrivent dans des contextes historiques et socio-politiques souvent spécifiques, territorialisés et pour lesquels il convient d'analyser l'ensemble des dimensions, notamment la gouvernance foncière. Ces visions, axées sur les violences entre agriculteurs et éleveurs, sont souvent fortement amplifiées par des questions « à forte charge émotionnelle »^{lxxxv} de l'ethnicité, de la religion, de la culture ou de la terre. Des groupes militants radicalisés attisent les conflits dans différents contextes (Burkina Faso, Nigeria, Mali) pour stimuler le recrutement de leurs partisans. En complément, certains groupes armés se positionnent en défense des intérêts des éleveurs alors que des élites politiques ou autres « entrepreneurs de cause » peuvent stigmatiser les éleveurs pour mobiliser les communautés villageoises.

Paradoxalement, les éleveurs sont, souvent, les premières victimes de la violence et des vols de bétail par les groupes extrémistes. Et si agriculteurs et éleveurs entretiennent, historiquement, des relations de concurrence et de complémentarité, des enchaînements complexes peuvent provoquer le basculement de conflits gérables entre agriculteurs et éleveurs vers des spirales de violence intercommunautaire. Les facteurs à l'origine de ces conflits ont été rappelés dans l'état des lieux introductif du présent document. Ils sont accentués par la pression sur les ressources en terres et en eau, les abus dans

l'application des réglementations ou certaines campagnes de contre-insurrection. Les éleveurs peuvent être confrontés au déni de leurs droits d'usage, à la non-application des législations protégeant leurs accès aux ressources (cas des pratiques agricoles dans les couloirs de transhumance au Bénin par exemple) ou à leur exclusion des mécanismes de règlements des différends. Des mesures visant à interdire le pâturage ouvert et la mobilité des troupeaux sur certains territoires^{lxxxvi} peuvent réduire les conflits à court terme mais menacent la viabilité des pratiques pastorales, voire agricoles, à moyen et long terme. Des zones de non droit se sont mises en place à cause du recul du pastoralisme (est-Mauritanie, nord-Mali, centre-ouest Niger) car il n'y a plus d'occupation du territoire et de surveillance endogène par les pasteurs...

A l'inverse, il est cependant intéressant de relever des pratiques qui, y compris dans les zones les plus conflictuelles, peuvent contribuer à réduire les tensions entre agriculteurs et éleveurs en permettant le développement de nouvelles formes de médiation soutenues par les autorités publiques. Les travaux de terrain^{lxxxvii} relèvent, par exemple, l'organisation du comité *Kabara* (« terrain d'entente ») de la communauté Shuwa ou le forum populaire entre éleveurs peuls et agriculteurs M'bula dans la localité de Demsa, tous deux dans l'État d'Adamawa au Nigeria, les conventions locales promues par la mairie de Sebekoro à l'ouest du Mali ou le travail d'information (cartes accessibles sur les ressources) et de gestion communautaire promu par le réseau de communication sur le pastoralisme (Recopa) à l'Est du Burkina Faso. Les forces de sécurité peuvent également contribuer à apaiser les tensions intercommunautaires (district de Yanfolila dans la région de Sikasso au Mali), désarmer les situations de violence en offrant un espace sécurisé pour que les dialogues puissent se renouer localement afin de rechercher des solutions équitables tout en les différenciant de la lutte contre les groupes extrémistes armés.

3.3 Les conditions de promotion d'un scénario régional intégré

Dans une seule et même projection sur l'avenir, les différentes tendances esquissées dans les trois scénarios devraient se combiner au sein d'une seule et même reconfiguration plus ou moins polarisée par l'un ou l'autre des scénarios envisagés. Les analyses comparées qui ont pu être avancées – impacts et durabilité, récits et intérêts

des acteurs – dans les notes prospectives étayant un intérêt partagé par les acteurs de l'élevage autour du scénario régional intégré. Elles amènent à s'interroger sur les conditions du développement résolu d'une coexistence apaisée entre activités agricoles et pastorales, fondées sur leurs complémentarités, y compris celles offertes par les différentes formes de transhumance, prenant en compte les mutations et facilitant leur évolution ou modernisation.

Ces conditions découlent principalement des trois notes prospectives réalisées par domaine ainsi que de l'étude d'impact socio-économique et environnemental. Elles permettent d'esquisser un cadre d'intervention coordonné à différentes échelles entre acteurs concernés.

Un dialogue politique autour d'une vision partagée à l'échelle régionale

Afin de créer un environnement viable pour les éleveurs et les agents économiques impliqués dans les chaînes de valeur, il est nécessaire de construire une vision partagée à l'échelle régionale, seule échelle à même d'assurer les complémentarités entre zones pastorales sahéliennes et marchés urbains côtiers. Une vision partagée à cette échelle ne doit surtout pas, compte tenu de la diversité des situations

rencontrées, se traduire par une seule et même politique régionale applicable quel que soit le contexte. Elle doit, dans un principe de subsidiarité active, reposer sur des politiques nationales et des dispositifs locaux qui ne peuvent avoir de sens, de pertinence et d'efficacité que s'ils s'inscrivent dans une cohérence régionale clairement affirmée. Elle doit être un cadre d'intervention fédérant les compromis, non seulement des États, mais aussi de la diversité des acteurs en présence.

Pour ce faire il est indispensable d'animer un dialogue politique approfondi entre les Autorités politiques des différents pays de la région, en y impliquant de façon approfondie les acteurs – publics et socio-professionnels- concernés afin de définir cette vision à moyen et long terme, intégrer les mutations en cours (démographie, évolution des systèmes de production, évolution des ressources fourragères, évolution de la demande en protéines, dynamiques politiques et sociales, détérioration de l'environnement sécuritaire, etc.) et définir des politiques permettant d'anticiper, d'accompagner les mutations nécessaires et d'exploiter pleinement et durablement le potentiel économique, social, environnemental de l'élevage.

Conclusion : La mobilité de l'élevage, un bien commun régional

Un compromis possible au bénéfice de l'intégration régionale ?

A rebours d'une vision harmonisée basée sur la sécurité et la prospérité de l'élevage à l'horizon 2040, les menaces s'accroissent à l'échelle régionale autour des enjeux liés à l'élevage. Parmi les principales qui ont été mises en évidence dans cette étude prospective, on observe des dissensions croissantes entre pays sahéliens et côtiers, les dépendances alimentaires accrues, le risque foncier ou la faiblesse et les manques de cohérence des politiques publiques.

La complémentarité entre espaces pastoraux sahéliens et marchés urbains côtiers qui structure historiquement les filières d'élevage tend à s'effacer devant les clivages croissants entre pays sahéliens et pays côtiers. Aux mesures de sédentarisation et d'interdiction du pastoralisme s'ajoutent projets et perspectives d'investissement dans les systèmes intensifs, les ranchs ou dans les infrastructures d'importations de produits carnés.

Au renchérissement attendu des coûts d'accès à la viande rouge dans les villes côtières s'oppose la perspective d'augmentation de la consommation, et donc de la production, de viandes blanches et de poissons. Néanmoins, en raison de l'augmentation démographique, de l'urbanisation, de l'amélioration progressive des niveaux de vie et d'émergence d'une classe moyenne, les perspectives de croissance de la consommation sont telles qu'aucune source de produits carnés ne pourrait à court et moyen termes se substituer aux autres. Le risque serait de combler le déficit par une augmentation des importations de viande ou de maïs et de soja et d'accroître la dépendance alimentaire de la région avec les risques sanitaires et de volatilité des prix, sans compter l'empreinte carbone des systèmes d'élevage des pays exportateurs et celle liée aux transports sur longue distance.

Les systèmes d'élevage mobile constituent, dans l'éventail des possibles, une partie de la solution. Ils contribuent, en convergence plutôt qu'en opposition avec une agriculture familiale^{lxxxviii}, à la création d'emplois, de revenus et de moyens d'existence durable tout en améliorant la

productivité agricole et la sécurité alimentaire à long terme pour l'Afrique de l'Ouest. Ils peuvent également contribuer à l'adaptation au changement climatique tout en préservant les ressources naturelles et la biodiversité. Leur accompagnement est un moyen de renforcer la cohésion sociale dans de nombreux territoires ruraux et de contribuer à apaiser les conflits.

Face aux tensions croissantes autour de l'usage des ressources pastorales et des droits fonciers ainsi qu'aux menaces que fait peser le changement climatique^{lxxxix}, il est nécessaire de renouveler les approches et de moderniser le droit foncier. Plusieurs pistes sont possibles comme le développement d'approches relationnelles^{xc} où les questions d'accès s'articulent entre éleveurs et agriculteurs, d'une part, mais également entre les autres éleveurs et les autorités foncières locales d'autre part. Suivant les espaces concernés, l'enjeu devient alors d'accompagner les négociations entre les acteurs, de façon à définir le contenu des droits à reconnaître et légitimer les autorités susceptibles de les établir et de les garantir. La récente déclaration ministérielle de N'Djamena ouvre également des recommandations importantes pour une meilleure sécurisation du foncier agro-pastoral^{xcii}.

Enfin, les organisations d'éleveurs à travers leurs réseaux régionaux (RBM, CORET et APESS) ont gagné, dans les dernières années, en reconnaissance dans la concertation sur des politiques publiques. Souvent moins bien considérées et visibles que les organisations agricoles, de nombreuses organisations de base œuvrent aussi dans l'information et les services aux pasteurs en lien direct avec l'organisation de la mobilité et de l'accès aux marchés. Au demeurant les politiques publiques concernées souffrent de nombreux écueils et limites dans leur mise en œuvre pour infléchir les trajectoires d'évolution des systèmes d'élevage. Les politiques sont parfois incomplètes dans leur formulation (absence de décrets d'application), leur cohérence peut laisser à désirer (politiques commerciales et agricoles par exemple) ou leur articulation entre différentes échelles (cohérence des politiques nationales avec la politique régionale) demeure partielle. Leur mise en œuvre est souvent limitée et contrainte par le manque de moyens, de suivi et de vérification aux différents niveaux d'application.

Assoir une perspective intégrée sur des fondements communs

Face à ces diverses menaces, il s'avère nécessaire de refonder une perspective intégrée sur des fondements communs à construire entre les parties-prenantes concernées.

Cette perspective doit reposer sur l'interdépendance que partagent, chacun à leur niveau, pays sahéliens et pays côtiers, consommateurs et producteurs, agriculteurs et éleveurs, citoyens et responsables politiques. *« L'en-commun (..) présuppose un rapport de co-appartenance et de partage, l'idée d'un monde qui est le seul que nous ayons et qui, pour être durable, doit être partagé par l'ensemble de ses ayants-droits, toutes espèces confondues »^{xcii}*. Cet « en-commun » ne doit pas être idéalisé. Les évolutions historiques mettent en évidence le lent processus de dissolution qui s'accompagne de la disparition des anciennes complémentarités, l'individualisation ou la « privatisation » croissante des espaces, la montée des inégalités sociales, et, parfois même, la rupture des alliances. Mais aussi, à l'inverse, l'apparition de nouvelles formes de solidarité. Et de coopération.

Dès lors, se pose aux acteurs et responsables politiques la question de savoir si une meilleure reconnaissance du pastoralisme peut, à la fois dans les textes et dans le renouvellement des approches, garantir la durabilité d'une pratique basée sur des interdépendances et des complémentarités multiples : entre agriculteurs et éleveurs, producteurs et consommateurs, pays sahéliens et côtiers, citoyens et responsables politiques.

Alors que s'annoncent l'Année internationale du pastoralisme^{xciii} et les perspectives de soutiens internationaux qui l'accompagnent, innovations et investissements soutenus par l'aide au développement n'ont de sens que s'ils s'inscrivent dans une vision régionale^{xciv} basée sur un compromis solidement établi, capable de réduire les opportunistes destructeurs de la cohésion sociale et rassembler les initiatives qui la renforcent dans un plan d'actions à actualiser^{xcv}.

Liste des sigles

ACLED	Armed Conflict Location and Event Data Project
AFD	Agence française de développement
APESS	Association pour la promotion de l'élevage en savanes et au Sahel
CNC	Comité national de transhumance
CSAO	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité inter-État de lutte contre la sécheresse au Sahel
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
DynPED	Master de géographie sur la Dynamique des pays émergents et en développement, Université de Paris 1-Panthéon Sorbonne
GES	Gaz à effet de serre
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
ODD	Objectifs de développement durable
PACBAO	Projet d'appui à la commercialisation de la viande et du bétail en Afrique de l'Ouest et au Tchad
PADEL	Projet d'appui au développement de l'élevage
PDDEPS	Programme de Développement Durable des Exploitations Pastorales au Sahel
PEPISAO	Projet élevages et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest
PIB	Produit intérieur brut
PRAPS	Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel
PREDIP	Projet régional de dialogue et d'investissement pour le pastoralisme et la transhumance au Sahel et dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest
PRIDEC	Programme régional d'investissement pour le développement de l'élevage dans les pays côtiers
RBM	Réseau Billital Maroobé
RECOPA	Réseau de communication sur le pastoralisme
SPAI	Sous-produits agroindustriels
TEC	Tarifcation extérieure commune

Listes des illustrations

Figure 1 : Les systèmes d'élevage mobile, réponse à la variabilité du climat.....	8
Figure 2 : Effectif des cheptels bovins et ovins-caprins par pays	9
Figure 3 : Evolution des cheptels en Afrique de l'Ouest	10
Figure 4 : Coût de production selon les différents systèmes d'élevage	11
Figure 5 : L'élevage pastoral, un bilan carbone à l'équilibre.....	11
Figure 6 : Disponibilités en viandes (viandes rouges, volailles & porcs) et part importée (%)	12
Figure 7 : Flux de commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest	12
Figure 8 : Typologie des systèmes d'élevage	13
Figure 9 : Relations agriculteurs-éleveurs et connexion des systèmes d'élevage pastoraux.....	13
Figure 10 : Acteurs et fonctions dans les chaines de valeur animales.....	14
Figure 11 : Évolution des températures et événements extrêmes en Afrique de l'ouest	15
Figure 12 : L'expansion des surfaces cultivées entre 1975 & 2013	16
Figure 13 : Politiques nationales à destination de l'élevage mobile	19
Figure 14 : Estimations de la demande dans la zone CEDEAO pour différents types de viande en 2030 et 2040	20
Figure 15 : Système d'élevage mobile et prix des produits carnés	21
Figure 16 : Femmes et pastoralisme	24
Figure 17 : L'ambivalence des nouvelles technologies de l'information et de communication	24
Figure 18 : Évolution des systèmes d'élevage, théorie du changement	26
Figure 19 : Synthèse du scénario tendanciel	27
Figure 20 : Une distribution qui s'adapterait à l'horizon 2040	28
Figure 21 : Convoyage et abattage des animaux	29
Figure 22 : Synthèse du scénario de rupture	30
Figure 23 : Nouveaux éleveurs et plans d'investissement étatiques.....	31
Figure 24 : Importer des aliments du bétail ?.....	32
Figure 25 : Politiques de sédentarisation de l'élevage pastoral.....	32
Figure 26 : Synthèse du scénario accompagné.....	33
Figure 27 : La notion de système productif régionalement intégré	34
Figure 28 : Faire face à la concurrence des importations	34
Figure 29 : Réduire les conflits par la stabulation saisonnière	35
Figure 30 : Des circuits de commercialisation qui s'adaptent.....	35
Figure 31 : Une production laitière encore faiblement connecté au marché	35
Figure 32 : Produire des aliments du bétail à l'échelle régionale.....	36
Figure 33 : Initiatives porteuses de lien social sur les territoires et d'inclusion des éleveurs	36
Figure 34 : Gérer la transhumance face à la montée des conflits au Bénin	37
Figure 35 : Système d'élevage & ODD.....	38
Figure 38 : Scénario tendanciel, productivité et résilience des systèmes pastoraux	39
Figure 37 : Synthèse des impacts des trois scénarios.....	40
Figure 38 : Conflits entre agriculteurs et éleveurs, repenser le phénomène ?	41

Bibliographie

Travaux préalables pilotés par le Pepisao

Iram-Issala-Lares & GIZ, 2020, Évaluation du cadre réglementaire du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest et au Sahel, AFD, CEDEAO, rapport provisoire

Camara A. D., 2021, *Quelles perspectives d'évolution des contributions des systèmes d'élevage mobiles en lien avec les mutations politiques, technologiques et sociales en cours en Afrique de l'Ouest et au Sahel ?* Note de réflexion prospective n°3, CEDEAO-Pepisao.

Duteurtre G. & Corniaux C., 2021, *Quelles perspectives d'évolution des contributions des systèmes d'élevage mobiles à l'économie régionale et aux chaînes de valeur de l'élevage en Afrique de l'Ouest ?* Note de réflexion prospective n°1, CEDEAO-Pepisao.

Hiernaux P. & Assouma M. A., 2021, *Quelles perspectives d'évolution des contributions des systèmes d'élevage mobiles face à la densification des espaces ruraux et au changement climatique en Afrique de l'Ouest*, Note de réflexion prospective n°2, CEDEAO-Pepisao.

Guilman E., Kubek G., Bernard E., Rambhunjun P., 2021, *Contribution à la cartographie et l'infographie des travaux thématiques sur le devenir des systèmes d'élevage mobile en Afrique de l'Ouest et au Sahel*, Atelier DynPED-Iram, Paris, Université de Paris 1 Sorbonne.

Iram-Issala-Lares, 2021, *Analyse des impacts sociaux, économiques et environnementaux, des principaux facteurs de changement et des perspectives à long terme des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest*, CEDEAO-AFD, rapport provisoire.

Prospectives sur l'élevage et le pastoralisme en Afrique de l'Ouest

Blein R., 2015, *Vers une prospective régionale sur le pastoralisme en Afrique de l'Ouest*, Inter-Réseaux développement rural, 32 p.

CIRAD, SDC, FAO, ISRA, CDD, RECOPA, 2020, *Vers une transhumance apaisée à la frontière entre le Togo et le Burkina Faso, perspectives d'une approche territoriale et anticipatrice*, 226 p.

FAO, 2019, *Le devenir de l'élevage au Burkina Faso, défis et opportunités face aux incertitudes*, Élevage durable en Afrique 2050, FAO-USAID.

FAO, 2019, *The future of livestock in Nigeria, Opportunities and challenges in the face of uncertainty*, FAO-USAID, 46 p.

Herrero M., Havlik P., McIntire J., Palazzo A. & Valin H., 2014, *Réaliser le potentiel de l'élevage pour la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement en Afrique subsaharienne*, Bureau du représentant spécial des Nations-Unies pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du Coordinateur des Nations-Unies contre la grippe (UNSIC), Genève, Suisse, 118 p.

OCDE/FAO, 2021, *OECD-FAO Agricultural Outlook*, OECD Agriculture statistics (database) (<https://stat.link/vjrl3w>)

Réseau Billital Maroobé et partenaires avec Pellerin M., 2021, *Entendre la voix des éleveurs au Sahel et en Afrique de l'ouest : quel avenir pour le pastoralisme face à l'insécurité et ses impacts ?* Résumé exécutif, 22 p.

Autres documents et sources d'informations

<http://www.fao.org/faostat>

Ancey V., Rangé C., Magnani S. & Patat C., 2019 : *Jeunes pasteurs en ville. Accompagner l'insertion économique et sociale des jeunes pasteurs*, Tchad et Burkina Faso, synthèse finale, Rome, FAO, 40 p.

Assouma M. H., Lecompte P., Corniaux C., Hiernaux P., Ickowicz A., Vayssières J., 2019, « Territoires d'élevage pastoral au Sahel : un bilan carbone avec un potentiel inattendu d'atténuation du changement climatique », *Perspective n°52*, CIRAD, 4 p.

Barrière O. & Bonnet B., 2021, *Analyse des trajectoires des politiques et du droit foncier pastoral en Afrique de l'ouest*, document de travail, 41 p.

Benjaminsen T.A. & Hiernaux P., 2019, *From Dessication to Global Climate Change: A history of the Desertification Narrative in the West African Sahel, 1900-2018*, 33 p.

Better than cash Alliance, 2020, *Vers la modernisation et la professionnalisation des éleveurs*, étude de cas entreprise.

Bio Goura S., 2016, Enjeux de l'élevage dans les politiques de sécurité alimentaire au Mali, au Burkina Faso et au Sénégal, rapport d'étude pour le compte de APESS, 40 pages + annexes.

Campagne Lait, n.d. *Note de synthèse des études produites par la campagne Lait*, Mon Lait est Local-Tiviski-Apess-RBM-Roppa, 18 p.

CEDEAO, 2010, *Plan d'action pour le développement et la transformation de l'élevage dans l'espace CEDEAO, Horizon 2022-2020*, 77 p.

CEDEAO, 2016, *Cadre d'orientation stratégique Horizon 2025, Processus ECOWAP/PDDAA Horizon 2025 & Programme régional d'investissements agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle*, PRIASAN, 2016-2020, Documents adoptés par le Comité Ministériel Agriculture, Environnement et Ressources en Eau de la CEDEAO.

CEDEAO, 2021, *Stratégie régionale climat (SRC) de la CEDEAO*, 150 p.

CEDEAO, 2019, *Stratégie régionale pour la promotion des chaînes de valeur du lait local en Afrique de l'Ouest*, 35 pages

Centre pour le dialogue humanitaire, 2021, *Médiation agropastorale au Sahel*, 35 p.

Coriat B., 2021, *Le bien commun, le climat et le marché*, Paris, éditions Les liens qui libèrent.

Coste J., Doligez F., Egg J., Perrin G., 2021, *La fabrique des politiques publiques en Afrique: agricultures, ruralités, alimentation*, Paris, Karthala-IRAM.

CSAO-OCDE, 2021, *Transformations des systèmes alimentaires au Sahel et en Afrique de l'ouest, implications pour les populations et les politiques*, Maps & facts, n°4, 37 p.

CSAO-OCDE, 2021-a, « Pastoralisme & violence en Afrique du nord et de l'ouest », *Notes ouest-africaines*, n°31, 45 p.

De Jouvenel H., 2004, « Invitation à la prospective - An Invitation to Foresight », Paris, *Futuribles Perspectives*.

De Lattre-Gasquet M., 2021, *Le développement des espaces ruraux en Afrique de l'ouest*, *Futuribles international*, 31 p.

Descroix L., 2018, *Processus et enjeux d'eau en Afrique de l'ouest soudano-sahélienne*, IRD-éditions.

Dessie T. & Mwai O. (eds.), 2019, *The story of cattle in Africa, why diversity matters*, Union Africaine-ILRI, 240 p.

Duteurtre G., Corniaux C., De Palmas A., 2020, *Lait, commerce et développement au Sahel : impacts socio-économiques et environnementaux de l'importation des mélanges MGV européens en Afrique de l'ouest*, Rapport pour les groupes « Les Verts » et « S&D » du Parlement européen, CIRAD, 74 p.

FAO, 2014, *Capitalisation des appuis au développement du pastoralisme au Burkina Faso*.

FAO-Union Africaine, 2021, *Cadre pour stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles*, 65 p.

FAO-UICN, 2020, *Franchir les frontières, dispositions juridiques et politiques pour le pastoralisme transfrontalier*, 195 p.

FIDA-UNCCD, n.d., *Femmes et pastoralisme, préserver les savoirs traditionnels, affronter les nouveaux défis*.

Godet M., 2016, « Penser et agir autrement », *ENA Hors les murs*, n°458.

Inter-réseaux-SOS Faim, 2015, *Le paradoxe de l'élevage au Sahel : forts enjeux, faibles soutiens*, Bulletin de synthèse n°16, 8 p.

Inter-réseaux-PRAPS, 2017, « L'élevage pastoral au Sahel et en Afrique de l'Ouest, cinq idées reçues à l'épreuve des faits », *Bulletin de synthèse*, n°25 (www.inter-reseaux.org).

Inter-réseaux, 2020, *Réglementer la mobilité du bétail en Afrique de l'ouest, pourquoi et comment ?*, Bulletin de synthèse n°31, 7 p.

Inter-réseaux, 2021, *Développement des filières lait local en Afrique de l'ouest : quels rôles pour les organisations de producteurs et les entreprises ?*, Bulletin de veille thématique, n°407, 8 p.

Krätli S. & Toulmin C., 2020, *Conflicts entre agriculteurs et éleveurs en Afrique : repenser le phénomène ?*, IIED, Briefing, 6 p.

Kwaja & Ademola-Adehehin, 2017, *The implication of the Open Grazing Prohibition & Ranches Establishment Law*, Search for Common Ground, 22 p.

Marty A., 2019, « Les communs pastoraux et agropastoraux, une nouvelle approche pour le Sahel », in Delmas B. & Le Roy E., *Les communs, aujourd'hui ! Enjeux planétaires d'une gestion locale de ressources renouvelables*, Paris, Karthala, pp. 107-122.

- Musabyemariya B., 1997, *Place de la femme dans les systèmes pastoraux du Sénégal*, Thèse EISMV, Université Cheikh ANta Diop, Dakar, 96 p.
- OCDE-CSAO, 2009 : *Atlas régional de l'Afrique de l'ouest*.
- Paliet B. & Surel Y., 2005, « Les 'trois l' et l'analyse de l'État en action », *Revue française de science politique*, vol. 55, n°1, p. 7-32.
- Pinaud S., 2018, « Économie politique de la poudre de lait en Afrique de l'ouest », *Techniques & Culture*, 68, pp. 30-33.
- Praps, 2021, *Les accords transfrontaliers : outils de dialogue politique et de gouvernance des territoires agro-pastoraux ; quelle contribution au développement du commerce transfrontalier ?*, Note de synthèse n°2, Entretiens techniques du PRAPS-4, 18 p.
- ProSeR-Bénin (Projet de sédentarisation des troupeaux de ruminants au Bénin), n.d., Étude de faisabilité technique et économique, Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, 118 p.
- Rangé C., Magnani S., Ancey V., 2020, « 'Pastoralisme' et 'insécurité' en Afrique de l'ouest, du narratif réifiant à la dépossession politique », *Revue internationale des études du développement*, 2020/3 n°243, pp. 115-150.
- RIMRAP, 2021, *Les chemins de la résilience, capitalisation du programme RIMRAP*, Partenariat UE-Mauritanie, 99 p.
- Scones I., 2020, « Pastoralists and peasants: perspectives on agrarian change », *The journal of Peasants Studies* (<https://doi.org/10.1080/03066150.2020.1802249>).
- Snorek J., Moser L., Renaud F.G., 2017, « The production of contested landscapes: Enclosing the pastoral commons in Niger », *Journal of Rural Studies*, 51 (2017), pp. 125-140.
- Schmitt B., Forslund A. Tibi A. Guyomard H., Debaeke P., 2021. *Comment assurer les disponibilités alimentaires du continent africain en 2050 ? Relecture africaine de l'étude INRAE « Places des agricultures européennes dans le monde à l'horizon 2050 » conduite par l'INRAE à la demande de PluriAgri*. Rapport de l'étude, France, 62 p.
- Sounon A., Ickiwiecz A., Lesnoff M., Messad S., Valls-Fox H., Houinato M., 2019, « Impact de la sédentarisation des éleveurs sur la production bovine au nord du Bénin », *Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux*, 72 (3), pp. 93-99.
- SWAC-OCDE, 2020, *The Structure of Livestock Trade in West Africa*, West African Papers, n°29, 30 p.
- Thébaud B., Corniaud C., François A., Powell A., 2017, *Étude sur la transhumance au Sahel (2014-2017), dix constats sur la mobilité du bétail en Afrique de l'Ouest*, UkAid-UE-Acting for life-Cirad-NCG, 30 p.
- Vayssière J., Assouma M. H., Lecompte P., Hiernaux P., Bourgoïn J., Jankowski F., Corniaux C., Vigne M., Torquebiau E., Ickowicz A., n.d., L'élevage au cœur de paysages « climato-intelligents » en Afrique de l'ouest, Chapitre 18, manuscrit auteur, 7 p.

Notes

- i Recommandations de la conférence régionale d'Abuja. A l'initiative du Gouvernement nigérian et de la CEDEAO, a été organisée à Abuja, en avril 2018, une conférence régionale sur la gestion de la transhumance. Ont participé à cette conférence, outre les 15 États de la CEDEAO, la Mauritanie, le Tchad, la République Centrafricaine et le Cameroun.
- ii Voir les travaux préalables dans la bibliographie.
- iii L'élaboration de la synthèse a été réalisée, pour le groupement Iram-Lares-Issala, par François Doligez, Faridath Aboudou, Roger Blein sous la coordination de Bio Goura Soulé, Bernard Bonnet, Thijs Wissink.
- iv Voir les termes de référence du Pepisao.
- v Dessie & alii, 2019.
- vi <https://fr.wikipedia.org/wiki/Pastoralisme>.
- vii André Marty, 2019.
- viii Terminologie de Jeremy Swift reprise par André Marty.
- ix CILSS, 2016, *Les paysages de l'Afrique de l'Ouest, une fenêtre sur un monde en pleine évolution*, cité par De Lattre Gasquet, 2021.
- x De Lattre-Gasquet M., 2021, *Le développement des espaces ruraux en Afrique de l'Ouest*, Futuribles international, 31 p.
- xi Partie reprise et adaptée de la note prospective n°1.
- xii Données Faostat, 2020.
- xiii Et une « finition » partielle des animaux par la pâture le long des itinéraires de convoyage.
- xiv Assouma & alii, 2019.
- xv Voir également SWAC-OCDE, 2020.
- xvi Voir note prospective n°2.
- xvii Voir note prospective n°2.
- xviii Descroix, 2018.
- xix Hiernaux et Assouma, 2021.
- xx Partie reprise et adaptée de la note prospective n°2.
- xxi Inter-réseaux-SOS Faim, 2015.
- xxii Partie reprise et adaptée du document de travail de Barrière & Bonnet, 2021.
- xxiii Avec le soutien de l'Agence française de développement et plus récemment de la Banque Mondiale
- xxiv <https://www.foncier-ndjamena2021.org/>
- xxv Décision A/DEC.5/10/98 de la CEDEAO.
- xxvi Une partie de la consommation de viande étant liée à la consommation de produits transformés au sein de l'industrie agro-alimentaire incorporant de la viande et, notamment, des plats importés alimentant la restauration rapide.
Source : Calculé à base de données de FAOSTAT (Données d'importation et d'exportation de Guinée-Bissau, Libéria (2010 et 2020), Guinée et Mali (2010) manquantes. Seulement les importations et exportations en poids ont été considérées. Les abats comestibles n'ont pas été inclus.) et les «World Population Prospects 2019» de l'ONU.
- xxviii Pour une illustration en lien avec la politique rizicole, voir Coste & Egg, 2021, « Intégration régionale, sécurité alimentaire et politique de commerce extérieur », in Coste & alii, 2021.
- xxix Ni, a fortiori, les « feed lot ».
- xxx Voir note prospective n°1.
- xxxi Bien que pour les éleveurs modestes, les épisodes de constitution du cheptel soient marqués par un transfert du bovin vers l'ovin-caprin, moins coûteux et à rentabilité plus rapide.
- xxxii Il faut compter 30 ans pour reconstituer un troupeau ayant subi un taux de perte de 60%.
- xxxiii Voir Barrière & Bonnet, 2021 (à partir de Scoones I.).
- xxxiv Voir note prospective n°2.
- xxxv Voir note prospective n°3.
- xxxvi Les politiques publiques se recentrant sur la création du cadre d'incitation nécessaire.
- xxxvii Musabyemariya, 1997 ; FIDA-UNCCD, n.d.
- xxxviii Voir note prospective n°3.
- xxxix Sustainable Technology Adaptation for Mali's Pastoralists.
- xl Le téléphone représente le 4^{ème} poste de dépenses des familles transhumantes selon Thébaud & alii, 2017.
- xli Voir aussi le retour d'expérience au Sénégal de Better than cash Alliance (2020).
- xliv Voir note prospective n°1.
- xlvi Voir note prospective n°1.
- xlv Snorek J. & alii, 2017.
- xlv Voir note prospective n°1.

xlvi	Voir note prospective n°1.
xlvii	Voir, entre autres, au Togo, « Suspension de la transhumance transfrontalière, un coup dur pour l'économie nationale » (<i>Nzara News</i> , 25 février 2021) et au Bénin, « Prévention des conflits entre éleveurs et agriculteurs : Le gouvernement met fin à la transhumance frontalière » (<i>L'évènement Précis</i> , août 2021).
xlviii	Voir note prospective n°2.
xliv	Voir ProSeR-Bénin, n.d.
i	Voir Ancey & alii, 2019.
ii	A partir des travaux d'Elinor Ostrom ; Benjamin Coriat (2021) définit les communs à partir de trois éléments : i) une ressource en accès partagé ; ii) un système de droits et d'obligations dont bénéficient les personnes associées au commun ; iii) un mode de gouvernance fondé sur le contrôle réciproque.
iii	Voir Iram-Issala-Lares, 2021, à partir de Inter-réseaux, 2015.
liii	Voir CSAO-OCDE, 2021.
liiv	Voir note prospective n°1.
lv	L'accord établissant la ZLECAf est entré en vigueur en mai 2019 et couvre 54 États de l'Union Africaine (36 ratifications). Les pays africains ont pris l'engagement de supprimer les droits de douane sur 90% de plus de 5.000 lignes tarifaires et de libéraliser les services ((FAO-Union Africaine, 2021). Source : Calculé à base de données FAOSTAT (Données d'importation et d'exportation de Guinée-Bissau et Libéria manquantes. Seulement les importations et exportations en poids ont été considérées. Les abats comestibles n'ont pas été inclus.)
lvii	Campagne Lait, n.d.
lviii	Voir note prospective n°2.
lix	Voir note prospective n°1.
lx	Le marché terminal de Fada NGourma, au sud-est du Burkina Faso, a connu une baisse sensible de son activité depuis 2019 et la détérioration des conditions sécuritaires. La crise et les restrictions de mobilité liées à la Covid19 n'ont pas amélioré la situation (APESS, 2020, cité dans la note de prospective n°1).
lxi	Sur les enjeux des filières « lait local » et la concurrence de la poudre de lait, voir Pinaud, 2018 ; Duteurtre & alii, 2020 : Inter-réseaux, 2021.
lxii	Voir note prospective n°1.
lxiii	Voir note prospective n°1.
lxiv	Voir l'expérience du programme d'appui à la résilience agricole et pastorale en Mauritanie (RIMRAP, 2021).
lxv	Voir Centre pour le dialogue humanitaire, 2021.
lxvi	Voir note prospective n°3.
lxvii	Il s'agit des initiatives suivantes : « <i>Building Resilience and Adaptation to Climate Extremes and Disaster (BRACED)</i> » et « <i>Projet d'appui à la Projet d'appui à la conception de modèles de filets sociaux adaptés aux réalités de l'élevage pastoral (FISOREP)</i> ».
lxviii	Chefs coutumiers faisant autorité et assurant la négociation avec les autorités administratives. Certains leaders peuls sont implantés sur les sites de marchés à bétail, assurant ainsi la liaison avec les groupes de pasteurs en mouvement.
lxix	Inter-réseaux, 2020.
lxx	Iram-Issala-Lares, 2021.
lxxi	Iram-Issala-Lares, 2021.
lxxii	Loin d'une vision linéaire et mécanique, il faut entendre la notion de politique publique comme résultat d'un processus continu de négociation politique complexe débouchant sur des compromis plus ou moins stable » et leur « fabrique » n'est, en soi, ni neutre, ni objective (cf. Coste & alii, 2021)..
lxxiii	Sounon & alli, 2019.
lxxiv	Voir note prospective n°2.
lxxv	Voir Palier & Surel, 2005.
lxxvi	Voir Rangé C., Magnani S., Ancey V., 2020.
lxxvii	Voir Benjaminsen & Hiernaux, 2019.
lxxviii	Ibidem, p. 127.
lxxix	Voir la contribution d'Anne Mottet sur élevage et changement climatique, Division de la production animale et de la santé, ressources naturelles et production durable, Département de l'élevage FAO (séance MARS, Paris, 2 mars 2021).
lxxx	Vayssière & alii, n.d.
lxxxi	Voir CSAO-OCDE, 2021-a (notamment le résumé).
lxxxii	Ibidem, p. 119, le récit fait écho à la théorisation du « <i>New Fringe Pastoralism</i> ».
lxxxiii	L'Open Grazing Prohibition étant, au Nigeria, emblématique de ces positions, cf. Kwaja & Ademola-Adehehin, 2017.
lxxxiv	Voir Iram-Issala-Lares, 2021, à partir de Krätli & Toulmin, 2020.
lxxxv	Centre d'études stratégiques de l'Afrique, Bulletin de la sécurité africaine, n°39, juillet 2021.

-
- lxxxvi Résolution commune des gouverneurs de 17 Etats du sud-Nigeria en mai 2021.
- lxxxvii Voir Bulletin de la sécurité africaine, op. cit.
- lxxxviii Scoones, 2020.
- lxxxix CEDEAO, 2021.
- xc Voir Gonin A., 2021, *L'accès aux ressources pastorales dans les régions agricoles d'Afrique de l'Ouest*, Comité technique Foncier & Développement, 4 p.
- xcı <https://www.foncier-ndjamena2021.org/>
- xcii Achille Mbembé, cité par André Marty, 2019.
- xciii La 42^{ème} Assemblée de la FAO a, en juin 2021, adopté 2026 comme Année internationale du pastoralisme à l'initiative du Gouvernement de Mongolie.
- xciv Voir CEDEAO, 2016.
- xcv Voir CEDEAO, 2010.